

Mémoire de Sociologie  
Sciences po Toulouse 2011/2012  
-Parcours Risques : Science, Environnement, Santé-

# Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

Le cas de la paroisse Dayuma (Orellana,  
Ecuador)

ELISE PAICHARD

Sous la direction d'Aude STURMA (doctorante) et de Sylvia BECERRA (CR  
CNRS) avec la participation de Laurence Maurice (DR IRD)  
du laboratoire Geosciences Environnement Toulouse

# Résumé

---

Cette recherche est le fruit d'une enquête sociologique exploratoire s'intéressant aux capacités et vulnérabilités des habitants de la paroisse de Dayuma (province d'Orellana, Amazonie équatorienne) face aux activités pétrolières. L'objectif principal fut de cerner et d'identifier les capacités des habitants à profiter ou à faire face aux impacts de ces activités sur leur environnement proche et leur vie quotidienne. De l'analyse des représentations et pratiques de l'individu à l'étude des enjeux et jeux d'acteurs locaux comme nationaux, nous avons souhaité montrer la complexité de la problématique pétrolière. Elle ne peut se résumer à une relation de cause à effet dont la question environnementale et sanitaire se mêle et s'emmêle avec la problématique socioéconomique. Habitants « cohabitant » avec l'exploitation pétrolière, Etat, société civile, possèdent leurs propres histoires, perceptions, ressources, intérêts, dynamiques, qui influent par leurs actions et interactions le quotidien des Dayumiens.

# REMERCIEMENTS

---

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à Aude STURMA et Sylvia BECERRA, directrices de mémoire et de stage, ainsi qu'à Laurence MAURICE, géochimiste coordinatrice du projet MONOIL. Elles m'ont non seulement accordé leur confiance pour la réalisation de ce travail mais m'ont également permis de le réaliser dans des conditions idéales, en me donnant l'opportunité d'effectuer une mission financée de 6 mois en Equateur. Leurs conseils et la justesse de leurs réflexions m'ont guidée tout au long de mes recherches, aussi bien au niveau théorique que sur le terrain, et font de ce mémoire le résultat d'un vrai travail collectif. Je leur en suis profondément reconnaissante.

La mission s'est déroulée dans le cadre d'un partenariat tripartite Sciences po Toulouse/Laboratoire Geoscience Environnement Toulouse (GET)/Institut de la Recherche pour le Développement (IRD) et a été financée par une subvention de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse (MSHST) et de l'IRD dans le cadre des Actions Incitatives. Je souhaite donc leur adresser mes remerciements pour leur collaboration.

Je tiens à remercier l'équipe de l'Institut de la Recherche pour le Développement (IRD) en Equateur : Jean-Yves COLLOT, Aida MELGAREJO et Ivan CANGAS pour leur accueil et leur appui administratif qui ont facilité ma mission.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers :

- **Le Programme de Réparation des Environnementale et Sociale (PRAS)** et particulièrement Lorena LUCIOPAREDES lesquels, par l'intérêt porté à mon travail et leur sollicitude, m'ont ouvert l'accès à leurs travaux et à une bibliographie significative.
- **L'Institut Equatorien du Petrole à travers** Melio SAENZ et **EP PETROECUADOR** en la personne de Maria-Isabel PEREZ pour le soutien apporté au projet MONOIL et l'accès donné aux informations de l'entreprise.
- **L'Assemblée Paroissiale de Dayuma** en la personne de son président, Gonzalo PLAZARTE, qui a pris le temps à plusieurs reprises de m'expliquer la situation de sa paroisse, le contexte politique et juridique, et m'a facilité l'accès aux documents officiels.
- **L'équipe médicale du Centre de santé de** Dayuma pour m'avoir permis d'effectuer les entretiens au sein de leurs locaux et pour m'avoir accueillie au sein de l'équipe lors d'une campagne de vaccination dans les communautés de la paroisse.
- **L'équipe de la Red Socio Empleo**, particulièrement Hermes GUACHA CALDERON et Danny ZARUMEÑO CHACÓN, pour m'avoir donné l'opportunité de participer à plusieurs missions de terrain avec eux.

Enfin, je remercie chaleureusement et spécialement tous les équatoriens, équatoriennes, étrangers vivant en Equateur, qui m'ont permis de réaliser cette étude en m'accordant un entretien, en me faisant partager leurs histoires de vie voire leur quotidien, en me conseillant spontanément, en m'expliquant la réalité équatorienne ou en me fournissant des documents. Sans exceptions, qu'il se soit agi d'habitants de zones rurales isolées de Dayuma, d'employés ou de responsables d'institutions, d'ONGs, ou de simples passants, j'ai été reçue avec un empressement et une cordialité qui m'étonnent encore aujourd'hui. J'espère un jour rendre ne serait-ce qu'une fraction de cette générosité exceptionnelle.

# Sommaire

---

Résumé.....	2
Remerciements.....	3
Traduction de termes.....	7
Liste des tableaux/ graphiques/cartes/photos.....	8
INTRODUCTION.....	10
I.    Présentation du projet MONOIL .....	10
II.   Problématique .....	11
A)  Problème social et question de départ .....	11
B)  Cadre théorique.....	12
C)  Méthodologie .....	18
1.  Entretiens .....	18
2.  Observation participante, observation en situation .....	20
3.  Analyse documentaire.....	21
PARTIE 1 L'EXPLOITATION PETROLIERE EN AMAZONIE EQUATORIENNE : UN ENJEU NATIONAL, UNE REALITE LOCALE.....	22
Chapitre 1. L'Equateur : des siècles d'histoire, 40 ans d'or noir .....	23
A.    L'Equateur : un pays en développement, un pays de changements.....	23
1)  Données générales .....	23
2)  Exposé historique .....	26
D)    Le pétrole en Equateur : une ressource naturelle, économique, politique .....	27
1)  L'Equateur, producteur de pétrole.....	27
Historique et dynamiques actuelles du pétrole en Equateur .....	27
2).....	27
3)  Cadre légal environnemental et social .....	29
A)    Caractéristiques de Dayuma et de ses habitants .....	32
B)    L'histoire amazonienne .....	35
C)    Etat des lieux de l'exploitation pétrolière à Dayuma .....	37
A)    Précarité des emplois .....	40
1)  Politique d'emploi et système de rotation dans les communautés officiellement affectées .....	40
2)  Emplois dans des entreprises sous-traitantes et <i>contratistas</i> .....	43

3)	Le pétrole, source de travail indirecte .....	44
B)	Précarité dans l'accès à l'emploi .....	44
1)	Discrimination à l'emploi des populations locales .....	44
2)	Prestations contractées hors Oriente .....	45
3)	Absence d'alternatives de développement.....	45
4)	Tensions et conflits autour des places de travail au sein des compagnies pétrolières...	46
C)	L'insatisfaction des besoins de base : de l'absence à la chaotique implication de l'Etat	46
	Conclusion .....	48
A)	Etat des connaissances scientifiques concernant les impacts environnementaux.....	52
B)	Etat des connaissances scientifiques concernant les impacts sanitaires des activités pétrolières	57
A)	Les indemnisations .....	61
1)	L'indemnisation comme résultat d'un rapport de force individus/entreprise .....	61
2)	L'indemnisation, un cadeau empoisonné ?.....	66
B)	Les compensations, d'un processus contreproductif vers un usage réglementé .....	68
	Conclusion .....	70
A)	Les ONGs, formateurs et producteurs de connaissance .....	71
B)	Le centre de santé de Dayuma, un rôle majeur, des moyens limités . <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
C)	La Red socio empleo, outil de lutte contre la vulnérabilité économique?.....	77
D)	Une nouvelle équipe ministérielle locale au service des populations .....	81
E)	La recours à la justice : une procédure administrative lourde et complexe .....	82
F)	La politique ambitieuse et dynamique de l'Assemblée paroissiale de Dayuma .....	86
G)	L'action du Ministère de l'Environnement via le Programme de Remédiation Environnement et Social (PRAS).....	91
	Conclusion .....	95
A)	Perceptions, représentations et pratiques.....	96
1)	Environnement.....	96
2)	Pollution pétrolière .....	98
3)	Santé.....	98
B)	Profils type des habitants de Dayuma face à a précarité sanitaire.....	101
	Conclusion .....	105
	CH8 STRATEGIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE LA POPULATION DE DAYUMA POUR FAIRE FACE AUX IMPACTS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET SANITAIRES. ....	107

A)	Vulnérabilités structurelles et stratégies de résistance face à la précarité économique- sociale.....	107
B)	Vulnérabilités structurelles et stratégies de résistance face à la précarité sanitaire ...	116
	CONCLUSIONS.....	122
	BIBLIOGRAPHIE.....	128
	ANNEXE 1 : Guide des entretiens.....	131

# Traduction de termes

Capacitación : formation

Contratista : entreprise contractée par une autre entreprise pour effectuer un service ou une partie de sa production

Derrame : fuites de pétrole

Junta Parroquial : assemblée paroissiale

Socializacion (de un proyecto) : Réunion d'information (d'un projet)

# Liste des tableaux/ graphiques/cartes/photos

---

## 1) Tableaux

Tableau 1 : Données générales sur l'Equateur .....	p23
Tableau 2 : Données économiques et sociales sur l'Equateur .....	p25
Tableau n°3 : Cadre légal environnemental et social des activités pétrolières.....	p29
Tableau n°4 : Caractéristiques de Dayuma .....	p33
Tableau n°5 : Stations pétrolières à l'intérieur de la paroisse de Dayuma.....	p39
Tableau n°6 : Production pétrolière dans la paroisse de de Dayuma.....	p40
Tableau n°7 : Postes attribués par Petrooriental en février 2012 dans la paroisse de Dayuma.....	p42
Tableau n°8 : Infrastructures et sources de pollution pétrolières.....	p53
Tableau n°9 : impacts environnementaux des activités pétrolières en Amazonie équatorienne..	p53
Tableau n°10 : Etat de remédiation des piscines présentes dans la paroisse de Dayuma.....	p54
Tableau n°11 : Fuites de pétrole enregistrées dans la Paroisse de Dayuma.....	p55
Tableau n°12 : Utilisation du financement issu de la loi sur les hydrocarbures.....	p88
Tableau n°13 : Stratégies individuelles et collectives pour prévenir ou « faire face » à la précarité économique et sociale .....	p109
Tableau n°14 : Stratégies individuelles et collectives pour prévenir ou « faire face » à la précarité sanitaire.....	p119

## 2) Schémas

Schéma n°1: Le modèle Driving Forces - Pressure - State-impacts - Responses (Smeets and Weterings,1999).....	p18
Schéma n°2 : Critères d'identification des familles les plus affectées.....	94
Schéma n°3 : Perception des Dayumiens des problèmes de santé.....	p101
Schéma n°4 : Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité économique .....	p109
Schéma n°5 : Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité sanitaire.....	p117

## 3) Cartes

Cartes n°1 : Cartes n°1 : Equateur.....	p23
Cartes n°2 : Situation géographique de Dayuma.....	p32
Carte n°3 : Répartition des blocs pétroliers dans la paroisse de Dayuma.....	p38

## 4) Photos

Photo n°1 : Dayuma, chef lieu de la paroisse de Dayuma.....	p33
Photo n°2 : infrastructures pétrolières EP Petroecuador, Paroisse de Dayuma.....	p38
Photo n°3 : torchères d'une station pétrolière, paroisse de Dayuma .....	p39
Photo n°4 : Campagne de sensibilisation contre les impacts de Texaco en Equateur.....	p52
Photo n°5 : Entrée d'une station de réinjection des eaux de formation Auca central-sud.....	p54
Photo n°6 : Communauté Cristal. Fuite de pétrole non nettoyée par Petroecuador, affectant une source d'eau.....	p56

Photo n°7 : La même espèce de banane, à droite achetée à Coca, à gauche récoltée à moins de 200 mètres de la maison et d'un puits pétrolier dans la communauté Shiripuno (Paroisse de Ines Arango)  
« On ne peut pas en tirer mieux »Angel.....p60

Photo n°8 : Fuite de pétrole du puits 40 dans la propriété de Lucia et Liber.....p66

Photo n°9 : Chien des propriétaires du terrain affecté, revenant de promenade les pattes noires de pétrole .....p66

Photo n°10 : Equipement de nettoyage de la fuite.....p67

Photo n°11 : Le centre de santé de Dayuma.....p75

Photo n°12 : Campagne de vaccination : déplacement chez l'habitant.....p78

Photo n°13 : Réunion d'information de la Red Socio Empleo.....p81

Photo n°14 : Angel dans sa maison, à droite un générateur électrique.....p86

Photo n°15 : Vue depuis la fenêtre de la maison d'Angel.....p86

# INTRODUCTION

---

## 1. Présentation du projet MONOIL

Le présent mémoire participe à la composante humaine du projet Monitoreo Ambiental, Salud, Sociedad y Petróleo en Ecuador (MONOIL). MONOIL est un programme de recherche sur 5 ans qui propose d'articuler transversalement 3 grands domaines de recherche : l'environnement et la gestion durable de ses ressources, la santé et la société qui sera étudiée en termes de vulnérabilités sociales et économiques; il s'inscrit à la fois dans le plan stratégique de l'IRD, du GET et des axes thématiques de l'Observatoire Midi Pyrénées.

Le projet MONOIL est résolument binational, basé sur une coopération étroite entre la France et l'Equateur depuis l'élaboration jusqu'à la production de résultats et la définition de recommandations pour améliorer les outils de gestion socio-environnementaux et sanitaires en Equateur.

Le programme comprend 5 tâches :

1. Coordination scientifique et approche participative
2. La culture du risque de contamination en Amazonie équatorienne
3. Impacts des activités pétrolières sur l'environnement
4. Scénarios et outils pour le développement durable d'un territoire pétrolier en Amazonie  
Epidémiologie médicale et sociale
5. La mise en œuvre et l'efficacité de la politique environnementale liée aux activités pétrolières

Les principales caractéristiques et l'originalité du programme MONOIL sont sa vision écosystémique et son interdisciplinarité. Il peut être divisé en deux grandes composantes interdépendantes : une composante environnementale et une composante humaine et sociale.

L'objectif de la composante environnementale consiste à étudier l'impact environnemental des activités pétrolières et à proposer de nouveaux outils pour la mise en place d'une biosurveillance et d'un contrôle de la toxicité des HAPs et des métaux lourds associés à ces activités dans divers compartiments : air, eau (superficielles et sous-terraines), sols, chaîne trophique aquatique et cultures si possible.

L'objectif de la composante humaine consiste à identifier et cartographier les espaces selon les vulnérabilités/capacités de leurs populations face à la pollution pétrolière dans une perspective d'appui à l'amélioration des politiques de prévention et de réduction des impacts sur la santé.

Les rendus finaux du programme MONOIL seront :

- L'élaboration d'outils de suivi environnemental et leur application à des zones pétrolières pilotes.
- L'élaboration d'indicateurs environnementaux de risque
- L'identification des facteurs sociaux du risque
- La restitution des résultats aux niveaux politiques et sociaux

- La construction collective de recommandations d'amélioration de gestion environnementale, sociale et sanitaire
- L'élaboration d'une plate-forme de simulation multi-agents pour intégrer les logiques d'action en relation à l'application de la Loi de réforme à la Loi sur les Hydrocarbures.
- La formulation d'un ensemble de propositions et d'outils pour créer une agence de surveillance environnementale, de contrôle social et d'alerte sanitaire des activités pétrolières.

## //. Problématique

### A) Problème social et question de départ

L'économie équatorienne est historiquement liée au cours de différentes matières premières exportées au premier rang desquelles le pétrole (la moitié de la valeur des exportations). C'est aujourd'hui 32% du budget général de l'Etat (Ministère des finances, 2012), majoritairement alloué au remboursement de la dette. L'écrasante majorité des réserves de pétrole se trouve en Amazonie, dans les provinces de Sucumbíos et d'Orellana. La production nationale de pétrole représentait en janvier dernier 15,6 millions de barils dont près de 72% reviennent à l'entreprise publique (EP) Petroecuador. Le total national des exportations de pétrole, 13 millions de barils dont 94% de EP Petroecuador, représentait en janvier 2012 un montant de 1,3 milliards de dollars mensuels (BCE, 2012) soit 51% du total des exportations du pays. Avec ces géoressources, la région amazonienne représente la « vache à lait » du pays. Mais c'est aussi un très faible enjeu électoral pour le pouvoir central : si elle représente 45% de la surface territoriale du pays, elle ne compte que 5% de la population équatorienne dont 71% vivant en situation de pauvreté, contre 45% au niveau national (INEC, 2010).

Dès lors se pose la question de leurs interactions. Quels sont les impacts des activités pétrolières sur la vie de ces habitants ? Comment ceux-ci se positionnent-ils face à ces impacts ? Quelles sont leurs représentations, pratiques, vulnérabilités et capacités de résilience ?

Le cas d'étude choisi est celui de la paroisse de Dayuma (province Orellana), une des plus anciennes zones pétrolières par ailleurs réputée pour ses relations tendues avec les compagnies pétrolières en raison notamment du conflit de 2007(cf. Partie 1, chapitre 2). Cette paroisse de 6298 habitants (Ecoplade, 2011) se comprend 65,3% de communautés de colons d'indigènes 34,7%. (11,2% shuars, 18% kichwas, et 2,6% waoranis). Pour des questions de faisabilité, l'étude ne prendra pas en compte la population Waoranis, peuple présent sur les terres avant l'arrivée des compagnies pétrolières, et dont l'approche culturelle est primordiale dans l'analyse de l'influence des activités pétrolières. Quelques ouvrages sur ce thème sont suggérés dans la bibliographie.

Ce mémoire participant au projet MONOIL, lequel étudie les conséquences des activités pétrolières sur l'environnement, la société et la santé, il s'agissait en premier lieu d'adopter le point de vue de la santé environnementale. En exerçant une pression sur l'environnement, les compagnies pétrolières influent également sur la santé des populations en contact quotidien avec les ressources naturelles affectées.

Le contact avec le terrain a par la suite révélé la nécessité d'inclure deux autres approches indispensables à une analyse compréhensive du sujet :

- **La vulnérabilité économique et sociale des habitants de Dayuma.**L'influence des activités pétrolières sur la population a en effet également une dimension économique et sociale principalement du fait des emplois qu'elles génèrent. Cet aspect influe les représentations et les pratiques des individus habitants les zones exposées au risque de pollution pétrolière.

**Les facteurs extérieurs d'influence sur la situation économique, sociale et sanitaire des dayumiens.**

Il s'agit d'identifier et d'analyser la capacité d'action d'acteurs associatifs et institutionnels sur la vulnérabilité des habitants de Dayuma face aux impacts des activités pétrolières.

Nous développerons le mémoire en deux temps. La première partie présentera le contexte national et local de l'exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne et exposera ses impacts sur l'environnement et la population habitante. Nous exposerons dans un second temps une analyse de la vulnérabilité de cette dernière, influencée par ses propres représentations et stratégies mais également de celles d'acteurs extérieurs. Les parties et les chapitres structurant notre enquête seront donc les suivants :

<b>Partie 1 L'EXPLOITATION PETROLIERE EN AMAZONIE EQUATORIENNE : UN ENJEU NATIONAL, UNE REALITE LOCALE</b>
Ch1 : L'Equateur : des siècles d'histoire, 40 ans d'or noir
La paroisse Dayuma, un territoire pétrolier
Ch3 Une économie précaire dépendante de l'argent du pétrole
Ch4. Impacts environnementaux et sanitaires des activités pétrolières : état des lieux des connaissances scientifiques
<b>Partie 2 : FAIRE FACE AUX ACTIVITES PETROLIERES, DES REPRESENTATIONS AUX STRATEGIES</b>
ch5 : L'influence ambiguë des indemnités et compensations sur la situation économique, sociale et sanitaire des habitants de Dayuma
ch6 organisations/institutions influant sur les capacités individuelles et collectives à faire face aux conséquences des activités pétrolières
Ch7 Environnement, pollution et santé à Dayuma, vue et vécue par les dayumiens
Ch8 Stratégies individuelles et collectives de la population de Dayuma pour faire face aux impacts économiques, sociaux et sanitaires

## B) Cadre théorique

### 1) Vulnérabilité, capacité, et résilience

Comme nous le démontrerons dans la partie 1, les activités pétrolières ont des impacts économiques, sociaux et environnementaux dans les zones exploitées. Nous nous intéresserons dès lors aux vulnérabilités aggravant les conséquences de l'exploitation pétrolière dans la paroisse de Dayuma. La **vulnérabilité de la société** peut être définie comme étant l'ensemble des caractéristiques qui empêchent une communauté de s'adapter aux changements de son environnement (Wilches-Chaux, 1988). Cette vulnérabilité globale se décline en une dizaine de domaines de vulnérabilité (Becerra,2012) parmi lesquels nous retiendront pour notre étude la vulnérabilité économique et sociale et la vulnérabilité sanitaire que nous définissons de la manière suivante dans le cadre de notre étude :

**La vulnérabilité économique et sociale** est l'incapacité pour un individu à :

- a. avoir des revenus suffisants pour répondre à ses besoins basiques
- b. à assurer la réalisation des droits sociaux affirmés dans la constitution équatorienne de 2008 et mis en péril par les activités pétrolières

- 2) **La vulnérabilité sanitaire** est l'incapacité pour un individu à
  - a. accéder à un environnement sain (du fait, dans notre cas, de leur exposition à la pollution pétrolière et à ses effets sur la santé) et/ou à de soins médicaux
  - b. assurer la réalisation des droits environnementaux et sanitaires en accord avec la constitution équatorienne de 2008 et mis en péril par les activités pétrolières

Une hypothèse de base suggère que, sur un espace donné, les populations ne sont pas uniformément vulnérables à la contamination pétrolière. Elles ont aussi une capacité hétérogène pour en atténuer les impacts ou s'y adapter.

Pour rendre compte de cette capacité hétérogène, nous nous appuyons sur l'approche par les « capacités » de Amartya Sen (2003) définie comme « la possibilité effective qu'un individu a de choisir diverses combinaisons de fonctionnements ». Sen distingue les fonctionnements des capacités (Sen, 1987b, p. 36):

*Un fonctionnement est une réalisation tandis qu'une capacité est une aptitude à la réalisation. Un fonctionnement est, en ce sens, plus directement lié aux conditions de vie dans la mesure où il constitue différents aspects des conditions de vie. Les capacités, au contraire, sont des notions de liberté, dans le sens positif : de quelles opportunités réelles disposez-vous au regard de la vie que vous pouvez mener ?*

D'après Sen (1992, p. 65) une vie est faite d'un ensemble de 'fonctionnements', liés entre eux, composés d'états et d'actions. Appliqué à notre étude, les fonctionnements sont par exemple : s'abreuver d'eau non polluée, être en bonne santé, avoir un emploi stable, participer à la vie de la communauté et à l'élaboration de projets collectifs etc. Les fonctionnements représentent donc différents types de vie possibles et l'ensemble de capacité reflète ainsi la liberté qu'a une personne de choisir entre des modes de vie possibles. En revanche, les capacités de fonctionner reflètent ce qu'une personne peut faire ou peut être. La possession d'une source d'eau potable à proximité de la maison permet à l'individu d'acquérir le fonctionnement « s'abreuver en eau potable ». Sen appelle « taux de conversion », l'aptitude de l'individu à convertir les caractéristiques d'un bien en fonctionnement, ici utiliser l'eau potable disponible pour l'alimentation du foyer. Le taux de conversion dépend de caractéristiques propres à l'individu (sa condition physique pour transporter l'eau, son intelligence pour optimiser l'utilisation de la ressource etc.) mais aussi des caractéristiques sociales (institutions, biens publics, politiques, normes sociales etc, dans notre exemple il peut s'agir de l'autorisation légale d'utiliser cette source d'eau).

Ainsi, dans l'évaluation des impacts des activités pétrolières sur individu, nous ne pouvons nous contenter d'observer les fonctionnements atteints mais devons considérer la liberté qu'a la personne de réaliser ces fonctionnements. Si seuls les fonctionnements réalisés étaient pris en compte, alors il n'y aurait pas de différence de faite entre deux individus présentant des problèmes de santé dû à la consommation d'eau polluée, l'un parce qu'il n'a pas d'autres alternatives, l'autre ayant les moyens économiques d'acheter des bouteilles d'eau mais préférant utiliser l'argent pour d'autres achats. Or, si les deux individus ont le même manque dans la réalisation du fonctionnement « être en bonne santé », le second a la « liberté de faire autrement », à savoir la capacité de fonctionner qu'il n'active pas. En l'occurrence, il a la possibilité de recourir à une autre source d'eau, tandis que le premier n'a pas une telle liberté.

Sen (cité dans AFD, 2012) distingue la « liberté de bien-être » (well-being freedom), c'est-à-dire la liberté de réaliser une vie de qualité, de la « liberté d'agent » (agency freedom) qui désigne la liberté de buts généraux auxquels l'individu accorde de l'importance. Si la notion de well-being freedom est incluse dans celle d'agency freedom, la première peut décroître tandis que la seconde est accrue. C'est le cas par exemple, si un individu préfère délibérément vivre à proximité d'installations pétrolières, s'exposer à la pollution et encourir le risque d'être gravement malade dans un futur

moyen long terme, dans l'optique de mieux vivre à court terme via les indemnisations reçues par les compagnies.

Dans cette approche et vis-à-vis de notre étude, la vulnérabilité peut être appréhendée comme la structure de capacité propre à une personne et insuffisante pour faire face aux impacts des activités pétrolières. L'individu n'est pas en mesure de substituer une capacité à une autre en cas de choc exogène. La préférence pour une compagnie pétrolière d'employer un individu d'une autre province plutôt qu'un habitant local aura un impact plus grand sur ce dernier s'il a une liberté réduite de mener différents métiers et peu de capital économique et social. Selon Ballet et al. (2005, cité dans AFD, 2012) la structure de capacité des personnes pauvres est fortement concentrée, ce qui limite la substitution. Nous formulons l'hypothèse que les habitants de Dayuma pour assurer leurs revenus économiques s'appuient plus fortement sur certaines capacités (travail de la terre, emplois non qualifiés en rotation obtenus par leur communauté) car ne possèdent pas les capacités comme un niveau d'éducation universitaire, liens sociaux verticaux etc.

## **2) Perceptions, représentations et pratiques**

La manière de se représenter un « danger » est plus qu'une simple perception sensorielle. Elle implique un jugement qui va impacter les décisions et le comportement des individus et sociétés face aux événements, accidents, catastrophes qui les touchent. Ainsi, si représentations et pratiques ne sont pas les uniques facteurs de vulnérabilité et de résilience des individus face aux impacts des activités pétrolières, leur capacité d'influence justifie qu'elles soient l'objet d'une étude spécifique.

Représentations et comportements seront étudiés communément puisque ces deux notions « se déploient simultanément dans un processus dynamique d'interaction » (Peretti-Watel, 2000).

- Une représentation sociale est « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Peretti-Watel, 2000). Opposée à la pensée savante, elle a pour but de s'approprier la réalité extérieure. Par exemple ce sont des habitants qui, bien que touchés par la pollution, considèrent l'exploitation pétrolière comme bénéfique car créatrice d'emplois et donc de revenus.
- Les pratiques sont l'ensemble des comportements adoptés par un individu. Cela inclut donc toutes les pratiques quotidiennes d'alimentation et d'hygiène mais également les interactions entre les individus. Elles sont intimement liées aux représentations. Une des raisons pour lesquelles un individu consomme des aliments cultivés sur des terrains pollués peut être qu'il pense que le niveau de contamination n'est pas assez élevé pour acheter la nourriture plus chère ailleurs.

De nombreux travaux sur le rapport de la société aux risques ont déjà tenté de comprendre comment la variété des perceptions du risque influence la propension individuelle (Slovic, 1987) ou collective à s'en protéger, ou encore comment elles peuvent entrer en dissonance avec des informations techniques lorsqu'il s'agit, par exemple pour des élus, d'interpréter un message d'alerte, ou pour une population de comprendre les impacts d'un produit toxique. Les divergences de représentations entre acteurs peuvent justifier des attitudes différentes face au risque, mais aussi affecter la perception de la crédibilité des mesures de prévention, en général conçues par les experts ou les autorités mais dont l'application incombe au premier chef au public non spécialiste pourtant directement concerné par les risques (Kouabenan 2006).

Pour expliquer ces divergences, outre les apports de la sociologie sur l'influence du contexte social (amis, famille, réseaux sociaux, etc.) mais aussi de variables comme l'âge ou le sexe<sup>1</sup> (Short, 1984 ; Peretti-Wattel, 2000), l'anthropologie a montré l'influence de facteurs culturels dans la construction des représentations du risque (Douglas et Wildavsky, 1982). Selon eux la perception du risque n'est pas gouvernée par les traits de la personnalité, des besoins, des préférences ou des propriétés des risques. C'est un phénomène socialement, culturellement construit. Ce qui est perçu comme dangereux, et le niveau d'acceptabilité du risque, dépend de l'adhérence culturelle et de l'apprentissage social. Les auteurs développent une typologie de quatre contextes sociaux alternatifs auxquels ils font correspondre des principes culturels radicalement différents (individualiste, hiérarchique, égalitaire, fataliste) qui influencent leurs perceptions et position face à un risque donné. Comme l'explique Calvez (2006) :

*Ces principes expriment les principes d'ordre auxquels les individus marquent leur attachement ; ils orientent leurs actions, leurs argumentations et leurs justifications. Ils conduisent les individus à mettre les situations sous des éclairages cognitifs et axiologiques radicalement différents en cohérence avec les contextes sociaux qui leur correspondent. Ce sont ces éclairages que Mary Douglas qualifie de biais culturels.*

Il s'agira donc dans notre étude d'identifier les représentations et pratiques individuelles participant à réduire ou augmenter les vulnérabilités, comme la conscience du risque de contamination, la perception des bénéfices à tirer de la présence des compagnies pétrolières, les pratiques d'usage et gestion des ressources naturelles etc. L'objectif sera de catégoriser les individus en profils-type éclairant leur vulnérabilité face aux impacts des activités pétrolières.

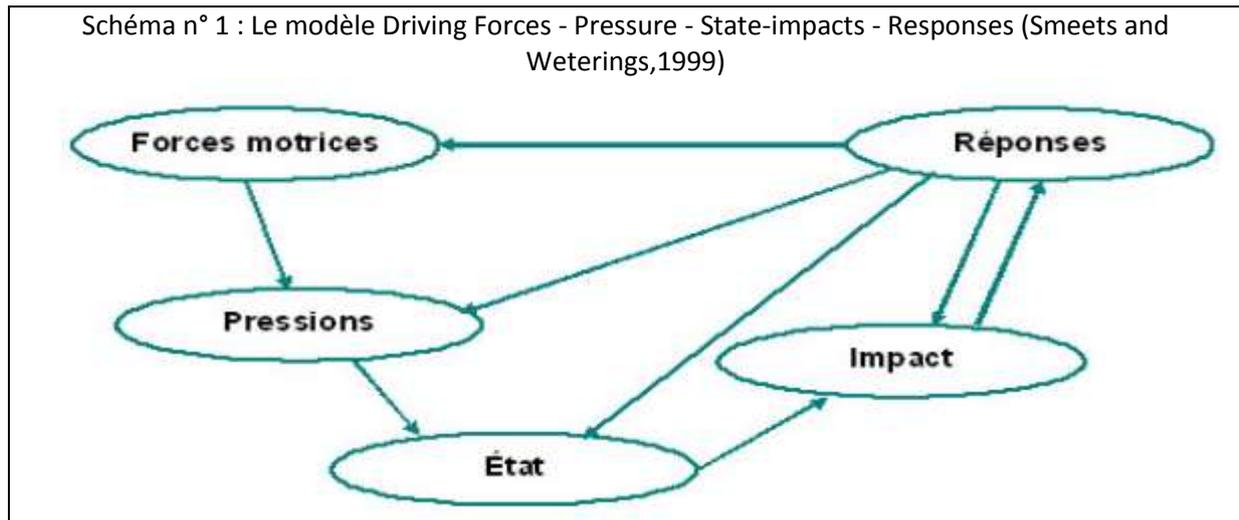
### **3) Santé environnementale et épidémiologie sociale**

En abordant d'un point de vue sociologique l'impact d'un environnement pollué sur la santé des individus qui l'habitent, je place mon étude dans la thématique de la santé environnementale. Cette notion recouvre l'ensemble des facteurs liés à la qualité des milieux de vie des populations et susceptibles d'avoir une influence sur la santé. Les politiques de santé environnementale visent ainsi à réduire les menaces qui pèsent sur les personnes dans leur ville, leur logement ou sur leur lieu de travail (AFSSET, 2004).

MONOIL s'est inspiré du cadre conceptuel *Integrated environmental assessment* (IEA) de la démarche GEO du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (UNEP, 2007) inspiré lui-même du modèle *Driving Forces - Pressure - State-impacts - Responses* (pour Forces motrices – Pression- Etat- Impact-Réponses) développé par l'Agence européenne de l'environnement (Smeets et Weterings, 1999).

---

<sup>1</sup> Ainsi les hommes tendent plus que la femme à sous évaluer les risques et surévaluer leur capacité à y faire face.



Dans MONOIL, les *forces motrices* sont les activités pétrolières, qui causent des *pressions* sur l'environnement, ici des contaminations (de l'eau, de l'air et des sols). Ces pressions dégradent l'état de l'environnement à un moment T, autrement dit sa qualité ; ces changements environnementaux ont des *impacts* sur les sociétés qui vivent à son contact tant en termes de santé (santé publique, animale, etc.) que d'accroissement de la vulnérabilité sociale initiale (avant impact) et de développement économique. Enfin, la *réponse* rend compte de la capacité sociale à faire face à ces impacts : c'est l'ensemble des mesures politiques, industrielles ou sociales, individuelles et/ou collectives, aux échelles locales, régionales ou nationale, visant à réguler, prévenir, réduire les contaminations et/ou l'exposition aux contaminants et donc l'intensité des impacts.

Pour étudier un risque de contamination, les sciences dures se réfèrent à l'épidémiologie, définie comme « un raisonnement et une méthode propres au travail objectif en médecine et dans d'autres sciences de la santé, appliquées à la description des phénomènes de santé, à l'explication de leur étiologie et à la recherche des méthodes d'intervention les plus efficaces. » (Jenicek, Cléroux, 1982). Il s'agit donc, dans le cas de la pollution pétrolière, d'étudier le lien entre la présence de cette pollution dans l'environnement et l'apparition de maladies au sein des communautés avoisinantes.

Si l'épidémiologie se rattache à la catégorie des « sciences dures », l'importance des déterminants sociaux dans l'état sanitaire d'une population est de plus en plus reconnue. En 2005, l'OMS dresse deux constats<sup>2</sup> :

- 1) « La part la plus importante des problèmes de santé est imputable aux conditions sociales en général. Un individu a moins accès aux ressources de santé, tombe plus souvent malade et meurt plus jeune selon qu'il appartient à un groupe vulnérable et socialement désavantagé plutôt qu'à un groupe socialement privilégié »
- 2) « Or, les politiques de santé ont été dominées par des solutions axées sur la lutte contre la maladie qui font en grande partie abstraction de l'environnement social. De ce fait, les problèmes de santé persistent, les inégalités se sont accentuées et les interventions sanitaires ont donné des résultats qui pourraient être meilleurs. »

L'épidémiologie est donc également investie par les sciences sociales qui analysent ce que la Commission des déterminants sociaux de la Santé de l'OMS appelle « les causes des causes » c'est à

<sup>2</sup> [http://www.who.int/social\\_determinants/strategy/QandAs/fr/index.html](http://www.who.int/social_determinants/strategy/QandAs/fr/index.html)

dire les raisons pour lesquelles, à un moment donné, un individu va adopter un comportement à risque de contamination (par exemple utiliser de l'eau contaminée pour cuisiner).

Dans un article publié dans la Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique, M. Goldberg et A. Leclerc s'intéressent aux déterminants sociaux des inégalités sociales de santé. Le constat d'inégalités sociales de santé persistantes, quels que soient les problèmes, incluant l'accès à la prévention et aux soins et la qualité de ceux-ci, les populations considérées ou les indicateurs de statut social choisis, a suscité dans les années 1980-90, de nombreuses recherches. Le passage du constat aux tentatives de comprendre les inégalités de santé s'est opéré grâce notamment à un apport massif des sciences sociales, et d'une recherche internationale particulièrement pluridisciplinaire, s'accompagnant dans certains pays de l'élaboration de politiques visant à réduire les inégalités sociales de santé. Ainsi, plusieurs pays en Amérique du Nord et en Europe (Pays-Bas, Grande Bretagne, pays scandinaves) ont suscité et financé des programmes de recherche ambitieux dans ce domaine (ex : Programme Committee on Socio-Economic Inequalities in Health, 2001).

De la même manière, l'Académie des Sciences consacre un chapitre à l'épidémiologie sociale dans un rapport publié en 2006. Celui-ci stipule que la sociologie, la psychosociologie et l'anthropologie fournissent des cadres de référence permettant à la fois d'interpréter des comportements pouvant augmenter ou diminuer les risques de contracter une maladie, et d'analyser les autres sources d'inégalités tenant aux modes d'organisation de la société ou aux inégalités de « capital social<sup>3</sup> » entre individus. Les observations anthropologiques, par exemple, peuvent être très précieuses pour signaler un problème jusque-là méconnu, ou pour proposer une interprétation de phénomènes observés (surmortalité, par exemple) en fonction de comportements spécifiques. On peut citer le cas de la maladie de Kuru. Il s'agissait d'une maladie mortelle très répandue dans les tribus de Nouvelle-Guinée durant le 20<sup>ème</sup> siècle et dont la cause était inconnue. Des anthropologues ont finalement démontré que la cause de cette maladie provenait des pratiques cannibales des tribus qui mangeaient le cerveau des défunts. L'interdiction de ces pratiques a fait chuter le nombre de cas déclarés de manière significative, de quelque 250 nouveaux cas par an au maximum de l'épidémie en 1950 moins d'une cinquantaine était recensée en 1975 (Mathews and al. 1968).

Souhaitant inscrire mon étude dans une démarche de recherche-intervention, c'est à dire de produire une « connaissance actionnable » pour les acteurs (Stassart, Mormont, 2008), comprendre les « causes des causes » de la contamination des communautés exposées à la contamination pétrolière me paraît essentiel pour donner les moyens aux pouvoirs publics/ organisations de mettre en place des actions de prévention. En révélant les inégalités sociales face à la maladie ou plus généralement dans les comportements de santé, l'épidémiologie sociale peut aider à un meilleur ciblage des politiques publiques (OMS, 2008). L'Académie des sciences le dit explicitement « on ne peut, certes, pas modifier l'appartenance sociale d'un individu (encore que sortir une personne de la marginalité sociale soit un objectif légitime), mais on peut tenter d'agir sur un certain nombre de comportements qui sont propres à son groupe, quitte à renvoyer à des processus d'éducation s'inscrivant dans le long terme » (Valleron, 2006)

---

<sup>3</sup> Capital social : Réseau de relations personnelles qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin. Ce réseau est en partie "hérité" (relations familiales, par exemple). Il peut concerner n'importe quel individu, pas seulement ceux qui sont issus de milieux favorisés et qui ont, comme on dit, "des relations". Toutes les relations ne se "valent" pas : certaines sont plus efficaces que d'autres, ce qui crée ici aussi des inégalités. (P. BOURDIEU, 1979)

## C) Méthodologie

La méthodologie d'enquête est fondée sur l'usage de différentes techniques de recherche : ainsi 70 entretiens ont été menés avec différentes catégories d'acteurs :

- 35 avec des acteurs institutionnels, associatifs, d'entreprises pétrolières
- 35 avec des habitants de Dayuma
- couplés à des observations de terrain (3 visites de communautés avec la Red Socio Empleo,
- 1 accompagnement des médecins du centre de santé à une campagne de vaccination,
- 4 visites in situ sur les parcelles impactées des personnes ;
- 1 gestion/ remédiation de rupture de canalisation de pétrole (« *derrame* ») observé ;
- Une importante masse documentaire (thèses, mémoires, documents administratifs) a également permis de renseigner le contexte (ils sont présentés en bibliographie).

Nous souhaitons souligner l'importance du réseau de contacts due à une mission de terrain d'une durée de 4 mois. Ce réseau composé de propriétaires, d'élus locaux, et de personnel associatif a été d'une aide précieuse pour rencontrer les personnes affectées, prendre connaissance des problèmes environnementaux, des accidents industriels sur un site d'étude aussi vaste que Dayuma.

### 1. Entretiens

#### i. Entretiens avec des habitants de la paroisse de de Dayuma

L'enquête s'appuie sur 35 entretiens menés en langue espagnole avec des habitants de la paroisse de Dayuma. La grande majorité des entretiens, 29, se sont déroulés au centre de santé de Dayuma, et 6 individus ont été interrogés directement sur leur lieu de vie. La durée des entretiens varie de 20 minutes à 1h, selon la disponibilité de l'individu et le déroulement de l'entretien. Les individus ont été invités par les médecins qu'ils consultaient à répondre à la requête d'entretien : leur participation est donc volontaire et ne suit pas le découpage démographique de la paroisse.

Le guide d'entretien (cf. annexe) constitue non seulement une base contraignante obligatoire mais également un outil adaptable aux réponses reçues (précisions, compléments, ajouts possibles). La trame a été élaborée de manière à saisir comment les individus expérimentent et s'approprient au quotidien la présence des activités pétrolières et leurs impacts économiques, sociaux et sanitaires. Si l'entretien est conduit correctement, il fournit un socio-type (Bres, 1991) de l'individu, non seulement de ses perceptions mais également des éléments objectifs de sa situation. Il est par exemple demandé à l'individu d'indiquer si il existe des installations pétrolières à proximité de chez lui (élément objectif) et ce qu'il pense de la qualité de l'eau qu'il boit (perception). Les éléments recueillis permettent de tirer des conclusions sur le niveau d'autoprotection pour chaque individu, comportement qui contribue à leur vulnérabilité ou à leur résilience. On est alors en mesure de qualifier et de comprendre de près la vulnérabilité des populations sur le terrain.

Le travail d'analyse a été effectué à partir de Sonal, logiciel de retranscription et d'analyse des entretiens. Dans un premier temps, chaque entretien a été divisé en extraits auxquels ont été attribuées des thématiques. Huit thématiques avaient été préalablement définies afin de couvrir

l'ensemble des sujets abordés lors des entretiens. Chaque thématique comprend les perceptions, représentations, et les pratiques de l'individu :

- Biographie : profil sociologique de l'individu (âge, sexe, profession, situation familiale) et son histoire de vie (événements marquants, évolution économique, professionnelle, sociale, psychologique)
- Environnement : Perceptions et utilisations de l'environnement
- Pollution : Exposition vécue et ressentie à la pollution pétrolière, connaissance/explications données à celle-ci, positionnement adopté (prévention, désintérêt, fatalisme etc.)
- Santé : Représentation de la santé individuelle/des proches, pratiques de soin, connaissances/explications données aux maladies
- Préoccupations actuelles : sujets qui occupent l'esprit des individus et/ou les conversations au quotidien.
- Compagnies pétrolières : représentations des entreprises pétrolières, relations (économiques, professionnelles, conflictuelles) avec celles-ci.
- Communauté : organisation, relations au sein de la communauté
- Capacité d'action (individuelles, collectives, des institutions etc.) : marge de manœuvre, capacité d'initiative, actions déjà entreprises par les individus, les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les compagnies face aux impacts des activités pétrolières.

Les résultats de l'enquête ont permis d'identifier les facteurs de vulnérabilité structurelle ainsi que les stratégies mises en place par les individus pour prévenir ou « faire face » à la précarité économique, sociale et sanitaire. Ces résultats sont présentés sous 4 formes :

1. Sous forme d'extraits d'entretiens insérés tout au long du mémoire pour appuyer une analyse
2. Sous forme de graphique dans le chapitre 7 présentant les facteurs de vulnérabilité économique, sociale et sanitaire
3. Sous forme de tableau dans le chapitre 7 présentant les stratégies individuelles et collectives face aux impacts des activités pétrolières
4. Sous forme de socio-profil dans le chapitre 8 catégorisant trois positionnements type des habitants de Dayuma face aux impacts environnementaux et sanitaires des activités pétrolières

#### ii. Entretiens avec des acteurs institutionnels et associatifs

35 entretiens ont été réalisés avec des acteurs institutionnels et associatifs. Les entretiens ne suivent pas de guide contraignant mais abordent les mêmes grandes thématiques : parcours de l'individu, objectifs et fonctionnement de l'organisation, relation avec les activités pétrolières et les habitants, forces et faiblesses. Ils permettent d'apporter des précieux éléments de compréhension sur les grandes structures politiques, économiques, politiques et sociales évoquées plus haut.

Par exemple Des entretiens avec l'équipe de la Red Socio Empleo m'ont ainsi éclairée sur la politique d'emploi au sein des communautés, dont la connaissance est indispensable pour interpréter par la suite les représentations et pratiques des individus. Comprendre le système de rotation des postes des entreprises pétrolières est une clef d'analyse du sentiment d'injustice et d'abandon de certains individus.

Les résultats de ces entretiens ont permis également d'identifier les facteurs externes aux individus influençant leur vulnérabilité, exposés notamment dans les chapitres 5 et 6.

### iii. Entretiens informels

Une trentaine d'entretiens informels non enregistrés ont également été réalisés au gré des rencontres avec des équatoriens, habitants de Dayuma ou non, de diverses catégories sociales. Apportant une opinion, un regard, des informations, ou de simples remarques, ils m'ont ouvert de nombreuses pistes de compréhension et d'analyse du terrain. Par exemple lors des trajets de bus, les discussions avec les autres passagers, m'ont donné une bonne vision des préoccupations quotidiennes des habitants et de leur sentiment sur la politique actuelle.

## 2. Observation participante, observation en situation

Parallèlement aux entretiens, mon séjour de 3 mois à proximité du terrain étudié m'a permis d'effectuer de l'observation participante.

Définie par Alain Touraine comme « la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune », elle consiste à étudier une population en réalisant un travail de terrain au contact direct des individus et en partageant leur mode de vie (Coenen-Huther, 1995). Dans la réalisation de mon terrain, cela a consisté principalement à :

- partager des moments quotidiens avec les individus enquêtés sur leur lieu de vie
- accompagner des médecins ou acteurs institutionnels lors de missions dans les communautés
- observer les interactions d'individus lors d'évènements particuliers (par exemple lors d'une fuite accidentelle de pétrole<sup>4</sup>).

Dans « L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites », S. Martineau (2005), présente les quatre « tâches incontournables » de l'observation en situation que je me suis efforcée de remplir :

- 1) Présence sur les lieux-même du terrain et adaptation au milieu observé.
- 2) Attention soutenue dans l'observation d'évènements
- 3) Enregistrement audio ou prise de note lors des observations
- 4) Compte rendu de ce qui a été observé afin d'en proposer une interprétation

S. Martineau souligne également que l'observation en situation n'est pas déconnectée du chercheur. « *Le fait d'être un homme ou une femme, d'être plus ou moins jeune ou vieux, d'appartenir à un groupe ethnique reconnaissable par des traits physiques particuliers, ou encore, d'être habillé de telle ou telle façon, de se comporter selon tels codes de politesse plutôt que tels autres, d'utiliser un vocabulaire particulier, peut faire une différence, c'est-à-dire, influencer sur la façon dont le chercheur sera perçu par les sujets observés et donc sur les attitudes et comportements qu'ils adopteront ou non.* »

---

<sup>4</sup> Derrame : mot équatorien signifiant un déversement de pétrole dans l'environnement suite à une rupture d'un tuyau d'une installation pétrolière

Mon terrain a été facilité par mon profil « jeune », « femme » et « occidentale ». Non seulement j'étais rapidement étiquetée comme « non menaçante » du fait d'être « jeune » et « femme », mais de surcroît, l'étiquette « occidentale », peu répandue dans la région, attisait une curiosité bienveillante, le tout facilitant les échanges et les opportunités d'observations participante. Le langage joue également un rôle essentiel dans le rapport chercheur-individu enquêté et donc dans le recueil d'informations. Ma maîtrise de l'espagnol, fluide mais imparfaite, a pu dans ce sens effacer les catégorisations sociales qui peuvent découler des différents vocabulaires utilisés.

Gold (1958) a établi une typologie des rôles adoptés par le chercheur sur le terrain. Il en identifie quatre, repris par S. Martineau :

- « - Le participant complet : ici le chercheur observe dans la clandestinité, il se doit donc de participer aux actions du groupe afin de ne pas être repéré.
- Le participant observateur : dans ce cas le chercheur peut être un pair (par exemple, observer le travail dans une cuisine de restaurant en y faisant la plonge) mais son statut d'observateur est connu des autres.
- L'observateur participant : le chercheur est intégré au groupe mais cette intégration est tout de même limitée; il pourra à l'occasion remplir certaines tâches au sein de la communauté observée mais il n'est pas un collègue ou un membre à part entière du groupe.
- L'observateur complet : dans ce dernier rôle, le chercheur ne fait qu'observer et ne prend aucunement part à l'action; bien que reconnu comme observateur, il réalise une intégration en retrait; c'est le cas par exemple d'un chercheur qui assiste au réunion du conseil d'administration d'une entreprise. »

Ma posture a été principalement celle d'observateur participant ou d'observateur complet, la diversité des individus fréquentés et les contraintes temporelles ne permettant pas une implication plus conséquente.

### 3. Analyse documentaire

La réalisation de l'enquête s'est appuyée sur une analyse documentaire dans laquelle nous distinguons :

- **Les documents factuels** renseignant sur le contexte et appuyant les propos énoncés : documents juridiques (constitution, lois, décrets), statistiques de l'INEC, rapports d'activités, ouvrages universitaires, publications d'ONGs, articles de journaux.
- **Les documents théoriques** enrichissant la réflexion et structurant l'analyse par la présentation de méthodes d'enquête, de concepts clefs, d'études de cas et d'analyses sur des problématiques présentant des similarités à notre travail.

# Partie 1 : L'EXPLOITATION PETROLIERE EN AMAZONIE EQUATORIENNE : UN ENJEU NATIONAL, UNE REALITE LOCALE

---

Représentant un tiers du budget général de l'Etat (ministère des finances, 2012), les activités pétrolières sont présentées par l'Etat comme un enjeu national pour assurer le développement économique et social du pays. L'intérêt national défendu par le gouvernement Correa doit toutefois concilier avec l'intérêt local, dont la vision défendue par les habitants, privilégiant la préservation des ressources naturelles, est parfois opposée. Des tensions émergent, comme c'est le cas avec la communauté de Sarayaku, mobilisée contre l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières sur son territoire. Face à cette dissonance entre l'échelle nationale et la réalité locale, le président de la République accuse des ONGs françaises et belges (WWF, Paroles de Nature, Mouvement d'Actions à Travers le Monde, Altervoyages) de conseiller et financer le mouvement indigène Kichwa. « *Ces gringuitos à la panse bien pleine (...) qu'ils aillent demander à la France de ne pas raffiner le pétrole, de ne pas faire d'armes nucléaire, mais qu'ils ne viennent pas nous imposer leurs caprices nous condamnant à la misère* ». (El Ciudadano, le 21-04-2012)<sup>5</sup>

Il s'agit dans cette première partie d'apporter une bonne compréhension de la « toile de fond » sur laquelle s'inscrit l'exploitation de la ressource pétrolière en Equateur. En nous intéressant aussi bien à l'échelle nationale (ch1) que locale (ch2), nous éclairerons tout d'abord les dynamiques des activités pétrolières passées et actuelles. Nous nous intéresserons ensuite aux impacts économiques, sociaux (ch 3) et sanitaires (ch 4) des activités pétrolières dans la paroisse de Dayuma, où sont extraits près de 12 millions de barils de pétrole brut par an (direction national des hydrocarbures, 2009).

---

<sup>5</sup> [http://www.elciudadano.gob.ec/index.php?option=com\\_content&view=article&id=32008:caso-sarayaku-es-una-pantalla-para-evitar-la-explotacion-petrolera-en-ecuador-y-frenar-la-decima-ronda-petrolera-para-explorar-el-sur-oriente-ecuatoriano&catid=40:actualidad&Itemid=63](http://www.elciudadano.gob.ec/index.php?option=com_content&view=article&id=32008:caso-sarayaku-es-una-pantalla-para-evitar-la-explotacion-petrolera-en-ecuador-y-frenar-la-decima-ronda-petrolera-para-explorar-el-sur-oriente-ecuatoriano&catid=40:actualidad&Itemid=63)

# Chapitre 1. L'Equateur : des siècles d'histoire, 40 ans d'or noir

Après un portrait pluriel du pays (A), les multiples aspects de l'exploitation pétrolière seront approfondis (B), le but étant d'offrir un regard à la fois global et compréhensif sur la place et le rôle du pétrole en Equateur.

## A. L'Equateur : un pays en développement, un pays de changements

### 1) Données générales



CAPITALE :	Quito
POPULATION :	14.306.876 habitants (année 2011)
SURFACE :	256379 Km <sup>2</sup>
LANGUES OFFICIELLES:	L'espagnol et, depuis 2008, le kichwa et le shuar

RELIGION :	Liberté de culte, religion catholique prédominante
MONNAIE:	Le dollar des Etats Unis depuis 2000
FRONTIERES :	Nord: Colombie Sud et Est: Pérou Ouest: Océan Pacifique
GEOGRAPHIE	<p>1) <b>La Costa (la «Côte»)</b> qui comprend une plaine littorale et une chaîne de faible altitude (800 m); elle longe la cordillère des Andes et s'étend en bordure de l'océan Pacifique sur toute la longueur de pays, couvrant une superficie de 70 000 km<sup>2</sup>, soit un peu plus du quart de la superficie de l'Équateur. La largeur de cette plaine côtière varie de 30 km à 200 km. La Côte compte 30 % de la population équatorienne.</p> <p>2) <b>La Sierra</b>, c'est-à-dire les Andes (ou hautes terres centrales), est composée d'une double cordillère parallèle de montagnes élevées et massives: la Cordillère occidentale et la Cordillère orientale (ou royale), les deux étant séparées par un fossé médian, «le couloir andin». La Sierra regroupe quelque 60 % de la population du pays.</p> <p>3) <b>L'Oriente</b> forme la partie amazonienne de l'Équateur: c'est l'Amazonie ou la jungle orientale. <b><i>Bien que cette région occupe plus de la moitié du territoire équatorien, elle compte moins de 10 % de la population totale du pays.</i></b></p> <p>4) L'Équateur comprend également <b>l'archipel des Galápagos</b>, situé dans le Pacifique, à environ 965 km à l'ouest du continent. Cet archipel compte six îles principales et une douzaine d'îles plus petites qui sont les parties émergées d'édifices volcaniques, éteints pour la plupart. Officiellement appelé archipiélago de Colón (archipel du Colon), l'archipel couvre 7812 km<sup>2</sup> (Porto Rico: 9104 km<sup>2</sup>) pour une population de près de 10 000 habitants.</p>
PROVINCES	Esmeraldas, Carchi, Manabí, Imbabura, Guayas, Pichincha, Los Ríos, Tungurahua, El Oro, Cotopaxi, Sucumbíos, Santo Domingo de los Sachilas, Santa Elena, Bolívar, Francisco de Orellana, Chimborazo, Napo, Cañar, Pastaza, Azuay, Morona Santiago, Loja, Zamora Chinchipe, Galápagos



Source : Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo 2012

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	1,9% (2010)
PREVISION DEMOGRAPHIQUE	17.000,00 (2020)
TAUX BRUT DE MORTALITE	5,0% (2010)
ESPERANCE DE VIE_HOMMES	72,79 ans (2011)
ESPERANCE DE VIE_FEMMES	78,82 ans (2011)
POPULATION URBAINE	65,00% (2011)
POPULATION RURALE	35,00% (2011)
FORCE LABORALE	4.960.484 (2010)
REGIME POLITIQUE	République à régime présidentiel Constitution entrée en vigueur le 20 octobre 2008
ECONOMIE :	L'économie équatorienne est basée sur l'exportation du pétrole, de la banane et de la crevette. Le quatrième pilier est le tourisme qui est en constante augmentation.
PIB PAR TETE	\$ 7900,00 USD (2009)

Source : Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo 2012

## 2) Exposé historique

Le territoire de l'actuel Équateur est, au X<sup>e</sup> s., peuplé par des tribus formant de petits royaumes indépendants, annexés par l'empire Inca vers la fin du XV<sup>e</sup> s.

Affaibli par des guerres internes, l'empire Inca est démantelé, malgré une certaine résistance, par les colons espagnols dirigés par Pizarro en 1532. Naît à la place une économie florissante, principalement agricole, basée sur l'exploitation et l'asservissement des populations natives.

Après 10 années de batailles et grâce au leadership de Simon Bolivar, l'indépendance est acquise le 10 août 1830. Le pays prend son nom définitif « República del Ecuador ». La nouvelle nation mettra cependant du temps d'unifier, agitée par l'opposition entre les élites de la Costa, commerçants et libéraux, et celles de la Sierra, grands propriétaires terriens plus conservateurs. Tout le long du XX<sup>e</sup> siècle, l'Équateur connaîtra une grande instabilité politique. Entre 1925 et 1962, une trentaine de présidents se succèdent. De droite ou de gauche, civils ou militaires, ils sont régulièrement renversés ou contraints de démissionner. Au cours des années 1970, l'exploitation intensive des hydrocarbures (découverts en 1973) conduit à un changement significatif du pays. La rente pétrolière permet en effet un développement économique ainsi que l'émergence de nouvelles élites et l'essor d'une classe moyenne urbaine. Mais le boom pétrolier entraîne l'endettement du pays et laisse à l'écart presque la moitié de la population, en particulier les paysans, généralement amérindiens, aux très faibles revenus.

Une constitution démocratique est approuvée en 1978, les premières élections libres ont lieu l'année suivante. Les années 1980 sont marquées par l'aggravation des difficultés économiques dû à la baisse des cours mondiaux des hydrocarbures et de certains produits agricoles (café, cacao), entraînant un taux élevé de chômage et d'inflation que les gouvernements successifs échouent à endiguer. Lancée en 1990, la contestation des Amérindiens, représentant plus de 40% de la population, s'amplifie durant toute la décennie. Après une nouvelle guerre en janvier et février 1995, le vieux conflit frontalier avec le Pérou est entériné par un accord de paix en octobre 1998. Au niveau politique, corruption, confusion et soulèvement populaire sont les mots d'ordre dans un décor de profonde récession.

L'année 2000 débute avec une grave crise politique. Une forte mobilisation indigène et sociale réclame la démission du président Jamil Mahuad et s'oppose au projet de dollarisation, qui sera toutefois opéré en septembre. L'instabilité politique perdure jusqu'aux élections présidentielles de 2006, remportées par Rafael Correa, économiste de gauche (quasiment) nouveau venu en politique. Pour mettre en application son programme d'inspiration bolivarienne, qui prévoit, outre un large volet social et la lutte contre la corruption, la renégociation de la dette, le passage à terme au socialisme, le renforcement de la souveraineté nationale et une prise de distance vis-à-vis des États-Unis, une nouvelle constitution est élaborée et adoptée par référendum à 82% en 2008. Investissement dans les infrastructures, coups d'éclat dans les domaines économiques et politiques, il poursuit sa politique de « Revolución Ciudadana », estimant qu'il faudra 80 ans à son pays pour changer réellement.

Cette marche forcée vers le changement n'est pas du goût de tous. Après avoir dû faire face à la rébellion d'une partie des forces de l'ordre en septembre 2010, R. Correa affronte ouvertement les médias qu'il poursuit devant la justice et tente de réguler à l'occasion d'un référendum organisé en mai 2011 visant aussi à réformer le système judiciaire.

## B. Le pétrole en Equateur : une ressource naturelle, économique, politique

### 1) L'Equateur, producteur de pétrole

L'Equateur est un pays exportateur net de pétrole et membre de l'OPEP depuis 1973. Après l'avoir quittée en 1992, il réintègre l'organisation en 2007. Les compagnies nationales Petroecuador et Petroamazonas assurent 70% de la production, les 30% restants sont pris en charge par des multinationales dont les principales sont Repsol-YPF, Agip Oil et Andes Petroleum (Arch-TA, 2012).

Le pétrole exploité en Amazonie équatorienne représente actuellement 1/3 des recettes de l'Etat et 48% de ses exportations. En 2010, la production moyenne de l'Equateur a atteint 495.100 barils par jour, le positionnant au 32ème rang mondial<sup>6</sup>. A titre de comparaison, la production de l'Arabie Saoudite est de 10.520.000b/j (1er rang mondial) et celle du Venezuela de 2.375.000b/j (13ème rang mondial). Au rythme de production de 2009, la durée de vie utile des gisements pétroliers en Equateur est de 34 ans (OLADE, 2010).

L'Equateur occupe le 4e rang en Amérique Latine pour ses réserves prouvées de pétrole (environ 5 milliards de barils), derrière le Mexique, le Venezuela et le Brésil. Pourtant, il demeure un producteur d'énergie de niveau intermédiaire, à l'échelle de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Il représente 2,12% de la production régionale d'énergie primaire, avec 11,24 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP), selon l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA, 2008). Cette production se compose pour l'essentiel de pétrole brut (84,23%), d'hydro-électricité (5,52%), de combustibles renouvelables et déchets (5,21%) et de gaz naturel (5,03%). En dix ans, la part du pétrole et du gaz s'est sensiblement accrue (+5 points de pourcentage pour chacun de ces combustibles), au détriment des déchets et combustibles renouvelables (-9 points) et, dans une moindre mesure, alors que l'hydro-électricité restait stable (-0,75 point) (IEA, 1998-2008.) Cette tendance dévoile une dépendance croissante de l'Equateur aux hydrocarbures, et en particulier du pétrole. Cette évolution ne paraît toutefois pas partagée sur le continent puisque la part du pétrole dans la production d'énergie primaire de l'Amérique Latine et des Caraïbes est passée de 48,1% à 41,1%, entre 1996 et 2006.

### 2) Historique et dynamiques actuelles du pétrole en Equateur

#### *i. De la ruée vers l'or noir aux désillusions économiques, l'emprise du pétrole sur l'économie équatorienne*

Trois étapes marquent le processus d'exploitation du pétrole en Equateur. De 1920 et 1949, l'Amazonie est l'objet d'explorations par des compagnies pétrolières se livrant une forte concurrence. L'intérêt pour la région retombe durant les décennies 1950 1960 et les activités sont suspendues. Finalement, la découverte par Texaco-Gulf des premiers gisements à Lago Agrio (Province de Nueva Loja) en 1967, associé à un contexte international favorable, marque le début de l'exploitation des réserves pour répondre à la demande des pays industrialisés (Baez Tovar, 1992)

S'en suit une véritable « ruée vers l'or noir » (Fontaine, 2003), une trentaine de concessions sont attribuées à des compagnies étrangères, couvrant plus de 10 millions d'hectares dans la région.

L'Etat crée en 1971 la Corporación Estatal Petrolera Ecuatoriana (CEPE), remplacée en 1989 par Petroecuador. L'entreprise est constituée de trois divisions principales : Petroproducción en charge de l'exploration et l'extraction du pétrole et du gaz naturel, Petroindustrial pour les opérations de raffinage et Petrocomercial pour le transport et la commercialisation des produits raffinés pour le marché intérieur équatorien.

En 1972 est inauguré le système de l'oléoduc transéquatorien (SOTE), construit par Texaco-Gulf Oil, d'une capacité de 250.000 b/d. Il relie l'ensemble des champs pétroliers amazonien. Il mesure 503 km de long et franchit les Andes à plus de 3500 mètres d'altitude pour rejoindre la raffinerie d'Esmeraldas, située sur la côte pacifique de l'Equateur.

<sup>6</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2173rank.html>

## Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

Le choc pétrolier de 1973 ouvre une ère de prospérité, qui se traduit par une croissance du PIB de 25,3% en 1973, puis de 9% en moyenne dans les années 1970.(Fontaine, Narvaez, 2006) Le pays se repositionne au sein du système économique mondial grâce à son nouveau statut de producteur de pétrole, passant ainsi de « pauvre pays producteur de cacao à nouveau pays riche producteur de pétrole » selon René Báez Tovar (1992) .

Le « miracle équatorien » connaît toutefois une longévité limitée, l'Etat devant rapidement faire face à un déséquilibre croissant de la balance commerciale (les importations sont multipliées par 7 entre 1971 et 1980, contre une multiplication par 4 des exportations de produits non-pétroliers) ainsi qu'à un accroissement de la dette externe, qui passa de 261 millions à 10,3 milliards de dollars entre 1970 et 1990, atteignant même 100 % du PIB entre 1987 et 1991.(Fontaine, 2003 a : 90 et 97).

Les années 1980 n'ont pas amené d'amélioration, caractérisées par un déclin durable des prix mondiaux du pétrole et un ralentissement du PIB qui retrouva une moyenne annuelle de 2,1 %. En 1984, suite à la négociation des conditions du paiement de la dette par le gouvernement, une politique d'ajustement structurel sous la tutelle du FMI est mise en place, ce qui s'avèrera un échec pour l'économie nationale (Acosta, 2003)

Dans les années 1990, les entreprises pétrolières ont une position privilégiée : elles sont rémunérées en pétrole brut, selon un partage établi à la signature du contrat d'exploitation, et disposent librement de la part qui leur revient. Souffrant de l'effet conjugué de la crise de la dette et de la baisse des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, l'Equateur ouvre son industrie pétrolière aux capitaux privés internationaux. Par ailleurs, des réformes passées entre décembre 1993 et août 1998 visent à accroître la capacité de production nationale, entérinant l'abandon de la stratégie conservatrice des années 1970 et 1980, lorsque l'Équateur était membre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). La construction du deuxième oléoduc, l'Oleoducto de Crudos Pesados, est confiée à un consortium privé en 2000 (G.Fontaine, 2009)

### *ii. Une nouvelle politique énergétique nationaliste*

L'année 2005 est un moment clef dans la relation entre l'Etat et les entreprises multinationales. Le gouvernement opère la nationalisation des bénéfices extraordinaires réalisés dans le secteur pétrolier depuis le début des années 2000, marquant le début d'une politique nationaliste dans le domaine énergétique. En 2008, le gouvernement Correa impulse la renégociation des contrats avec les entreprises pétrolières, dans le but de revoir à la hausse la participation de l'État dans la production. Si les entreprises acceptent de négocier leur contrat, la répartition des bénéfices extraordinaires serait alors de 70% pour l'État et 30% pour elles (G.Fontaine, 2009)

En quelques mois, les contrats des principaux blocs en exploitation sont ainsi révisés, sous la forme de «contrats de participation modifiés ». La première à conclure un accord, en mars 2008, est Petroriental, pour les blocs 14 et 17. La part de l'État dans la production dans ces blocs passe respectivement de 25,4% à 57,4% «contrats de participation modifiés ». Certaines entreprises, comme City oriente ou Petrobras dans le bloc 31, ont annulé leur contrat, faute de parvenir à un accord (G.Fontaine, 2009)

Ce tournant nationaliste a plusieurs conséquences. On note un reflux des Investissements Directs à l'Étranger à partir de 2005. La participation de l'État s'étant accrue au détriment des entreprises privées, deux des cinq entreprises privées (Occidental et Petrobras) vont quitter le pays faute de parvenir à un accord avec ces gouvernements sur les modalités de leur présence en Équateur. Une troisième (Encana) a vendu ses parts au consortium chinois Petroriental (filiale équatorienne de l'entreprise nationale chinoise CNPC), qui a entamé une négociation sur la modalité contractuelle avec le gouvernement, à l'instar de Repsol-YPF et Agip Oil (G.Fontaine, 2009)

L'importance des revenus du pétrole pour l'économie nationale est assez significative. Rappelons qu'en 2011, l'exportation de pétrole et de produits dérivés du pétrole représentait 51% de la valeur totale des exportations tandis que les revenus de l'Etat liés aux activités pétrolières comptaient pour un tiers du budget général de l'État (Ministère des Finances, 2012). . Depuis 2008, l'ensemble des revenus alimentés par la rente pétrolière

est administré directement par le Ministère de l'Économie et des Finances. Celui-ci la redistribue en fonction d'un mécanisme complexe de pré attributions, entre le gouvernement central, des organismes parties, les collectivités territoriales, et les fonds de placement mentionnés plus haut. Ainsi, en 2006, le niveau de la rente atteint 4,28 milliards de dollars. Plus de la moitié est destinée au budget de l'État (53%). Le reste se répartit entre Petroecuador (10%) ; une vingtaine de parties (comme les Forces Armées, l'Institut d'écodéveloppement de la région amazonienne équatorienne (Ecorae) et les universités) ainsi que les pouvoirs locaux (conseils provinciaux et municipalités) à hauteur de 5% ; et trois fonds communs de placement à hauteur de 32% (G.Fontaine, 2009)

### 3) Cadre légal environnemental et social

La législation concernant les activités pétrolières en matière environnemental et social existe depuis 1971, mais est extrêmement faible et non appliquée. Elle s'est significativement renforcée depuis 1998, date à laquelle les droits collectifs, la protection de l'environnement et la consultation préalable des peuples indigènes et des communautés locales en général sont reconnus par la constitution. La nouvelle Constitution (2008) renforce ces droits et obligations, en particulier en proclamant le droit de la nature.

<b>Tableau n°3 : Cadre légal environnemental et social des activités pétrolières</b>	
1971	Promulgation du Décret 1459, sur la Loi sur les hydrocarbures. Les producteurs de pétrole doivent adopter toutes les mesures nécessaires à la protection de la faune et de la flore, ainsi que des autres ressources naturelles. Ils doivent également prévenir la pollution de l'eau, de l'atmosphère et de la terre. La loi interdit également l'incinération ou l'émission de gaz naturel dans l'atmosphère, sans autorisation du Ministère de l'Air.
1974	Promulgation du Décret 530, sur les Réglementations pour l'Exploration et l'Exploitation des Hydrocarbures. Les opérateurs doivent prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour éviter tout dommage ou lésion aux personnes, à la propriété, aux ressources naturelles, ainsi qu'aux organisations d'intérêt religieux, archéologiques ou touristiques. Ils doivent également prévenir toute fuite ou gaspillage d'hydrocarbure, pour éviter les pertes, les dommages et les pollutions. Par ailleurs, la loi établit que l'opérateur devra se présenter devant le Ministère la méthode adéquate qui sera employée pour l'élimination des eaux saumâtres, des boues, de la présence de pétrole ou tout autre élément pouvant nuire la faune et la flore.
1976	Promulgation du Décret 374, sur la Loi de prévention et de contrôle de la pollution de l'environnement. Il est illégal de ne pas suivre les normes techniques adéquates et les réglementations pour la prévention et le contrôle de l'eau et du sol. La loi établit également, pour les compagnies privées ou publiques qui désirent implanter des projets industriels, le devoir de présenter des études d'impact environnemental devant le Ministère de la Santé.
1978	Promulgation du Décret 2967 pour la Codification de la Loi sur les Hydrocarbures. Elle établit l'adoption de mesures nécessaires pour la protection de la flore, de la faune et d'autres ressources naturelles ainsi que pour éviter la pollution de l'eau, de l'atmosphère, et du sol. La loi interdit également le gaspillage de gaz naturel en le libérant dans l'atmosphère ou en le brûlant, sans l'autorisation préalable du Ministère de l'Air.
1982	Promulgation du décret 101, sur la Réforme de la Loi sur les Hydrocarbures. Il est établi que Petroecuador (compagnie pétrolière publique) y les compagnies associées ou contractées pour l'exploration, le raffinement, le transport ou le commerce de pétrole, devront exécuter toutes les opérations en conformité avec les Lois et Réglementations établies pour la protection de l'environnement.
1983	Promulgation, à travers le Décret 1779, du modèle pour la Contractation de Services pour l'Exploration et l'Exploitation de Hydrocarbures. Il est établi que les contractants doivent opérer de manière telle que les ressources naturelles soient préservées, et doivent adopter les mesures nécessaires pour la protection de la faune et de la flore ainsi que pour éviter la contamination de l'eau, de l'air, et du sol.
1989	Promulgation du Décret 2144 sur le Règlement pour la Prévention et le Contrôle de la Pollution Environnementale des Ressources de l'Eau. L'objectif est de prévenir la pollution industrielle de l'eau. Devront être identifiées les déchargements industriels, caractérisés et suivis selon des critères

	spécifiques. La réglementation prévoit un chronogramme de 27 mois pour se conformer à cette obligation. La loi établit que les contractants qui explorent, extraient, raffinent, transforment, traitent, transportent et stockent de hydrocarbures ou des substances pouvant endommager la santé ou les ressources bio-aquatiques devront élaborer et mettre en place un plan de contingence pour la prévention et le contrôle des rejets involontaires. Le plan devra être approuvé par l'entité chargée du contrôle de qualité.
1992	Promulgation des Réglementations Environnementales pour les Activités Hydrocarbures sur le Territoire National. Elles établissent l'obligation de présenter un Plan d'Impact Environnemental et un Plan de Gestion Environnemental, pour l'exploration du pétrole, devant la Direction National de l'Environnement et le Sous-Secrétariat de l'Environnement du Ministère de l'Energie et des Mines, pour son approbation et son suivi. La loi élargit également les plans de contingence aux rejets involontaires et conditions préalables pour la gestion des déchets.
1998	<b>Réforme constitutionnelle. L'article 86 consacre le droit de la population à vivre dans un environnement sain et libre de pollution. Il est complété par les articles 87 à 90, dédiés aux responsabilités écologiques, à la participation des communautés, aux objectifs de la politique publique en matière d'environnement et à la responsabilité pour dommages écologiques. Pour la première fois, l'État se préoccupe explicitement de la protection contre les impacts négatifs des activités pétrolières.</b>
1999	Loi de gestion de l'environnement. Elle confie au ministère de l'Environnement la responsabilité de promouvoir le développement durable, conjointement avec les organismes chargés de la décentralisation de la gestion de l'environnement. Parmi les instruments cités par la loi, figurent la planification, les études d'impacts et le pilotage ou contrôle écologique, ainsi que divers mécanismes de participation sociale.
	Statut de « zone intangible » attribué à une partie du parc national Yasuní et de la réserve animalière du Cuyabeno
2002	Loi pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité. Elle a pour objectif de protéger, conserver, restaurer la biodiversité ainsi que réguler et impulser son utilisation durable. Elle établit les principes généraux et les normes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services, l'accès aux ressources génétiques, la biosécurité, la réhabilitation et la restauration d'écosystèmes dégradés et la récupération d'espèces menacées d'extinction, ainsi que les mécanismes de protection des droits sur la biodiversité en matière administrative civile, et pénale.
	Règlement de consultation et participation pour les activités d'hydrocarbures. L'objectif est d'exprimer les obligations et droits des entreprises à l'égard des peuples indigènes, conformément à la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ratifiée par l'État équatorien en 1998. Ce règlement n'a connu qu'une application, lors de la consultation pour l'exploitation des blocs 20 et 29, en 2003, qui fut annulée pour vice de formes.
2008	<b>Avec la nouvelle constitution, l'Equateur est le premier pays à reconnaître des droits à l'environnement.</b> <b>Art71 : "La Nature ou Pacha Mama, où se reproduit et se réalise la vie, a le droit d'être respectée intégralement dans l'existence, préservation et régénération de ses cycles de vie, structures, fonctions et processus évolutifs"</b> <b>« Toutes personnes privée ou juridique, communauté, peuple ou nationalité, doivent demander directement la réalisation de leurs droits sur la nature devant les organismes publics »</b> <b>« Elle a le droit à une restauration intégrale ce qui n'exclut pas l'indemnisation ou la compensation par des personnes privées, juridiques ou par l'Etat aux personnes ou collectifs qui dépendent de ces écosystèmes naturels. Dans le cas d'un impact environnemental grave ou permanent, y compris ceux occasionnés par l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, l'Etat établira les mécanismes les plus efficaces pour sa restauration. »</b> <b>La constitution promeut également le droit à un environnement sain et le devoir d'utiliser des technologies propres et non polluantes.</b> <b>Art 14 : Droit à un environnement sain. Est reconnu le droit de la population à vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré, qui garantisse la durabilité et le « bien vivre », sumak Kawsay. Sont déclarés d'intérêt public l'environnement, la conservation des éco-systèmes, la biodiversité et l'intégrité du patrimoine génétique du pays, la prévention du dommage environnemental et la récupération des espaces naturels dégradés.</b>

	<b>Art. 15 Utilisation de technologies propres et non polluantes. L'Etat promouvra, dans le secteur public et privé, l'utilisation de technologies propres et d'énergies alternatives et de faible impact. La souveraineté énergétique ne s'atteindra pas au détriment de la souveraineté alimentaire, ni affectera le droit à l'eau ».</b>
--	---

L'application de ces lois ou normes environnementales ou sociales, fait toutefois l'objet de fortes critiques et de conflits impliquant l'Etat, les compagnies pétrolières, les ONGs et les habitants (cf.ch 4) Comme le souligne Guillaume Fontaine (2009), « ni le règlement de consultation et participation, ni la déclaration de zones intangibles n'ont pourtant empêché la superposition de nombreux blocs pétrolifères avec des espaces naturels protégés et des territoires ancestraux légalisés. Cela montre a fortiori les limites de la régulation de la gouvernance environnementale, face à l'importance stratégique des activités pétrolières pour l'Équateur. »

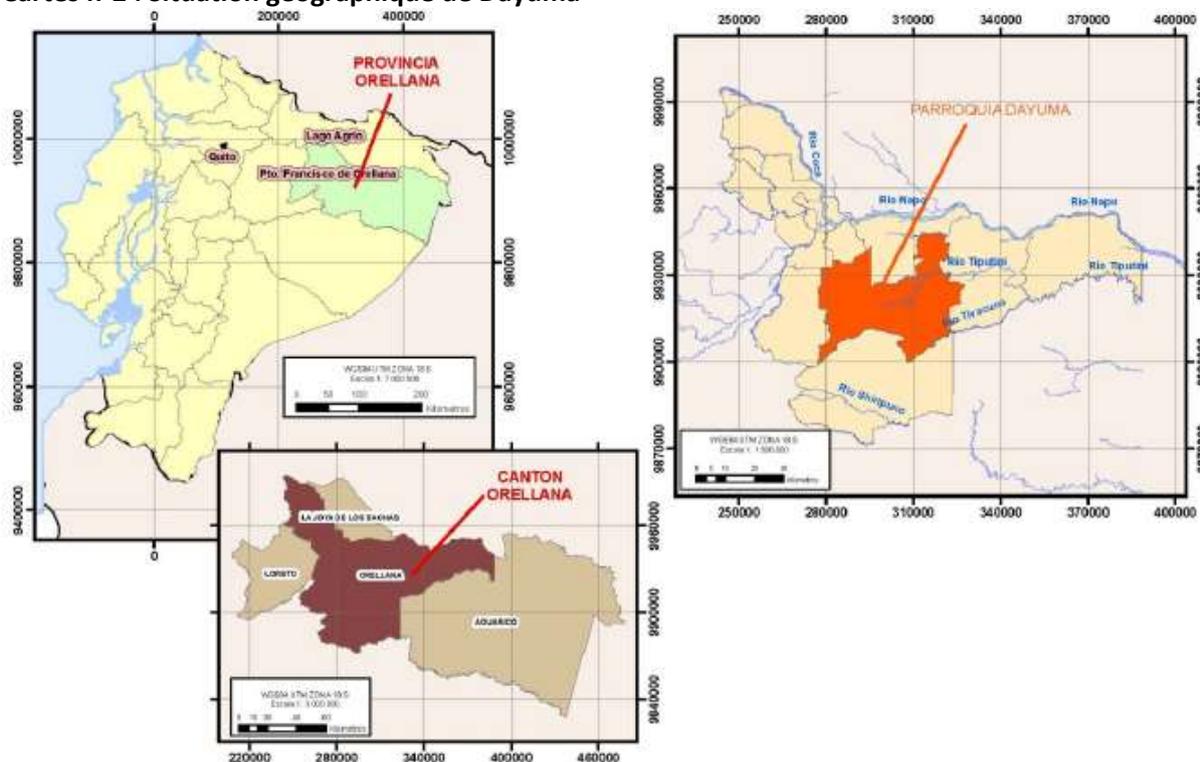
## Chapitre 2. La paroisse Dayuma, un territoire pétrolier

L'Équateur est divisé en 22 provinces, administrées par un préfet et un conseil provincial. Un gouverneur nommé par le président est également chargé d'appliquer les lois nationales. Chaque province est elle-même divisée en cantons (équivalents aux communes françaises) dirigés par un maire et un conseil municipal ; enfin, chaque canton comprend plusieurs paroisses chacune gérée par un conseil paroissial. Ces représentants sont tous élus.

Ce second chapitre a pour objectif à la fois de présenter la situation économique et sociale des habitants de Dayuma (A), de rappeler le contexte historique (B), et d'exposer la présence actuelle des activités pétrolières à Dayuma (C)

### A) Caractéristiques de Dayuma et de ses habitants

Cartes n°2 : Situation géographique de Dayuma



Source :  
ECOPLADE (2011)

**Photo n°1 : Dayuma, chef lieu de la paroisse de Dayuma**



Source : <http://dayuma.gob.ec>

La paroisse de Dayuma a été créée officiellement en 1990, mais les premiers colons arrivent sur le territoire durant la décennie 1970. Ils suivent l'avancée de Texaco ouvrant la via Auca, appelée ainsi du fait de son emplacement sur un territoire ancestral Waorani. Les premiers habitants du "km 40", comme ont l'habitude de l'appeler la population, encouragés par la réforme agraire de l'Etat, ont laissé derrière eux leur terre natale, souvent vendant le peu qu'ils avaient, et s'établissent sur la principale artère pétrolière à la recherche de nouvelles opportunités pour leurs familles. Durant les 40 années qui suivirent, le centre peuplé s'agrandit jusqu'à atteindre 200 familles et la paroisse de comptabilise jusqu'à 11 764 habitants en 2001.<sup>7</sup> Suite à une redéfinition des frontières du canton, elle compte actuellement 6298 personnes.<sup>8</sup> Encore aujourd'hui, la population des 77 communautés formant la paroisse de se caractérise par sa diversité d'origine : indigènes shuars, kichwas, waoranis, ou colons provenant de différentes provinces du pays (ECOPLADE, 2011). Toutefois si la population a augmenté, elle vit toujours dans une situation de pauvreté, comme l'indique le tableau ci-dessous.

<b>Tableau n°4 : CARACTERISTIQUES DE DAYUMA</b>	
CHEF LIEU	Dayuma (km 40)
SUPERFICIE	123.101,39 hectáreas
POPULATION	6298
NOMBRE DE COMMUNAUTES	77

<sup>7</sup> VI Censo de Población, Instituto Nacional de Estadística y Censos (INEC), 2001.

<sup>8</sup> Censo de Población y Vivienda 2010.

POPULATION RURALE	100%
POPULATION INDIGENE	34,7% (principalement kichwas de la Sierra, Shuars et Waoranis)
TAUX DE PAUVRETE	90,80% (contre 45% de moyenne nationale)
TAUX DE FECONDITE	4,9
TAUX D'ANALPABETISME	11%
ACCES DES FOYERS A L'EAU EN RESEAU	12,7% (contre 47,9% de moyenne nationale)
FRONTIERES :	Au nord : paroisse des el Dorado, Taracoa et Alejandro Labaka. Au sud : paroisse de Inés Arango Al l'est : paroisse de Alejandro Labaka A l'ouest: paroisse des la Belleza et García Moreno
CLIMAT	Climat très humide tropical avec une température oscillant en moyenne entre 23 et 26 degrés. Les précipitations annuelles moyennes sont supérieures à 3000 millimètres, atteignant parfois plus de 6000 millimètres.

Source : ECOPLADE\_Diagnostic paroisse de Dayuma (2012)

Elaboration propre

La situation économique et sociale des individus interrogés est relativement homogène et correspond aux caractéristiques présentées dans le tableau ci-dessus. Il s'agit en moyenne d'individus vivant majoritairement de la culture de leur terre, pour certains d'emplois occasionnels pour les entreprises pétrolières. Le niveau d'étude est faible, toutefois se détachent, en plus des habitants occupant des professions intellectuelles (professeur, catéchiste etc.) des individus ayant développés des capacités intellectuelles en autodidacte et via leur investissement dans des organisations syndicales ou associatives. La distribution sexuée des rôles semble attribuer aux femmes les tâches domestiques, de vente au marché, d'aide au travail aux champs.

Sans surprise au vu du tableau, les entretiens révèlent que les principales préoccupations quotidiennes des individus sont liées à leurs besoins primaires économiques et sociaux :

#### **i. Le manque d'argent**

*“Se cansa la plata”* (entretien n°65) La hausse prix du prix des aliments est souvent évoquée *“tout est cher, avant un litre d'huile coutait 1,5 dollar, maintenant ca coûte 2,5 dollars »* (entretien n°68)

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

Les fermiers souffrent du faible prix auquel ils vendent leurs produits comparé au prix de l'alimentation « *le café aujourd'hui c'est dix ou quinze centimes la livre, qu'est-ce que tu fais avec quinze dollars le quital ? rien ! Un aller pour Coca coûte déjà 1 dollar* » (entretien n°65)

Certains subsistent uniquement avec le Bono Solidario<sup>9</sup> et la consommation des produits de leur ferme.

## ii. Le travail

En raison de la précarité du marché de l'emploi à Dayuma (cf. Partie 2 ch3) les habitants ont des difficultés à trouver et garder un emploi sur le long terme. « *Il n'y a pas de stabilité de travail, mon contrat se termine en juillet et après je ne sais pas...* » (entretien n°61)

Certains ressentent de l'injustice face au choix des entreprises pétrolières de recruter à l'extérieur de la province « *Imagine-toi, je suis conducteur et vient un conducteur d'une autre région pour le poste !* » (entretien n°50)

Sont évoqués également les conflits avec les entreprises qui ne paient pas assez ou avec plusieurs mois de retards (entretien n°61)

## iii. La famille

La famille est un sujet de préoccupation pour beaucoup d'habitants, que ce soit le souci de pouvoir payer des études aux enfants, ou de gérer les problèmes conjugaux « *ce que j'aimerais changer dans ma vie, c'est mon mari trop rebelle* » (entretien n°57)

## iv. La santé

La santé, pour ceux touchés fréquemment par des maladies, est un souci quotidien. Elle se mêle parfois à l'inquiétude que font peser les activités pétrolière sur la qualité des ressources naturelles et leur état de santé. « *Durant les sessions de la communauté on parle de la pollution, des générations futures...* » (entretien n°62).

## B) L'histoire amazonienne

L'histoire amazonienne équatorienne peut se caractériser par son isolement autant économique, démographique que politique. Bien que les provinces amazoniennes recouvrent 47% du territoire équatorien, la région est restée à l'écart des cycles économiques et de développement en cours dans les régions les plus peuplées de la Sierra et de la Costa, à l'exception de la période pétrolière actuelle (Larrea et al., 2009). Toutefois, comme le signalent Larrea et al., les effets de l'activité hydrocarbure pour l'Amazonie sont très différents de ceux pour l'ensemble de la société équatorienne.

L'Amazonie a déjà été affectée négativement par divers cycles d'extraction distincts. Taylor distingue trois grands cycles (Taylor, 1994 cité dans Larrea et al., 2009). Le premier de ceux-ci (1540-1580) a

---

<sup>9</sup> Allocation de 35 dollars par mois versée par l'Etat aux mères de famille en situation de pauvreté

accompagné la colonisation espagnole et s'est caractérisé par leur pénétration dans la forêt à la recherche d'or. Cela a impulsé la création de plusieurs centres urbains comme Baeza, Sevilla de Oro et Zamora, qui fournissaient la main d'œuvre pour l'exploitation des mines aurifères. Lorsque ces mines furent épuisées et que l'extraction d'or commença à décliner, l'Amazonie traversa de nouveau un isolement prolongé. Le second cycle d'extraction fut celui du caoutchouc, entre 1850 et 1900. L'économie caoutchouteuse se basait sur l'esclavagisme et autres formes précapitalistes de domination. L'effondrement de l'extraction du caoutchouc dans la décennie 1890 donna naissance à une nouvelle période d'isolement, soudainement interrompue au XX<sup>ème</sup> siècle par l'expansion pétrolière (Larrea et al., 2009). Larrea et al. soutiennent que cette dernière expansion a articulé, directement ou indirectement, le processus le plus intense de transformation de l'Amazonie équatorienne (Larrea et al., 2009).

Dans les années 1970, face à la sécheresse plongeant les paysans de la sierra dans la misère et pour répondre à une demande de main d'œuvre florissante de la part de l'industrie pétrolière, l'Etat lança une politique de colonisation agricole de l'Amazonie, dans le cadre d'une réforme agraire, provoquant ainsi l'exode de la population pauvre de plusieurs provinces comme Manabí, Azuay et Loja vers la région amazonienne (Acosta, 1999). *« Mon père avait terminé de travailler la terre là où nous vivions, elle ne donnait plus rien, alors nous sommes venus en 1975, tout était pure forêt, il y avait juste la route créée par Texaco, on est arrivé en marchant depuis Coca jusqu'au km 51, soit deux jours de marche »* (entretien José Felix réalisé le 08-05-2012). L'Etat, via l'Institut Equatorien de Réforme Agraire et de Colonisation (IERAC), classifia des millions d'hectares de l'Amazonie comme *« tierras baldías »* et encouragea leur colonisation. A travers l'IERAC, chaque colon pouvait obtenir et légaliser 50 hectares de *« tierras baldías »* à condition de déboiser une portion significative de son terrain et de le convertir en pâturage. *« Je suis arrivé à 21 ans, tout juste marié avec ma femme, fuyant la sécheresse de Loja. On nous avait dit qu'il y avait des terres à acquérir »* (entretien n°63). L'ouverture des voies d'accès et la construction d'infrastructures pour l'activité pétrolière facilitèrent l'immigration massive impulsée par l'Etat, provoquant une augmentation drastique de la population de la région. En 1962 la population amazonienne atteignait environ 75000 habitants, représentant 1,7% du total de la population nationale. Entre 1950 et 2001, la population amazonienne doubla *« un processus sans précédent dans l'histoire régionale »* (Larrea et al., 2009). Durant la période de 1962 à 1974, avec la construction d'infrastructures pétrolières, la croissance démographique atteignit son niveau le plus élevé (7,6%). Les taux de croissances commencèrent à décliner par la suite, tout en restant bien au dessus de la moyenne nationale. En 2001, la population amazonienne représentait 548 000 habitants, soit 4,5% du total national (Larrea et al., 2009). D'après les entretiens, il apparaît que si les individus de la première vague des années 70 sont venus pour fuir la pauvreté, ceux arrivés depuis moins de 10 ans sont venus majoritairement pour des raisons professionnelles. La représentation dominante de l'Orient est celle d'une région où il est plus facile de trouver du travail. *« Cela fait trois ans que je suis arrivée dans la communauté El Esfuerzo, pour le travail de mon mari qui est employé comme garde pour une entreprise pétrolière »*.(entretien n°57) *« On est arrivés avec ma famille il y a quelques mois car mon père a un atelier de cordonnerie et ça fonctionne mieux ici »* (entretien n°60)

Cette attraction démographique de la région peut paraître surprenante étant donné qu'elle est une des plus pauvres d'Equateur (INEC, 2010). Selon Bustamente (2007) :

*Dans les zones pétrolières il y a un pourcentage plus important de pauvreté que la moyenne du pays, mais ces pauvres ne sont pas plus pauvres que la moyenne nationale (...) les zones*

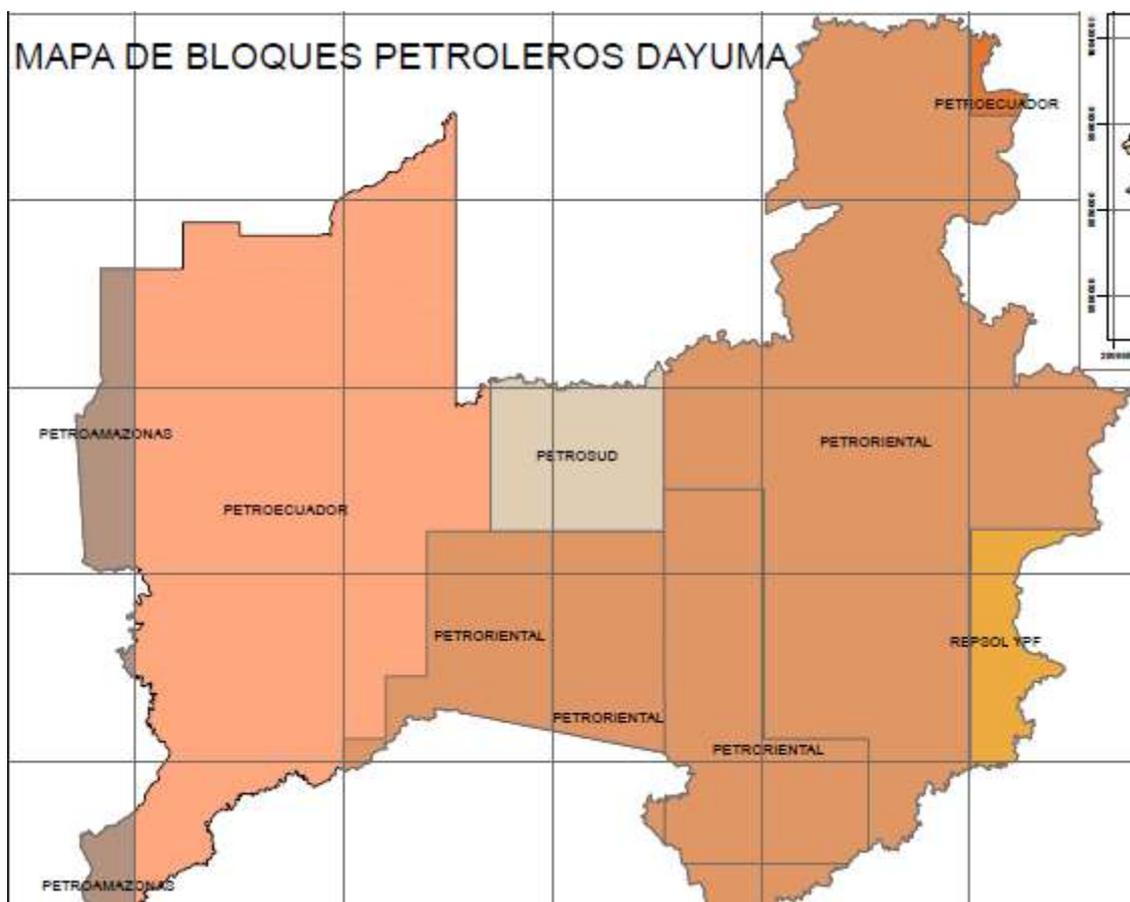
*pétrolières ne paraissent pas générer des conditions de misère aigue, mais attirent bien des conditions de pauvreté ». D'après lui « les zones d'exploitations pétrolières exercent un pouvoir d'attraction sur les populations pauvres en recherches de meilleures opportunités ».*

Il est important de souligner ici que si les années 1970 ont vu l'implantation des premiers colons, la région amazonienne n'était pas inhabitée puisqu'y vivaient déjà de nombreux peuples indigènes. Les camps ouverts par Texaco et actuellement gérés par l'entreprise étatique PETROECUADOR, qui exploite les camps Cononaxo, Auca, Yuca, Culebra, Yulebra, Armadillo, Zorro, et Puma, sont tous situés sur des territoires ancestraux Waorani. La majorité de ceux-ci furent contactés lors d'un processus de pacification avec les entreprises et l'Instituto Linguistico de Verano (ILV). Ils furent déplacés et perdirent des territoires importants. Une partie des Waoranis refusèrent le contact avec la civilisation et s'enfoncèrent plus profondément dans la forêt. Ils sont identifiés aujourd'hui comme les « peuples en isolement volontaire ». On en distingue deux : les Tagaeiri et les Taromenane. L'avancée de l'exploitation pétrolière dans le parc Yasuni représente à l'heure actuelle le plus grand danger pour la survie de ces peuples (Colleoni et Proano, 2010).

Selon Almeida et Proano (2009), la construction de la Via Auca qui relie la ville de Coca aux camps pétroliers fut le plus grand crime jamais commis contre le peuple Waorani, puisque cela a donné libre accès, jusqu'à aujourd'hui, à tout type d'infrastructure pétrolière, colonisation, installation de stations, de puits, d'oléoducs qui ont causé et causent toujours la déforestation, la pollution, et une destruction irréparable du peuple et de son écosystème.

### C) Etat des lieux de l'exploitation pétrolière à Dayuma

Carte n°3 : Répartition des blocs pétroliers dans la paroisse de Dayuma



Source : Gouvernement Autonome Décentralisé Dayuma, 2012

**Photo n°2 : infrastructures pétrolières EP Petroecuador, Paroisse de Dayuma**



Source : Photo de Sylvia BECERRA, le 06-03-2012

Dans la paroisse de Dayuma, 156 puits ont été perforés, dont plus de 78,20% sont en production. 7,69% correspondent à des puits d'injection, de réinjection et 12,18% ne sont pas en fonctionnement ou ne présentent pas de données disponibles (PRAS-MAE, SIPAS, 2011). Les stations pétrolières situées à l'intérieur de la paroisse de Dayuma sont les suivantes :

<b>Tableau n°5 : Stations pétrolières à l'intérieur de la paroisse de Dayuma</b>			
<b>Camp</b>	<b>Station</b>	<b>Type de station</b>	<b>Opératrice</b>
Nantu	Campement Kupa4	Campement	PETROORIENTAL
Nantu	Campement Nantu E	Campement	PETROORIENTAL
Nantu	Station Cami	Station de production	PETROORIENTAL
Auca	Station Dayuma	Station de production	PETROORIENTAL
Hormiguero	Station hormiguero	Pas de données	ENCAN ECUADOR
Nantu	Station Nantu Battery	Station de production	PETROORIENTAL
Pindo	Campement station Pindo	Campement	PETROSUD
Auca	Station Auca Central	Station de production	PETROECUADOR
Auca	Station Auca Sur	Station de production	Pas de donnée
Pindo	Station Pindo	Station de production	PETROORIENTAL

Source : Programa de Reparacion Ambiental y Social, PRAS-MAE, 2011  
Elaboration : ECOPLADE (2011)

**Photo n°3 : torchères d'une station pétrolière, paroisse de Dayuma**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 06-03-2012*

Comme on peut l'observer dans le tableau ci-dessous, le Campo Auca, est celui comptant la plus grande production et appartient à EP-PETROECUADOR. Le suivent en terme de production les Camps Nantu 14 et Hormigeruo qui appartiennent tous deux à l'entreprise privée PETROORIENTAL. Au sein de la paroisse de Dayuma se situe une zone du Parc National Yasuni, dont une partie de son territoire correspond au bloc 14 de PETROORIENTAL.

<b>Tableau n°6 : Production pétrolière dans la paroisse de de Dayuma</b>					
<b>Bloc</b>	<b>Nom</b>	<b>Opérateur</b>	<b>Production(barrils)</b>	<b>Surface de la Paroisse de (Ha)</b>	<b>% surface total</b>
14	Nantu	PETROORIENTAL	2353849	201087,33	1,63
17	Hormiguero	PETROORIENTAL	2957496	48269,42	0,39
45	Puma	CONSORCIO PEGASO	1140914	16866,55	0,14
61	Auca	EP PETROECUADOR	7633453	78635,39	0,64
65	Pindo	CONSORCIO PETROSUD-PETRORIVA	1501595	6830,38	0,06

*Source : GEOPLADES, 2011 et ARCH (ex DNH, Reporte de Exploracion y explotacion), 2009  
Elaboration : ECOPLADE (2011)*

L'activité hydrocarbufère est donc bien implantée sur le territoire dayumien depuis 40 ans, et continue d'attirer de nombreux équatoriens à la recherche de nouvelles opportunités d'emploi. Le contraste reste toutefois saisissant entre la production importante de richesse réalisée dans la zone, en grande partie par Petroecuador, et la précarité économique et sociale dans lesquels vivent la majorité des habitants. Les dynamiques portées par l'exploitation de l'or noir, influant sur le quotidien des Dayumiens, et expliquant leur situation de précarité malgré leur proximité avec la première richesse du pays

## Chapitre.3 Une économie précaire dépendante de l'argent du pétrole

---

Avec une population 100% rurale, dont 50,3% de la Population Economiquement Active (PEA) ont arrêté d'étudier après l'école primaire et 86,5% n'ont pas validé le *bachillerato* (équivalent du baccalauréat) (INEC, 2010), le profil professionnel des habitants de Dayuma présente peu d'atouts sur le marché de l'emploi. A Dayuma, le secteur économique prédominant est l'agriculture (44,74% de la PEA), dont la production est vouée pour sa majeure partie à la consommation familiale, puis dans une plus faible mesure, à la commercialisation. La seconde activité économique importante est la production pétrolière (15,39%), suivie des services administratifs (7,44%) et de la construction (4,10%) (ECOPLADE, 2011). Toutefois, si la production pétrolière ne représente que 15,39% de la PEA, elle attise beaucoup d'attentes et d'espoirs de la part des habitants. Environ 50 des 77 communautés de la paroisse Dayuma se situent en zone d'influence directe des activités pétrolières, c'est-à-dire comprennent des infrastructures pétrolières sur leur territoire (Assemblée paroissiale de Dayuma, 2012). Ces activités ont nourri de nombreuses attentes envers les compagnies chez la population cohabitant, au propre comme au figuré, avec le pétrole. Elles concernent principalement l'amélioration de leur condition économique, dans une zone où 90,8% de la population vit dans la pauvreté (ECOPLADE, 2011).

Toutefois, la structure même du marché de l'emploi pétrolier dans la paroisse de Dayuma offre des conditions de travail et donc économiques et sociales souvent précaires (A). Cette précarité de l'emploi s'ajoute à la précarité dans l'accès à l'emploi, la population étant en partie court-circuitée de, et par l'économie pétrolière (B). A cette situation s'ajoute le manque de services basiques (eau, égouts, écoles etc.) que ni les entreprises pétrolières, ni l'Etat n'ont été capables d'implanter en 40 ans d'exploitation pétrolière (C). Ce contexte est propice aux tensions sociales intra communautaires, avec les compagnies ou l'Etat aggravant la situation économique et sociale des individus.

### A) Précarité des emplois

#### 1) Politique d'emploi et système de rotation dans les communautés officiellement affectées

Très peu d'habitants de Dayuma bénéficient d'un poste à contrat indéterminé dans une entreprise pétrolière. La politique d'emploi des compagnies dans la paroisse de Dayuma ne correspond pas au processus classique de recrutement mais est le résultat de négociations avec les dirigeants des communautés affectées. En effet, les communautés reconnues officiellement comme affectées par les activités pétrolières, c'est-à-dire sur le territoire desquelles opèrent des compagnies pétrolières, négocient des emplois au sein de ces dites compagnies. Il s'agit d'emplois non qualifiés, généralement de soudeur, garde ou ouvrier assigné au nettoyage de zones polluées.

<b>Tableau n°7 : Postes attribués par Petrooriental en février 2012 dans la paroisse de Dayuma</b>	
<b>COMMUNAUTE</b>	<b>TOTAL</b>
BUENOS AMIGOS	4
CKRT	45
EL TREBOL	6
LOS REYES	8
MIWAGUNO	10
NUEVA ESPERANZA	3
NUEVO AMANECER	2
PINDO	7
RODRIGO BORJA	37
SAN PEDRO	4
TIGUANO	20
TOBETA	12
TSAKIMP	5
YAWEPARE	13
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>
<i>Source : Petrooriental, février 2012</i>	

Ces emplois sont insuffisants pour couvrir la population en demande d'emploi des communautés. Par ailleurs, peu de ces postes sont des emplois fixes, il s'agit essentiellement de postes de quelques mois, quelques semaines, voire quelques jours selon les projets en cours dans l'entreprise. Afin qu'il n'y ait pas qu'une minorité de « privilégiés » travaillant alors que l'impact environnemental concerne tous les habitants, les communautés via leurs dirigeants et les entreprises se sont accordées sur un système de rotation. Par exemple, au Pindo un habitant employé comme garde l'est pour une durée de 1 an, puis il devra attendre au minimum une autre année avant d'être réengagé pour la même durée (entretien n°29, Red Socio Empleo). La situation classique pour un habitant d'une communauté du Pindo est de vivre de la culture de ses terres jusqu'à ce que vienne son tour de travailler pour l'entreprise. Ce fonctionnement, partant d'une intention égalitaire entre les habitants d'une même communauté, présente plusieurs faiblesses. Tout d'abord, la répartition des postes est source de fortes tensions et conflits au sein des communautés et avec l'entreprise. Ensuite, la rotation des postes est source de précarité pour les individus. Non seulement s'agit-il de revenus temporaires, mais ceux-ci sont rémunérés le salaire minimum (348 dollars par mois pour un ouvrier (Ministerio de Relaciones Laborales, 2012)) alors même que le coût de la vie à Coca est plus élevé que la moyenne nationale et que le panier vital d'une famille de quatre personnes est estimé en avril 2012 à 424,77 dollars par mois (INEC, 2012). Par ailleurs, si la loi prévoit la rémunération d'une part du profit de l'entreprise, cela ne concerne que les travailleurs en poste pour une durée minimale d'un an. Or la majorité des contrats n'atteignent pas cette durée (entretien n°29, Red Socio Empleo). « J'ai travaillé 10 mois comme chauffeur pour la compagnie pétrolière Consorcio Pegaso

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

*mais j'ai démissionné. J'avais un contrat pour tâche<sup>10</sup> ca veut dire que tu n'as aucune possibilité de réclamer, tu n'as pas les mêmes bénéfices que pour un CDI ou CDD(...) je ne joignais pas deux bouts. » (entretien n°50).*

La répartition des postes de travail au sein des entreprises pétrolières par la communauté est susceptible de créer des frustrations, luttes d'intérêt et sentiments d'injustice parmi les habitants.

Rosa Yolanda (entretien n°53) vécut un temps dans la communauté Los Leones. Mécontente du système de répartition des places de travail, n'étant jamais bénéficiaire d'un poste, elle refusa de payer les 12 dollars de cotisation au président et au secrétaire de la communauté et arrêta d'assister aux assemblées. Elle se fit alors exclure de la communauté et vit désormais dans le village de Dayuma.

Le système de rotation connaît par ailleurs des dérives causant des tensions au sein des communautés. Certains habitants auxquels sont attribués un poste, mais qui pour une raison ou une autre ne souhaitent pas l'occuper, le vendent alors à un autre membre de la communauté ou appellent un membre de la famille, habitant une autre province, pour l'occuper à leur place. Il existe de nombreux cas de népotisme et de corruption (entretien n°27 Red Socio Empleo). Certains dirigeants vont ainsi réserver les places à leurs proches ou réclamer une part du salaire en échange de l'attribution du poste à un membre de la communauté. Certains individus conservent leur poste de garde par exemple plusieurs années, alors que le système de rotation prévoit le changement au bout d'un an.

Dans le secteur du Pindo où opère Petrooriental, un comité de surveillance de deux personnes, appelé « mesa de veeduría », est chargé de négocier les places de travail avec l'entreprise et de les distribuer entre plusieurs communautés. Le bureau s'est révélé corrompu et les tensions au sein de la communauté sont ressorties à l'occasion de la socialisation du projet Red Socio Empleo<sup>11</sup>. La RSE intervient dans le secteur Pindo dans le but de gérer les emplois réservés par les huit *contratistas* de Petrooriental aux 16 communautés dans lesquelles il opère. Le projet, visant à instaurer plus de transparence dans la répartition des postes, ne plaît pas au bureau et aux dirigeants impliqués dans des affaires de corruption. Ces derniers refusèrent dans un premier temps de convoquer la population lors des réunions organisées par la RSE. Une réunion eut finalement lieu de manière informelle avec les membres des communautés lésées par la politique de répartition des postes en vigueur. Suite à cela, le comité de surveillance accepta d'organiser une session réunissant les dirigeants de toutes les communautés du Pindo.

Selon de nombreux témoignages (habitants, Assemblée paroissiale de Dayuma, Red Lideres Angel Chingre), les entreprises pétrolières provoquent intentionnellement ces tensions au sein de la communauté, « divisant pour mieux régner ». Le cas de la communauté El Esfuerzo est emblématique. Il existe de fortes tensions entre les habitants du centre peuplé d'un côté, et les propriétaires de fermes de l'autre. Le président de l'Assemblée paroissiale, Gonzalo Plazarte, l'explique ainsi (entretien 21a):

---

<sup>10</sup> Dans le contrat pour tâche, le travailleur s'engage à exécuter une quantité déterminée d'ouvrage ou de travail dans la journée ou sur une période préalablement définie. La journée ou la période se termine lorsque la tâche est accomplie. <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/47812/68395/s97ecu01.htm#c4>

<sup>11</sup> La Red Socio Empleo est un projet du gouvernement Correa pour améliorer l'insertion professionnelle. Il est plus amplement expliqué dans le paragraphe 3) de ce même chapitre.

*« L'entreprise Pegaso a commencé à négocier uniquement avec les propriétaires des fermes, leur donnant du travail, discutant avec eux, ce qui a marginalisé les petits propriétaires du centre peuplé de El Esfuerzo. Les fermiers ont commencé à dire qu'ils étaient seuls légitimes à bénéficier des postes de travail car plus contaminés. De grosses tensions sont apparues, les chargés "relations communautaires" disent aux habitants du centre peuplé : « On ne peut pas vous donner du travail, les propriétaires des fermes refusent, disent que seuls eux y ont droit. » Les tensions augmentent, les habitants du centre peuplé convoquent une assemblée pour destituer le dirigeant actuel. Parfois la communauté se retrouve avec deux dirigeants, un des propriétaires de fermes, l'autre des habitants du centre peuplé. D'autres fois, un consensus est trouvé autour d'un seul même dirigeant mais quinze jours, un mois plus tard, le chargé des relations communautaires revient et dit au dirigeant "les propriétaires des fermes continuent à nous mettre la pression", et les querelles repartent de nouveau. Les tensions sont d'un tel niveau que des réunions sont organisées avec la mairie du canton Orellana, le ministère de l'intérieur, le secretaria del pueblo et la junta parroisse del pour tenter de régler le conflit. Pendant que la communauté se dispute autour d'un poste de travail, l'entreprise se développe à grande échelle et personne ne se préoccupe qu'ici une plate forme pétrolière va se créer, de vérifier que l'étude d'impact environnemental soit aux normes etc. Une entreprise pétrolière sur le territoire d'une communauté peut être source de développement, de création d'emplois, mais dans des cas comme celui-ci c'est une malédiction.»*

Selon un habitant de El Esfuerzo *« avant quand il n'y avait pas la compagnie, tout le monde cultivait sa terre, dansait et buvait des coups ensemble, maintenant c'est impossible, même avec ton plus proche voisin »* (entretien n°73).

## **2) Emplois dans des entreprises sous-traitantes et *contratistas***

Jusqu'en 2008, les entreprises pétrolières avaient la possibilité de sous traiter une partie de leurs activités. Dans son livre « Detras de la cortina de humo » (2007), Bustamente identifie cette situation comme la principale explication au fait que les flux monétaires générés par le pétrole ne contribuent pas à diminuer la pauvreté en Amazonie. Ceux-ci sont basés sur de petits noyaux d'entreprises mobilisés par quinzaine depuis Quito, faisant appel à une grande gamme de travailleurs recrutés au travers d'un processus de sous-traitance. Il s'agit d'une population « flottante » en attente d'opportunités, ayant de mauvaises conditions de vie et une situation d'insécurité. Retard dans le paiement des salaires, absence de sécurité sociale, absence de bénéfices comme le 13<sup>ème</sup> mois, la sous-traitance a fait l'objet de nombreuses revendications. En 2005, les travailleurs se sont regroupés en une Federación de Trabajadores Petroleros Tercerizados (FETRAPET) (Sigcha, 2008)<sup>12</sup>. Son président était alors président Gonzalo Plazarte, l'actuel président de l'Assemblée paroissiale de Dayuma<sup>13</sup>. Suite à de fortes mobilisations notamment à l'Assemblée Nationale Constituante en 2007, l'assemblée vote en 2008, via le Mandato 8, la fin de la sous-traitance du personnel dans différents secteurs. Les entreprises sont désormais obligées de contracter directement les employés travaillant pour leurs entreprises sous traitantes sous peine de sanction. Toutefois, la loi n'inclut pas directement les services complémentaires, désormais effectués par des *contratistas*, comme la sécurité, le nettoyage et la restauration (Sigcha, 2008). Si cette loi a permis de renforcer les droits des travailleurs, notamment concernant les bénéfices, et d'améliorer leurs salaires, les conditions de travail au sein des *contratistas* continuent toutefois de susciter des contestations. *« Les collègues de mon mari font des marches jusqu'à Quito (...) ils veulent être employés directement par Petro et non par des entreprises sous traitantes »* (entretien n°66) De nombreux conflits avec l'entreprise

<sup>12</sup> <http://www.voltairenet.org/El-Mandato-8-sepulta-la>

<sup>13</sup> [http://www.ecuadorinmediato.com/Noticias/news\\_user\\_view/ecuadorinmediato\\_noticias--30690](http://www.ecuadorinmediato.com/Noticias/news_user_view/ecuadorinmediato_noticias--30690)

concernant le paiement des salaires ou des utilidades sont également relevées par la Red Socio Empleo.(entretien n°29 Red Socio Empleo). Le 23 avril, les ouvriers de la communauté Tiguanu ont ainsi protesté contre la faible rémunération des *utilidades* annuelles par l'entreprise qui les emploie : 30 dollars par personne.

Selon un témoignage d'un coordinateur des ressources humaines d'une entreprise contratista de Petrooriental, anciennement en situation de sous-traitance (entretien n°31), la loi n'a pas beaucoup changé la situation:

- *Avant vous étiez une entreprise sous-traitante, maintenant vous êtes contratista, il y a beaucoup de différence ?*
- *Non, seulement pour la participation au profit*
- *La loi était prévu pour donner plus de sécurité, assurer plus de droits, de stabilité aux travailleurs, c'est le cas ?*
- *Je ne trouve pas non plus qu'il y ait plus de stabilité, parce que si un employeur veut virer une personne, il paie simplement ce qu'il doit payer et voilà.*

### 3) Le pétrole, source de travail indirecte

Les activités pétrolières sont sources de revenus indirectement pour de nombreux habitants de Dayuma travaillant dans le secteur tertiaire. Les employés des entreprises pétrolières représentent une part significative des clients des *comedors* et des petits commerces. Ils occupent également toute l'année les trois hôtels de la paroisse (2 dans le village Dayuma, 1 dans la communauté Pindo) (ECOPLADE, 2011). Ces commerces reposent quasi-exclusivement sur la clientèle pétrolière ce qui les met en position de dépendance critique vis à vis des activités liées au pétrole.

## B) Précarité dans l'accès à l'emploi

Malgré leur proximité physique avec les infrastructures pétrolières (tuyaux, puits, torchères etc.), la population de Dayuma paraît court-circuitée dans cette production de richesse (1) et (2), sans avoir d'autres alternatives de développement (3).

### 1) Discrimination à l'emploi des populations locales

Une part significative des employés, qualifiés et non qualifiés, des compagnies pétrolières est recrutée hors de la paroisse de Dayuma voire de l'Oriente. Pour Petrooriental, la part des employés externes représente 71% (Petrooriental, 2012). Le pourcentage est plus faible à Petroecuador : parmi les 239 travailleurs du camp Auca, 153 (64,02%) sont de la Paroisse de Dayuma, 82 (34.31%) appartiennent aux paroisses Inés Arango, Taracoa, Coca (canton Orellana) et 4 (1.67%) viennent d'autres provinces (Pichincha y Santo Domingo) (Petroecuador, 2012).

Si la question des emplois qualifiés s'explique par l'absence de main d'œuvre qualifiée dans la paroisse, celle des emplois non qualifiés sont source d'incompréhension et de mécontentement parmi la population locale. « *Imagine-toi, je suis conducteur, et vient un conducteur d'une autre région pour le poste !* » (entretien n°50) Des postes de cuisiniers, chauffeurs, sont ainsi attribués à des équatoriens venus de paroisses voir provinces plus éloignées. Selon l'avocat de la Red Socio Empleo (entretien n°29), les dayumiens sont perçus de manière générale par les entreprises pétrolières comme de moins bons travailleurs que ceux recrutés hors de la paroisse. Ils seraient, en moyenne, trop habitués à réclamer et considéreraient leur travail comme un droit en compensation de la présence des activités pétrolières, s'investissant moins que ceux recrutés de l'extérieur qui

considèrent leur emploi comme une opportunité à conserver. Un autre point de vue est de concevoir l'emploi d'ouvriers d'autres provinces comme une manière d'éviter la contestation sociale dont les locaux sont plus sujets car pouvant bénéficier, dans la revendication de leurs droits, d'une meilleure organisation collective ancrée territorialement.

Le décret exécutif 1669 publié dans le Registre Officiel n°578 le 19 novembre 2009 impose aux ministères et autres institutions de l'Administration Publique, directement ou via des fournisseurs, de donner priorité à l'emploi de main d'œuvre locale via le Programme Socio Empleo (cf. C°). La politique d'emploi est donc en voie de changement pour l'entreprise étatique EP Petroecuador. Cette obligation ne concerne pas les compagnies privées qui garde leur liberté de recrutement.

Non seulement les locaux se voient privés d'opportunités d'emplois, mais de plus, le salaire des employés recrutés hors Oriente n'est pas réinjecté dans l'économie locale. Ces derniers ont généralement un contrat de travail les engageant à travailler, par exemple, 21 jours d'affilés, durant lesquels ils sont nourris, logés blanchis, généralement dans un campement de la compagnie pétrolière. Ils sont en congés les 8 jours suivants, qu'ils passent auprès de leur famille dans leur province d'origine (entretien n°30 responsable relations communautaires).

## 2) Prestations contractées hors Oriente

Etant donné que 44,7% de la Population Economiquement Active possèdent des terres et/ou des élevages (ECOPLADE, 2011), une voie de développement pour ces populations pourrait être la vente de leurs cultures et animaux aux services de restauration des entreprises pétrolières. Or, ces derniers doivent se conformer à des normes d'hygiène et de qualité extrêmement poussées, auxquels les productions familiales actuelles ne répondent pas ; les entreprises se fournissent donc à l'extérieur de la province (entretien n°30 responsable relations communautaires). Ces projets de développement parallèles à l'activité pétrolière nécessitent une forte capacitation des habitants, des moyens économiques pour investir dans l'équipement, et une forte organisation de la communauté, trois ressources faiblement développées chez la population de Dayuma.

## 3) Absence d'alternatives de développement

Selon Stiglitz (2006), les ressources naturelles utilisées comme ressources pour les économies extractives « ont l'effet pervers de nuire au reste de l'économie », diminuant les fonds qui pourraient être dirigés aux secteurs qui favorisent le plus de valeur ajoutée, l'emploi, le progrès technique et les effets de chaîne avec d'autres secteurs ou produits (Schuldt y Acosta, 2006). La paroisse de Dayuma semble souffrir particulièrement de cette situation. Dans son diagnostic territorial de la paroisse de Dayuma (2011), ECOPLADE ne relève pas de présence significative d'activités de pisciculture, de production manufacturière, touristiques ou de micro entreprises.

Les entreprises pétrolières monopolisent l'économie, et par leurs impacts sur l'environnement (cf. ch 4), nuisent aux activités de subsistance traditionnelles (chasse, pêche, agriculture, élevage) et moderne (éco-tourisme) basées sur la préservation des ressources naturelles. « *Avant on pêchait et mangeait n'importe quel poisson dans la rivière, aujourd'hui si on veut pêcher on s'enfonce dans la forêt 1 ou 2 heures, là où il n'y a pas encore de pollution* » (entretien n°72) « *Il y a beaucoup de personnes qui pensent s'orienter vers le tourisme, je pense que les gens de l'extérieur comme les nationaux ne vont pas venir se balader dans une zone contaminée, non* » (entretien n°73) La situation géographique isolée des communautés, par exemple 2 heures sont nécessaires pour effectuer de trajet en véhicule Pindo-Coca, rend difficile la recherche de travail dans la capitale de province. Les entreprises pétrolières, pour les habitants de ces communautés, représentent la seule possibilité

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

d'emplois. Or le nombre de postes ouverts par la compagnie ne permet pas de couvrir la population en recherche de travail, ce qui crée des situations conflictuelles avec les communautés.

#### **4) Tensions et conflits autour des places de travail au sein des compagnies pétrolières**

Exposés à la précarité économique et sociale, les communautés sur le terrain desquelles opèrent les compagnies pétrolières ont beaucoup d'attentes envers celle-ci concernant les postes de travail. Les désaccords et frustrations donnent parfois lieu à diverses actions collectives. L'incompréhension est grande entre les deux camps. Les habitants d'un côté, défendent leur légitime revendication de contribuer et de bénéficier de la première activité du pays qui produit sur leur territoire. Ces revendications sont parfois vues comme une mauvaise habitude prise par les communautés affectées et une dérive provoquées par les manipulations d'un mauvais leader (entretien n°27 Red Socio Empleo):

*Il arrive que le dirigeant aille voir l'entreprise et dise "Je vous organise une grève si vous ne nous donnez pas 20 postes de travail", et si l'entreprise ne donne pas ces postes, le dirigeant manipule la population de la communauté "ils refusent de nous donner du travail" et organise une grève, ce qui fait perdre beaucoup d'argent à l'entreprise. C'est en partie la faute des anciennes compagnies comme Texaco qui apprirent à la population que pour obtenir quelque chose, il fallait demander. Elles leur donnaient ce qu'ils voulaient pour ne pas qu'ils les dérangent. Elles leurs offraient des chaussures, des infrastructures etc. Mais aujourd'hui ça ne fonctionne plus et malgré les cadeaux, la population revendique beaucoup. Parfois elle séquestre des chefs d'entreprise.*

Petroecuador signale une baisse significative des grèves depuis le conflit de 2007 (cf. ch1). L'entreprise est désormais plus confrontée à de petites paralysies d'activités pour problèmes environnementaux (Petroecuador, 2012) Selon Nelson Chalcualan, analyste des conflits du ministère de l'intérieur à Coca (entretien n°34) cela s'explique par l'application par le gouvernement Correa de l'article 158 du chapitre IV du Code pénal Equatorien, non utilisé depuis la dictature militaire des années 70 considérant notamment comme actes de sabotage et terrorisme les interruptions et les paralysies d'installations de production de matière première. Ce fut par exemple le cas lors du conflit à Dayuma en 2007 (cf. ch 2) Les dirigeants des communautés accusées de terrorisme et sabotage s'exposent à une peine de prison mais les habitants à l'interdiction d'accès aux excédents des activités pétrolières gérés par Ecuador Estrategico et destinés aux projets de développement locaux. Si ce n'est pas la sanction de l'Etat, la peur de perdre son travail ou celui d'un proche sont également des sources de démotivations pour les individus dans leurs revendications.

#### **C) L'insatisfaction des besoins de base : de l'absence à la chaotique implication de l'Etat**

Selon le responsable de la fondation Alejandro Labaka (entretien n°13), un des principaux problèmes de l'Amazonie est son organisation territoriale qui n'a jamais suivie aucune norme. Sur un même territoire se côtoient des acteurs aux intérêts très différents voir opposés : les peuples en isolement volontaire, les peuples indigènes (dans la paroisse Dayuma les waoranis, les shuars et les kichwas),

les colons venus cultiver de nouvelles terres, ceux venus à la recherche d'opportunités professionnelles, et les entreprises pétrolières. L'Etat s'est longtemps illustré comme la grande absente de l'Amazonie, laissant s'imposer la loi du plus fort en termes de répartition des territoires et le non droit en termes d'impacts environnementaux et sanitaire. Par ailleurs, ce sont les entreprises pétrolières qui ont mis en place jusqu'à récemment, via des ouvrages de compensation, des infrastructures collectives, éducatives ou sanitaires, relevant normalement des obligations de l'Etat. Ces ouvrages sont loin de couvrir toute la population et de correspondre à la réalité de ses besoins. Selon Bustamente (2007) la population vivant en zone pétrolière est fortement désavantagée concernant l'accès aux services, à l'éducation et aux infrastructures comparé aux autres provinces. Cette situation est accentuée lorsque les communautés, ne s'étant pas établies selon un plan d'organisation territorial, sont particulièrement isolées, rendant difficile la mise en place des services basiques et créant un fort sentiment d'abandon chez les habitants. « *Il y a des gens qui disent qu'à Orellana on vit bien parce qu'il y a du pétrole, mais c'est complètement faux, on n'a même pas les services basiques, mais la pollution, ah ça oui on a !* » (entretien n°64)

Ce sentiment d'abandon et de mise à l'écart de la rente pétrolière a généré des conflits avec l'autorité étatique, les mobilisations et revendications se sont accrues chez la population amazonienne depuis le début des années 2000 (Fontaine, 2009). Les acteurs locaux se sont organisés au sein d'une « Assemblée Bi-provinciale », qui fut à l'origine de plusieurs mouvements de grève et d'occupation d'installations pétrolières depuis 2001. Les organisations sociales et les élus locaux dénoncent l'abandon de l'Etat, demandent une plus grande participation à la rente pétrolière ainsi que la préférence locale pour les postes non qualifiés dans les entreprises pétrolières.<sup>14</sup> Ils s'indignent également contre la précarité économique et sanitaire de la population d'Orellana et Sucumbios alors que celle-ci côtoie la plus grande richesse du pays<sup>15</sup>. Ce mouvement associe des tactiques de mobilisation classique comme le lobbying politique et l'action directe (Fontaine, 2009). Le dialogue est tendu avec L'Etat, pour qui une journée de grève sur les installations pétrolières représente des millions de dollars en moins. Suite à l'occupation et d'une série d'actes de sabotage contre les installations de Petroecuador en 2005, l'Etat a fortement réprimé le mouvement par l'envoi de patrouilles militaires et l'arrestation à domicile d'autorités et de civils. Cette répression eut de forts échos dans la société équatorienne en raison notamment de sa retransmission sur TéléAmazonas.<sup>16</sup>

Le gouvernement Correa en place depuis 2006, revendique un plus grand investissement de l'Etat en Amazonie en réglementant le secteur pétrolier, ses impacts, ses relations avec la population, et souhaite assumer son rôle jusque là délaissé de pourvoyeur de services publics. Resté longtemps loin de la réalité amazonienne, le changement est long, difficile et non dépourvus de scandales. A Dayuma, le conflit de 2007 marquera longtemps l'histoire de la paroisse. La principale revendication est alors l'asphaltage des 40 km séparant Dayuma de Coca, et que l'Etat s'était engagé à financer en 2005 à l'Assemblée provinciale (Aguirre, 2008). En juillet 2007, FOPECA arrête ses travaux, faute de recevoir les 7 millions de dollars de la part de l'Etat. Non seulement son état délabré entraînait des problèmes de circulation mais le trafic constant des camions des entreprises pétrolières provoquaient d'importants nuages de poussières toxiques, la route ayant été recouverte de pétrole

14 <http://www.eluniverso.com/2005/08/23/0001/12/A0442E96426046F087A3BD7F2560EAF2.html>

15 [http://www.ecuadorinmediato.com/index.php?module=Noticias&func=news\\_user\\_view&id=19122&umt=Pobreza y consecuencias de explotación petrolera son lacerantes en Sucumbios y Orellana](http://www.ecuadorinmediato.com/index.php?module=Noticias&func=news_user_view&id=19122&umt=Pobreza y consecuencias de explotación petrolera son lacerantes en Sucumbios y Orellana)

16 [http://www.ecuadorinmediato.com/index.php?module=Noticias&func=news\\_user\\_view&id=19172&umt=Represión en Sucumbios y Orellana llega a extremos graves](http://www.ecuadorinmediato.com/index.php?module=Noticias&func=news_user_view&id=19172&umt=Represión en Sucumbios y Orellana llega a extremos graves)

en guise de goudron durant l'ère Texaco. En résultaient d'innombrables problèmes respiratoires pour les riverains (entretien n°6 Accion Ecologica).

Selon le récit de Aguirre (2008), les dirigeants de la paroisse alertèrent le Président de la République de la situation. Entre octobre et novembre, ils envoyèrent des lettres et une commission se rendit même à Quito afin de faire pression pour que le financement soit délivré. Le 24 novembre, ne rencontrant pas de réponse de la part de l'Etat, vota le début de la grève est voté par un comité de l'Assemblée paroissiale. Le lendemain, cinquante manifestants fermèrent la voie Auca avec un tuyau à l'entrée du pont du rio Rumiyacu. D'autres revendications s'ajoutèrent, notamment l'accès aux services basiques (électrification des foyers et eau potable), la préférence locale pour les emplois non qualifiés, et une meilleure prévention des accidents entraînant des fuites de pétrole (« *derrame* ») (Aguirre, 2008). Les tentatives de dialogue échouèrent et le 29 novembre, le gouvernement déclara l'Etat d'urgence dans toute la province d'Orellana. Le 30 novembre, alors que le vice président de l'Assemblée paroissiale attendait le ministre de l'intérieur à l'entrée du village, plusieurs dizaines de militaires arrivèrent, le firent prisonnier, « visitèrent » avec violence les foyers dayumiens et arrêtèrent arbitrairement 24 autres civils dont 3 mineurs. Accusés de « terrorisme organisé », ils furent (exceptés les mineurs relâchés le lendemain), détenus sans preuves à la prison de Tena durant plusieurs mois. Guadalupe LLori, Prefète d'Orellana élue sur la liste du mouvement d'obédience autochtone, Pachacutik-Nuevo País fut également incarcérée. Suite aux évènements, furent publiés sur le site internet de la présidence les chiffres de Petroproduccion informant que le pays avait perdu 84 millions de dollars en cinq ans en raison des grèves en Amazonie. Aguirre (2008) remarque que n'étaient pas indiqués les 250 millions de dollars perdus en quatre ans dû aux fuites de pétrole, selon la DIANAPA.

Ce conflit a toutefois abouti sur une amélioration de la situation pour la population de Dayuma. L'image de l'Etat a été ternie dans les médias et le coût financier des grèves étant élevé, l'Etat a répondu, après la répression, de manière positive aux revendications (entretien n°6 Accion Ecologista). La route Coca-Dayuma fut asphaltée, le centre de santé fut doté de plus de médecins et équipements médicaux, le décret 1669 de 2009 impose aux services de recrutements des institutions publiques le donner la priorité à la main d'œuvre locale.

## CONCLUSION

Cohabiter avec la première activité économique de l'Equateur, et ne pas pouvoir, ou peu, y contribuer ni en bénéficier, tel est le paradoxe frustrant dans lequel la population de Dayuma vit depuis 40 ans. Les habitants semblent pris dans un cercle vicieux, le manque de services basiques impacte leur niveau d'éducation qui impacte leur employabilité et leur capacité à mettre en place des alternatives économiques. L'absence de l'Etat jusqu'à présent rend difficile et lent le changement de système. Conformément à l'hypothèse relative à l'approche des capacités de Sen exposée en introduction, il s'avère que la structure de capacité propre aux habitants les rend vulnérable économiquement et socialement face à la présence des activités pétrolières.

Tout d'abord, les éléments qui composent l'ensemble de leurs choix sont limités, en raison de capacités de base limitées, comme l'éducation, une terre difficilement cultivable. La préférence pour une compagnie pétrolière d'employer un individu d'une autre province plutôt qu'un habitant local a un impact plus grand sur le dayumien moyen, qui a une liberté réduite de mener différents métiers et peu de capital économique et social.

De plus, la liberté de choisir est d'autant plus limitée que l'étendue des choix (kreps, 1979, cité dans AFD, 2008) est petite. Les habitants font également face à un manque d'opportunités et

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

d'alternatives économiques, conséquence de la présence des compagnies pétrolières, qui s'ajoute à l'absence de satisfaction de besoins basiques par l'Etat. Cette situation participe par ailleurs à l'effritement du lien social au sein de certaines communautés et provoque des tensions avec les entreprises pétrolières, accentuant la vulnérabilité sociale.

## Chapitre 4. Impacts environnementaux et sanitaires des activités pétrolières : état des lieux des connaissances scientifiques

---

Comme l'expliquent S. BECERRA et L. MAURICE (ANR, 2012), la pollution pétrolière est habituellement envisagée lors des crises environnementales (« marées noires ») qui suivent les accidents de transport ou d'exploitation. Dans le cas équatorien, la problématique de la contamination chronique est apparue il y a quelques décennies avec l'arrivée des compagnies pétrolières en Amazonie, même si sa médiatisation a débuté avec le procès Texaco au début des années 90. Elle caractérise depuis lors la vie quotidienne des populations locales. La contamination est l'introduction d'un polluant dans un organisme vivant, un écosystème ou un compartiment de l'écosystème (air, eau, sol, sédiment, etc.) et qui peut nuire à la santé, à la sécurité ou au bien-être d'une population. Le degré auquel une substance est toxique et peut causer un dommage à la santé humaine animale ou végétale dépend principalement de la nature de l'élément chimique en cause, de la dose, de la durée d'exposition et des voies d'exposition (inhalation, ingestion ou contact à travers la peau ou les muqueuses.).

Les impacts environnementaux et sanitaires des activités pétrolières en Amazonie pétrolière ont donné lieu au plus grand procès environnemental de l'histoire, opposant 30 000 colons et indigènes de l'Amazonie, dont des habitants de Dayuma, à Texaco. D'après les informations du Front de Défense de l'Amazonie<sup>17</sup>, de 1964 à 1992, Texaco a extrait 88% de la production nationale, creusé 399 puits et construit 22 stations de production. Durant cette période la compagnie a également déversé dans la forêt amazonienne 63 millions de litres de pétrole et 70 milliards de litres de déchets pétroliers toxiques (eaux de formation), soit 30 fois le désastre de l'Exxon Valdez en 1989. Le pétrole était utilisé pour goudronner les routes, les déchets étaient stockés dans des piscines à ciel ouvert, s'infiltrant dans le sous-sol et débordant en temps de pluie, et 7 milliards m<sup>3</sup> de gaz ont été brûlés à l'air libre. Les habitants s'organisèrent autour du leadership de l'avocat équatorien Pablo Fajardo. Une première plainte fut déposée auprès du Tribunal Supérieur du District Sud de NewYork en 1993, réclamant l'indemnisation de 30 000 habitants de l'Amazonie pour dommages corporels et dommages à la propriété. La plainte a été enregistrée au nom de « Maria Aguinda et autres » du nom de la première plaignante, habitante de la communauté kichwa Rumipamba dans la paroisse de Dayuma (Bêlé, 2012). Les plaignants invoquèrent la négligence et l'offense internationale par action et par omission, notamment à l'origine d'une augmentation du risque de cancer, ainsi que la dégradation et la destruction de leurs conditions de vie (Fontaine, 2006). L'affaire dura 10 ans durant

---

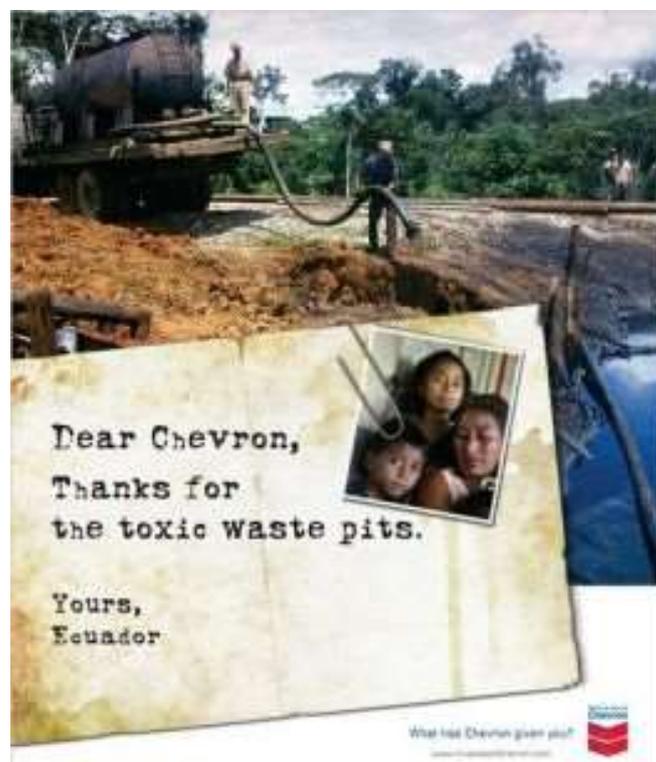
<sup>17</sup> <http://www.texacotoxico.org/node/234>

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

lesquels la mobilisation, via le Front de Défense de l'Amazonie, et la médiatisation du procès prit de l'ampleur, face à des contre-campagnes et des pressions également croissantes de la part de l'entreprise. En 2001, le jugement fut renvoyé devant la justice équatorienne à Lago Agrio. Le 14 février 2011, Chevron (qui a racheté Texaco en 2001) est condamné à verser 9 milliards de dollars. Le jugement fut confirmé le 4 janvier 2012 puis la peine doublée, l'entreprise n'ayant pas respecté la disposition de la cour de Sucumbios demandant des excuses publiques au peuple amazonien dans un délai de 15 jours suivant le jugement (Front de défense de l'Amazonie, 2012). Le procès devient un symbole international, c'est non seulement le plus grand procès environnemental de l'histoire mais c'est également la première fois qu'une multinationale doit rendre des comptes devant la justice d'un pays du Tiers-Monde (CNCD, 2011). Si la victoire à la « David contre Goliath » restera un précédent juridique, l'incertitude se pose désormais sur l'exécution de la peine, la compagnie refusant le jugement et n'ayant plus d'actifs en Equateur.

Par ailleurs, les activités pétrolières n'ont pas cessé avec le départ de Texaco du pays en 1992 : dans la paroisse de Dayuma, près de 12 millions de barils de pétrole brut ont été extrait en 2009 (Dirección de los hidrocarburos, 2009). Quelles sont aujourd'hui les pressions effectuées sur l'environnement et la santé des individus ? Dans ce chapitre, nous distinguerons les impacts environnementaux (A) des impacts sanitaires (B).

#### Photo n°4 : Campagne de sensibilisation contre les impacts de Texaco en Equateur



Source : [www.truecostofchevron.com](http://www.truecostofchevron.com)

## A) Etat des connaissances scientifiques concernant les impacts environnementaux

Depuis plus de 40 ans, la contamination environnementale est ponctuelle, accidentelle ou permanente, et distribuée sur une grande partie de l'Amazonie équatorienne, principalement dans la partie nord. Le PRAS<sup>18</sup> définit six facteurs de pression liés aux activités pétrolières et affectant les écosystèmes et la qualité de vie des populations. Il s'agit :

<b>Tableau n°8 : Infrastructures et sources de pollution pétrolières</b>	
<b>Infrastructures pétrolières</b>	<b>Sources de pollution</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Générateurs électriques</li> <li>o Torchères</li> <li>o Puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Déversement d'eaux de formation</li> <li>o Fuites de pétrole</li> <li>o Piscines</li> </ul>
<i>Source: PRAS, 2011 Elaboration propre</i>	

Le PRAS a notamment élaboré une carte de la paroisse Dayuma indiquant la présence de ces facteurs de pression (annexe x).

Iván Narváez, professeur-chercheur et coordinateur du cursus « Gouvernance énergétique » à la FLACSO a publié en 1998 un article dans la revue « Petroleo y sociedad » décrivant les impacts des activités pétrolières sur l'environnement, résumés dans le tableau ci-dessous.

<b>Tableau n°9 : impacts environnementaux des activités pétrolières en Amazonie équatorienne</b>	
Atmosphériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution par combustion de gaz naturel et autres hydrocarbures</li> <li>- Poussières et autres particules en suspension</li> <li>- Bruit et vibrations</li> <li>- Modification du microclimat</li> </ul>
Dans les ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération qualitative et quantitative des eaux superficielles</li> <li>- Pollution par les hydrocarbures et eaux de formation</li> <li>- Augmentation des matières en suspension</li> <li>- Altération de la qualité des eaux souterraines</li> <li>- Altération du patron de drainage</li> </ul>
Dans le milieu géo sphérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouvements de terres</li> <li>- Altération des pentes</li> <li>- Erosion et appauvrissement des sols</li> <li>- Altération des processus morpho dynamiques</li> <li>- Déstabilisation du terrain</li> <li>- Compression du sol</li> <li>- Modification du relief</li> <li>- Modifications dans l'utilisation du sol</li> <li>- Salinisation</li> </ul>
Dans la flore	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déforestation et disparition de la couverture végétale</li> </ul>

<sup>18</sup> PRAS : Programa de Remediación Ambiental y Social du Ministère de l'Environnement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifications des structures de formations végétales</li> <li>- Pression potentielle sur les espèces à fin commercial</li> <li>- Introduction de flore exotique</li> </ul>
Dans la faune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la faune et de ses populations</li> <li>- Modifications des structures des communautés</li> <li>- Altération des chaînes trophiques</li> <li>- Migration des espèces</li> </ul>
<i>Source: Narváez (1998) Elaboration propre</i>	

Au final, les principales sources de contamination sont les rejets d'hydrocarbures liquides et d'eaux de formation dans les sols, les eaux de surface et souterraines ainsi que les rejets gazeux dans l'atmosphère. Les effets sur l'environnement dépendent des différentes phases d'exploration et d'exploitation, depuis les études sismiques, les perforations, la production, le transport jusqu'au raffinage. Le procédé d'exploitation pétrolière génère des déchets (boues et liquides) hautement toxiques qui peuvent être stockés de manière temporaire dans des fosses, étanches ou non, pour être ensuite brûlés ou réinjectés dans des zones perforées en sous-sol ou directement rejetées vers les sols et eaux de surface. En particulier, le processus de production génère des « eaux de formation » qui combinent des quantités élevées de métaux lourds et du pétrole « en émulsion ». Enfin, un autre déchet de production est le gaz naturel brûlé à l'air libre dans d'immenses torchères qui fonctionnent en continu. A cette « contamination routinière » (Maldonado et Narvaez, 2005) s'ajoutent les fuites liées aux ruptures de canalisations ou aux dysfonctionnements de puits d'exploitation, infrastructures qui ont souvent plus de 40 ans. Un des impacts majeurs de ces activités humaines sur l'environnement et non des moindres est la déforestation (95% de certains territoires en Amazonie équatorienne : SIPAS, 2011).

**Dans la paroisse de Dayuma** (campement Auca), le PRAS compte une moyenne de 16,840 fuites pour mille habitants entre 1967-2009, près de 19 piscines et 20 fuites de pétrole pour 1000 habitants en situation de pauvreté entre 1967 et 2009 et un taux moyen d'eaux de formation dans l'environnement de 67141 barils par habitation sans accès à l'eau potable sur la même période (14033 barils per capita). Le territoire est jugé particulièrement sensible : 90,8% a été déforesté au profit des installations pétrolières, ce qui rend les ressources en eaux et en sols particulièrement vulnérables aux contaminations. L'indice de vulnérabilité sociale est parmi les trois plus élevés de l'Amazonie équatorienne

Dans la paroisse de Dayuma, sur les 110 piscines enregistrées pour stocker les résidus de l'extraction, 69,09% ne présentent aucun type de traitement.

<b>Tableau n°10 : Etat de remédiation des piscines présentes dans la paroisse de Dayuma</b>					
<b>Zone</b>	<b>En cours</b>	<b>Réalisé</b>	<b>En attente</b>	<b>Sans données</b>	<b>Total</b>
Auca			68	3	71
Nantu				4	4
Pindo	2	15	3	8	28
Puma			5	2	7
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>76</b>	<b>17</b>	<b>110</b>
<i>Source : Programa de Reparacion Ambiental y Social, PRAS-MAE, 2011 Elaboration : ECOPLADE(2011)</i>					

**Photo n°5 : Entrée d'une station de réinjection des eaux de formation  
Auca central-sud**



*Photo prise par Sylvia BECERRA, le 03-03-2012*

Le campement Auca, géré par PETROECUADOR, est à l'origine de 99% du volume de pétrole répandus dans l'environnement dans la Paroisse de Dayuma. Selon G. Fontaine (2009) l'entreprise nationale également impliquée dans un grand nombre de conflits locaux au sujet de ses impacts négatifs sur l'environnement et la santé des riverains. Plusieurs explications à cela :

- L'entreprise a hérité des installations et des gisements exploités par Texaco, depuis 1992, les équipements de Petroecuador sont moins performants, en plus mauvais état, et donc plus sujets aux accidents (Fontaine, 2009)
- Elle administre actuellement l'essentiel des champs pétrolifères du pays (Fontaine, 2009)
- Les entreprises privées se préoccupent plus des relations avec les populations impactées souhaitant éviter tout problème avec la justice afin de préserver leur image et signer d'autres contrats à l'étranger.
- L'entreprise étatique, confortée par un sentiment d'impunité, est moins prévenante sur le sujet (entretien n°7 anthropologue)

Les conflits sont généralement résolus de façon ponctuelle, soit par des accords d'indemnisations, soit par des mesures de compensation (travaux d'infrastructures, services à la communauté, etc.).(Fontaine, 2009)

<b>Tableau n°11 : Fuites de pétrole enregistrés dans la Paroisse de Dayuma</b>			
<b>Zone</b>	<b>Nombre de fuites de pétroles</b>	<b>Volume des fuites de pétrole (barrils)</b>	<b>Volume récupéré (barrils)</b>
Auca	109	31320,5	1488
Conga	3	5	-
Pindo	9	95	31
Puma	2	15	10
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>31435,5</b>	<b>41</b>
<i>Source : Programa de Reparacion Ambiental y Social, PRAS-MAE, 2011</i>			
<i>Elaboration : ECOPLADE</i>			

En 2011, le PRAS recense 123 déversements accidentels de pétrole dans la paroisse de Dayuma. Selon Juan, ancien ouvrier d'une compagnie pétrolière (entretien n°75) Les causes possibles sont :

- La vétusté des tuyaux. Ils se fragilisent avec le temps et la pression continue peut les faire exploser. Le nombre d'incidents de ce type a augmenté ces dernières années car la plupart des équipements datent de l'époque de Texaco.
- Un manque d'attention et de rigueur, un « descuido » de la part des ouvriers par exemple lorsqu'ils changent les calvas.
- Un sabotage. Vol de tuyaux pour les revendre ou endommagement des tuyaux afin d'être recruté par la suite pour nettoyer la fuite de pétrole. Se sont parfois les ouvriers de l'entreprise elle-même qui sabotent les tuyaux avec les outils de l'entreprise.

Ces déversements accidentels de pétrole donnent normalement lieu à une indemnisation de la part de l'entreprise, négociée directement avec le propriétaire du terrain affecté. Si la négociation n'aboutit pas, elle peut mener à une dénonciation ou une action en justice.

**Photo n°6 : Communauté Cristal. Fuite de pétrole non nettoyée par Petroecuador, affectant une source d'eau.**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 08/03/2012*

Le nombre de fuites de pétrole a toutefois diminué depuis qu'une loi votée sous le gouvernement Correa oblige les entreprises à prendre en charge elles-mêmes les travaux de remédiation. Auparavant, une seule entreprise appartenant à la famille Gutierrez avait le monopole du nettoyage environnemental. Elle facturait alors 20 à 25 millions de dollars le nettoyage d'une fuite de pétrole, alors qu'aujourd'hui cela coûte au maximum 2 millions de dollars ; elle payait des paysans afin qu'ils provoquent volontairement des accidents de ce type dans le but d'avoir de nouveaux contrats.

Si les impacts environnementaux que sont susceptibles d'engendrer les activités pétrolières sont identifiés, des études quantitatives approfondies sont nécessaires pour connaître précisément la pollution qui relève de l'époque Texaco, celle qui est produite par les entreprises actuelles, les compartiments les plus vulnérables. Ce manque d'information amène des incompréhensions, des doutes et parfois des tensions supplémentaires. Il existe un seul laboratoire agréé à Coca, où sont analysées la grande majorité des échantillonnages effectués. Il apparaît toutefois que de nombreux échantillons s'avèrent négatifs en termes de pollution alors même que les zones étudiées sont perçues comme polluées par la population. C'est par exemple le cas dans certaines zones de la communauté de El Esfuerzo « *Pardonnez-moi l'expression mais c'est la merde, et officiellement il n'y a pas de merde ! (...) le laboratoire est corrompu par les entreprises pétrolières* » (entretien n°73 habitant El Esfuerzo). Ingénieurs Sans Frontières, une ONG espagnole possédant une antenne à Coca, a également effectué des analyses de la qualité de l'air et d'eau sur différents sites à Orellana, dont les résultats se sont révélés négatifs. Le responsable Environnement de l'Organisation témoigne « *Je ne pense pas que le laboratoire soit corrompu (..) il faudrait plutôt regarder les paramètres de pollution et les méthodes d'échantillonnage, le résultat peut être différent si les échantillons sont pris à la surface de l'eau ou au niveau des sédiments* » (entretien n°33).

Dayuma doit gérer deux types d'impacts environnementaux, ceux hérités de l'ère texaco, qui n'ont pas été remédiés ou ne sont pas remédiables, et les impacts actuels des activités pétrolières. Concernant les dégâts environnementaux effectués par Texaco, la principale mesure à mettre en place, et qui est en cours de réalisation par le PRAS (Ministère de l'Environnement) est leur identification et leur remédiation méthodique, sachant qu'il est impossible dans le cas d'une pollution diffuse ou de la disparition de certaines espèces animales ou végétales de retrouver l'état initial.

Concernant les activités pétrolières actuelles, il apparaît que toutes n'ont pas les mêmes impacts environnementaux. A Dayuma, EP Petroecuador est de loin, le plus concerné par les déversements accidentels de pétrole, et Pegaso semble également plus mise en cause pour ses impacts environnementaux que Petrooriental. (entretien n°32, SENAGUA). Les impacts environnementaux étant difficilement remédiables, il est important d'investir dans leur prévention afin d'éviter ou du moins limiter leur occurrence. Pour cela, une étude scientifique comparée de l'impact environnemental des compagnies pétrolières est nécessaire pour :

- a. Rendre entièrement transparente la gestion environnementale, les points forts et les points faibles des différentes compagnies pétrolières.
- b. Déterminer ce qui relève de la pollution datant de l'ère Texaco et de celle émise aujourd'hui par les entreprises actuelles.
- c. Identifier précisément les zones et les compartiments naturels « à risque fort de contamination » pour mettre en place des actions de prévention ciblée. Il s'agirait par

exemple de repérer les tuyaux particulièrement vétustes pour les changer ou les consolider avant qu'ils rompent.

- d. Favoriser un contexte d'échange de connaissances et de technologies entre les compagnies pétrolières dans une logique d'amélioration de la gestion environnementale de leurs activités.

## **B) Etat des connaissances scientifiques concernant les impacts sanitaires des activités pétrolières**

Selon le PRAS, il existe une relation presque directe entre l'affectation par les activités pétrolières et la distance du lieu de vie à celles-ci, du moins pour ce qui concerne les puits, générateurs, stations, torchères et piscines. La relation n'est pas exclusivement liée à la distance pour les fuites de pétrole et les déversements d'eaux de formation, étant donné que leurs effets dépassent le local.

Selon Moreno (2003), les humains comme les animaux peuvent être exposés aux pollutions par trois voies différentes :

1. L'inhalation par la respiration
2. L'absorption par la peau
3. L'ingestion d'eau et d'aliments

Cette pollution environnementale, permanente, croissante et cumulative (Maldonado, Narvaez, 2003), précarise la santé des populations qui utilisent au quotidien les ressources du milieu naturel affecté. Le Front de défense de l'Amazonie recense 6 études et publications scientifiques<sup>19</sup> entre 1993 et 2004 démontrant les impacts des activités pétrolières sur la santé. Cinq principales conclusions peuvent être identifiées d'après ces rapports.

### **i) Précarisation de la santé quotidienne**

- e. Sont recensés 3 fois plus de cas d'infections de la peau et le double de cas de mycoses, d'anémie, de dénutrition, d'infections urinaires et de tuberculose (UPPSAE, 1993)
- f. 49% des familles déclarent avoir souffert d'une pathologie ayant compromis leur santé après s'être baigné dans des eaux contaminées, après avoir respiré des gaz, être tombé dans des piscines contenant du pétrole, brûlé des dérivés du pétrole, avoir été en contact avec des produits chimiques, avoir subi des explosions de puits, des ruptures d'oléoduc ou consommé des aliments toxiques (UPPSAE, 1993)
- g. Toutes les personnes vivant à proximité des stations de pétrole disent souffrir de problèmes dus à la pollution dont les principales causes sont à 57% les bassins de pétrole ou d'eau de formation, à 56% les puits et à 42% le fait de brûler les gaz (Maldonado - Narváez, 2003)
- h. 82,4% de la population a été malade au moins une fois à cause de la pollution : 96% des malades eurent des problèmes de peau, 75% des problèmes respiratoires, 64% des problèmes digestifs et 42% des problèmes ophtalmiques (Maldonado - Narváez, 2003)
- i. Les problèmes de santé sont dus à la dégradation générale de l'environnement. 75% de la population étudiée utilise de l'eau contaminée pour boire, cuisiner et se laver (Maldonado - Narváez, 2003)

---

19 <http://www.texacotoxico.org/node/242/> ; UPPSAE (Unión de Promotores Populares de Salud de la Amazonía Ecuatoriana) (1993) ; JOCHNICK, chris. (1994) ; SAN SEBASTIAN, Miguel. 2000 ; MALDONADO, Adolfo; NARVAEZ, Alberto. (2003) ;SAN SEBASTIÁN, M. y HURTIG, A.( 2002) ; Instituto de Epidemiología y salud comunitaria "Manuel Amunarriz"(2000) ; Hurting AK. and San Sebastian M. (2004)

**ii) Augmentation du taux de cancers et du taux de mortalité général**

- j. Le taux de mortalité général est deux fois plus élevé. Les causes les plus fréquentes de décès sont le cancer, la violence et les accidents (UPPSAE, 1993)
- k. La principale cause de décès est le cancer avec 32% des morts, 3 fois plus que la moyenne nationale en Equateur (12%) (Maldonado - Narváez, 2003)
- l. L'occurrence de cancer est 130% plus élevée pour les hommes et les femmes, avec un risque de mortalité plus élevé de 260% par rapport à la ville de Quito (San Sebastian, 2000)
- m. Les cancers les plus fréquents sont les cancers de l'estomac, du rectum, de la peau, des muqueuses et des reins chez les hommes. Pour les femmes, ce sont des cancers de l'utérus et des ganglions lymphatiques qui ont été plus fréquemment relevés. Chez les enfants, une augmentation du taux de leucémies a été détectée (San Sebastian, 2000 ; San Sebastian, Hurting, 2002)

**iii) Plus grande vulnérabilité des enfants, des femmes et des travailleurs des entreprises pétrolières en contact avec le brut.**

- n. 43% de la population infantile souffre de dénutrition contre 21,5% pour les enfants non exposés (UPPSAE, 1993) ;
- o. Les femmes buvant de l'eau provenant de ressources situées à moins de 200m d'installations pétrolière présentent un taux d'avortement plus élevé, 147%, que la moyenne (UPPSAE, 1993 ; San Sebastian, 2000) ;
- p. Un enfant sur 3 et un adulte sur 2 souffre d'anémie. Cette pathologie est plus fréquente chez les hommes de plus de 30 ans qui travaillent dans le nettoyage du brut. 70% d'entre eux présentent des problèmes de peau, ceux travaillant depuis plus d'un mois ont des troubles neurologiques, des intoxications respiratoires, des gênes digestifs et articulaires et une mauvaise santé générale (UPPSAE, 1993)

**iv) Corrélation géographique et temporelle**

- q. Plus les populations ont passé de temps à proximité des installations et plus la proportion de cancers augmente. Elle est multipliée par 2 pour 20 ans passés à proximité et par 3 pour des durées supérieures (Maldonado - Narváez, 2003)
- r. La distance à la pollution influe sur l'apparition des cancers, 57% d'entre eux se déclarent dans les familles vivant à moins de 50 mètres des puits ou des stations. Seules 5,7% des familles comptant un membre malade de cancer prenaient de l'eau à plus de 250m d'où se trouvait la source de contamination (Maldonado - Narváez, 2003).

**v) Impacts sanitaires indirects via les conséquences sur l'agriculture et les élevages**

- s. L'activité pétrolière affecte les bases de la subsistance paysanne et indigène : 94% de la population enquêtée a perdu des animaux. Les animaux meurent après avoir bu de l'eau contenant du brut, après être tombé dans des bassins ou avoir été asphyxiés par les gaz. Pourtant, un pourcentage de la population consomme ces animaux morts, les vendent ou les offrent pour être consommés (Maldonado - Narváez, 2003) ;
- t. Les populations indigènes subissent des pertes au niveau de la chasse. Les animaux sauvages sont en effet sensibles à la pollution, au bruit et à la déforestation. De la même manière, les cultures sont affectées. La moyenne est de 2.6ha endommagés par famille. Cela produit une dénutrition due à la perte de productivité de la terre (Maldonado - Narváez, 2003) ;

Photo n°7 : La même espèce de banane, à droite achetée à Coca, à gauche récoltée à moins de 200 mètres de la maison et d'un puits pétrolier dans la communauté Shiripuno (Paroisse de Ines Arango) « On ne peut pas en tirer mieux »Angel



Photo prise par l'auteur le 08/03/2012

Ces études montrent clairement un problème sanitaire dans les zones d'activités pétrolières. A l'instar des impacts environnementaux, des études complémentaires sont nécessaires afin d'éclairer le lien entre les différentes pollutions et les différents problèmes santé dont souffrent les individus. Selon un responsable ressources humaines d'une entreprise sous-traitante de Petrooriental (entretien n°31) les rivières sont plus polluées par les pratiques des individus qui y rejettent tous les déchets que par l'émission de pollution par les entreprises pétrolières actuelles. Selon lui, il existerait bien des formes de pollution d'origine pétrolière, essentiellement héritées de l'époque Texaco, mais cela ne doit pas minimiser l'impact d'autres formes de pollution non liées à l'exploitation pétrolière.

Pour Arellano (2007) et pour Kelsh et al (2009), les observations précédentes sont biaisées et l'augmentation d'incidence observée pourrait s'expliquer par des biais liés aux méthodes d'analyse statistique retenues et aux variations de densité de population dans ces régions à forte croissance. Une polémique scientifique s'en suit, certains auteurs étant suspectés d'appartenir au lobby pétrolier quand d'autres sont accusés d'erreurs méthodologiques et de parti pris. Depuis la publication des résultats de Kelsh et al. (2009), le sujet n'a plus été abordé.

## Partie 2 : Faire face aux activités pétrolières, des représentations aux stratégies

---

Si l'on se place dans le cadre théorique de Sen (1999) exposé en introduction, la vulnérabilité économique, sociale et sanitaire des individus est liée à leurs « capacités » au sens « capacités à être ou à faire ». Selon Bertin (2009) « *cette approche peut être classée parmi les théories des opportunités puisqu'elle ne cherche à retenir ni les ressources ni les résultats atteints pour juger de la qualité de vie mais bien des opportunités réelles qui s'offrent aux individus de mener le type de vie qu'ils ont choisi* ». L'égalité prônée par Sen est dès lors une égalité non de fait mais d'opportunités données aux individus, allant au delà d'une réduction des écarts de ressources ou de résultats.

Quel est l'état des opportunités données aux individus pour faire face aux impacts des activités pétrolières ? Quel est le « taux de conversion » des habitants de Dayuma, c'est-à-dire leur aptitude de l'individu à saisir les opportunités et à les concrétiser ?

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux facteurs externes susceptibles d'influer sur les capacités des individus face aux impacts économiques, environnementaux et sanitaires et nous analyserons leurs réceptions par la population dayumienne. Nous étudierons ainsi les processus d'indemnisation et de compensation (ch5) puis l'action d'organisations et d'institutions (ch6).

Nous nous focaliserons sur l'individu dans un second temps, par la réalisation de socio-profilés basés sur les perceptions et pratiques des habitants de Dayuma (ch7), puis en exposant des graphiques et tableaux synthétiques des facteurs de vulnérabilité et des stratégies mises en places par les individus pour faire face aux conséquences des activités pétrolières (ch8).

## ch 5 : L'influence ambiguë des indemnisations et compensations sur la situation économique, sociale et sanitaire des habitants de Dayuma

---

Face aux impacts environnementaux et sanitaires des activités pétrolières, les articles 56 et 90<sup>20</sup> de la Loi sur les hydrocarbures ainsi que par l'article 94<sup>21</sup> de la réforme de cette même loi imposent aux compagnies à verser des indemnisations (A) ou de financer des projets de compensation aux habitants des zones affectées (B).

A. Les actions d'indemnisation cherchent à dédommager de manière pécuniaire les propriétaires de terres que ce soit pour l'installation d'équipement pétrolier sur leurs terrains ou pour l'affectation liée à des accidents.

B. La compensation est liée quand elle à l'exécution d'ouvrages pour restituer les valeurs patrimoniales collectives (matérielles ou immatérielles) affectées par les activités pétrolières (PRAS 2012). L'objectif doit être de rendre la fonctionnalité environnementale, sociale et matérielle, en plus d'estimer le dommage immatériel ou intangible et les mesures pour y remédier. Il s'agit par exemple d'un centre de santé. Dans ce chapitre, nous chercherons à comprendre le contexte et le fonctionnement des accords entre individus et entreprises, leurs dynamiques, les rapports de force qui les constituent et impactent la situation économique, sociale et sanitaire des habitants.

### A) Les indemnisations

L'indemnisation peut être appréhendée sous deux angles : comme rapport de force individus/entreprise (1) ou comme « cadeau empoisonné » au regard de ses ambiguïtés et dérives (2).

#### 1) L'indemnisation comme résultat d'un rapport de force individus/entreprise

Après avoir présenté les grands traits du processus d'indemnisation (i), nous analyserons un cas d'indemnisation qui eut lieu suite à une fuite de pétrole brut à Dayuma en mars 2012 (ii).

---

20 Loi sur les hydrocarbures : Art. 53.- Tout contrat devra établir l'obligation d'effectuer, au commencement de la période d'exploitation, comme compensation, des oeuvres selon les plans du gouvernement, pour une valeur déterminée en accord avec la taille de l'aire contractée et sa proximité aux gisements découverts.

Art. 90.- Les indemnisations qui doivent être payées pour les préjudices occasionnés sur les terrains, cultures, édifices ou autres biens, lors de l'exploration ou le développement de l'exploitation pétrolière, ou d'une autre phase des industries d'hydrocarbures, seront fixées par des experts désignés par les parties

21 Réforme de la loi sur les hydrocarbures Art. 94.- Concernant le cas des travailleurs liés à l'activité hydrocarburière, ceux-ci recevront 3% du profit et les 12% restants seront payés à l'Etat, qui les destinera, uniquement et exclusivement aux projets d'investissement social en santé et éducation, à travers les Gouvernements Autonomes Décentralisés qui se situent dans les zones délimitées par chaque contrat, où se mènent les activités hydrocarburières. Ces projets devront être harmonisés avec le Plan National de Développement.

Du cadre législatif à l'instauration d'un rapport de force individu/entreprise Les actions d'indemnisation cherchent à dédommager de manière pécuniaire les propriétaires de terres que ce soit pour l'installation d'équipements pétroliers sur leurs terrains ou pour les dommages liés à des accidents. Selon l'article 90 de la loi sur les hydrocarbures « Les indemnisations qui doivent être payées pour les préjudices occasionnés sur les terrains, cultures, édifices ou autres biens, lors de l'exploration ou le développement de l'exploitation pétrolière, ou d'une autre phase des industries d'hydrocarbures, seront fixées par des experts désignés par les parties ». Cette procédure impliquant des coûts importants relatifs à l'embauche d'experts et à la réalisation d'analyses scientifiques, son recours est peu fréquent. En pratique, l'indemnisation résulte généralement d'une négociation entre l'individu et la compagnie pétrolière, sans l'intervention d'experts ou d'arbitres (entretien n°18, Red Liders Angel Chingre).

Fixer la somme de l'indemnisation est dès lors le résultat d'un rapport de force inégal entre les individus affectés et les entreprises pétrolières, en faveur de cette dernière qui a l'expérience, la connaissance, le pouvoir, le temps et l'argent de son côté Les habitants affectés sont eux en situation d'expectative et leurs ressources culturelles, humaines, légales, économiques pour faire pression sur la compagnie sont faibles.

- **Un manque de ressources matérielles officielles.** Malgré la fréquence des *accidents*, aucun document permettant d'officialiser la situation et de faciliter l'indemnisation des individus n'existe. Le propriétaire affecté doit se contenter d'une promesse orale.
- **Monopole de l'expertise pour la compagnie.** Faute d'expert faisant office d'arbitrage, l'entreprise, comprenant des ingénieurs, a alors le monopole de l'expertise. La négociation se déroule en effet soit sur le lieu même de l'accident, soit a posteriori d'une évaluation par l'entreprise elle-même sans autre arbitrage, de l'espace endommagé par la fuite de pétrole. Par ailleurs, dans l'évaluation des dommages, l'entreprise ne prend généralement en compte que la surface polluée et pas la surface rendue vulnérable. Les dommages indirects sont peu considérés : Le risque de maladie pour les habitants du site, la mort du bétail s'abreuvant dans l'eau contaminée, le temps et les efforts consacrés à la recherche d'une nouvelle surface pour faire paître les animaux, d'une source d'eau alternative, ces conséquences du *fuites de pétrole* ne sont pas ou peu incluses dans l'indemnisation.
- **Un manque de ressources culturelles et informationnelles chez le propriétaire affecté.** Il ne dispose pas des outils et connaissances pour évaluer le montant des dommages, affirmer ses droits, sauf s'il est soutenu par une ONG ou un acteur institutionnel comme le Défenseur du peuple.

**Une pression temporelle pour le propriétaire affecté.** Le temps fait également défaut au propriétaire affecté. Refuser le montant proposé par l'entreprise pétrolière et lancer une requête en justice implique des démarches consommatrices en temps, en énergie et en argent que, d'après un calcul coûts-bénéfices à court terme, la victime ne souhaite pas supporter Dans ce rapport de force, trois situations sont susceptibles d'entraîner des tensions ou conflits individus/entreprises :

- a. La compagnie et les habitants affectés ne sont pas d'accord sur la somme de l'indemnisation. Cela retarde le versement de l'indemnisation et peut déboucher sur une action en justice.

b. La compagnie tarde à verser l'indemnisation.

*« L'entreprise n'a pas intérêt à avoir des problèmes avec les communautés mais parfois les choses traînent, ce n'est pas forcément la faute des ingénieurs sur le terrain mais des responsables plus haut dans la hiérarchie qui donnent l'aval, et eux ne connaissent pas la réalité d'ici, ils pensent que tout va bien, qu'il n'y a pas de problème, mais c'est faux »* (entretien n°34, Ministère de l'Intérieur)

c. La compagnie refuse d'indemniser l'individu. De nombreuses plaintes déposées au Ministère de l'intérieur concernent le non versement d'indemnisations suite à des déversements de pollution (entretien n°34, Ministère de l'Intérieur). La compagnie refuse parfois la responsabilité de l'accident, accusant un acte de sabotage de la part d'habitants pour obtenir des indemnisations ou un travail de nettoyage. La plupart de ces plaintes sont dirigées contre l'entreprise nationale Petoecuador, qui, comme expliqué dans le chapitre 4, est également la compagnie la plus concernée par les déversements de pollution.

i) Etude de cas d'un processus d'indemnisation

Une fuite de pétrole est survenue au niveau du puits 40 dans la paroisse Dayuma le 6 mars 2012. Nous avons eu l'opportunité d'observer le processus de négociation entre les propriétaires du terrain affecté et les responsables de l'entreprise pétrolière (chargé des relations communautaires, chef de l'équipe de remédiation environnementale).

- Cet accident a entraîné le déversement d'une importante quantité de pétrole dans la propriété de Lucia et Liber. La pollution du site et des alentours a été aggravée par les fortes pluies. De plus, le pétrole s'est déversé dans une rivière qui est utilisée par la communauté plus en aval. L'état du rapport de force présente les caractéristiques suivantes : **Une tentative d'imposition du rapport de force**. Les propriétaires affectés ont immédiatement refusé l'accès au terrain à l'équipe de nettoyage composée d'une trentaine d'ouvriers. L'objectif de cette stratégie est de percevoir une indemnisation ou au moins une assurance d'indemnisation avant le nettoyage du site. Ce blocage de toute intervention de nettoyage est motivé par leur expérience personnelle du processus d'indemnisation. Un de leurs terrains a déjà été pollué par une fuite de pétrole dans le passé. Ils avaient eu l'engagement oral de l'entreprise qu'ils seraient indemnisés, avaient également obtenu la promesse de construction d'une petite passerelle pour faciliter l'accès du bétail sur le site. Toutefois une fois le terrain nettoyé, l'entreprise est partie et les propriétaires accusent l'entreprise de ne leur avoir jamais versé d'argent ni construit de passerelle. **Une négociation in situ**. La négociation entre le responsable des relations communautaires et la propriétaire du terrain se fait tout d'abord sur le lieu impacté par l'accident pétrolier, entourés des ouvriers de Petroecuador attendant de commencer leur mission et de la famille de la propriétaire venue la soutenir. Cette dernière n'obtient pas d'assurance d'indemnisation, elle a déposé avec son mari une plainte au Ministère Public chargé de traiter les fautes pénales. Les opérations de nettoyage seront bloquées jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.
- **Un enjeu perçu comme économique par les propriétaires**. Pour les victimes, l'enjeu majeur posé par le déversement de pétrole concerne leurs élevages dont la zone de pâturage est affectée. La pollution risque de provoquer la mort de certains animaux ce qui impactera leurs

revenus, les déplacer sur un autre terrain a également un coût financier. L'équipe de nettoyage estime qu'un mois sera nécessaire pour la restauration complète du site. **Un critère temporel décisif.** L'entreprise a contacté directement les propriétaires proposant un accord à l'amiable, ces derniers ne souhaitant pas se lancer dans un procès long et sans garantie de succès, ne donnèrent pas suite à leur plainte. Les propriétaires négocient directement par téléphone ou en face à face avec un ingénieur de l'entreprise chargé de suivre l'affaire, qui doit ensuite demander l'aval de ses supérieurs.

- **Une négociation conduite par les perceptions du côté des propriétaires affectés.** Après avoir fait sa propre estimation des impacts, l'entreprise propose une indemnisation de 2 500 dollars. Lucia et Liber ont peu de connaissances sur les coûts financiers et non financiers que va engendrer l'accident survenu sur leur terrain. Ils s'appuient dans la négociation sur leurs propres perceptions. Leur sentiment est que la somme proposée est insuffisante et demande 3 500 dollars, montant qui leur semble plus juste.
- **Une indemnisation résultant proportionnelle à la situation économique et sociale de la famille, non des impacts engendrés.** Au bout de deux mois, les différents partis s'accordent sur une indemnisation de 2800 dollars assortis, suite à la demande des propriétaires, d'une aide matérielle de EP Petroecuador pour construire une petite maison sur un terrain qu'ils possèdent dans un autre secteur de Dayuma. Lucia et Liber sont satisfaits de la négociation, la somme offerte est importante dans le budget de la famille.

Cette étude de cas soulève deux remarques principales relatives au processus d'indemnisation tel qu'il se déroule en pratique :

- Les habitants ne mobilisent que rarement l'institution judiciaire, la percevant comme trop lente et sans garantie de succès face à la facilité de percevoir une indemnisation plus faible mais plus rapidement, et impactant immédiatement le budget familial. Un employé du Ministère Public (entretien n°37) affirme d'ailleurs recevoir relativement peu de plaintes liées à des accidents pétroliers.
- Le processus d'indemnisation ne s'appuie pas sur des faits scientifiques. Dans l'étude de cas, des relevés d'échantillons ont été effectués par le Ministère Public mais les analyses n'ont pas été faites, les propriétaires n'ayant pas donné suite à la plainte. Les montants proposés que ce soit par l'entreprise ou les habitants affectés ne se basent donc pas sur une connaissance précise du niveau de pollution. Ce manque de connaissance profite aux entreprises, la somme proposée, influant de manière conséquente sur la situation économique et sociale du foyer à court terme occulte aux yeux de la famille, les dommages engendrés à long terme.

**Photo n°8 : Fuite de pétrole du puits 40 dans la propriété de Lucia et Liber**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 09-03-2012*

**Photo n°9 : Chien des propriétaires du terrain affecté, revenant de promenade les pattes noires de pétrole**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 09-03-2012*

**Photo n°10 : Equipement de nettoyage de la fuite**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 09-03-2012*

L'indemnisation consiste à dédommager de manière pécuniaire les impacts des activités pétrolières, or l'apport économique non seulement ne fait pas disparaître le problème pollution mais peut également produire des effets pervers dans une zone en situation de précarité économique.

## **2) L'indemnisation, un cadeau empoisonné ?**

L'implantation d'une entreprise sur un nouveau territoire se fait en deux temps, tout d'abord l'exploration, c'est-à-dire la recherche de gisements d'hydrocarbures en utilisant des méthodes géologiques et sismiques. Si les résultats sont concluants, cela conduit logiquement à l'extraction du pétrole. Avant de mener l'exploration, l'entreprise entreprend une phase de socialisation du projet, c'est-à-dire qu'elle informe les habitants sur les activités qu'elle va mener dans leur zone d'habitation. Durant cette phase, elle négocie individuellement l'autorisation des propriétaires des terrains sur lesquels elle veut opérer. L'entreprise est obligée d'établir une étude d'impact (loi de Gestion Environnementale, 2010) sur les conséquences environnementales de ses activités à venir. La Red Angel Chingre émet toutefois des doutes sur la fiabilité de ces études d'impacts, suspectées de ne pas être personnalisée aux nouvelles zones d'exploitations mais d'être identiques les unes aux autres . « *Ils l'avouent eux-mêmes, ça leur permet d'économiser de l'argent* » (entretien n°73, red angel chingre,) L'entreprise n'a pas besoin de l'autorisation de toute la communauté pour opérer. Elle peut en effet installer ses équipements sur le terrain de quelques propriétaires et mener l'exploration sismique de manière souterraine sur tout le territoire de la communauté. Mettre aussi un schéma de ce système

Lors de l'arrivée d'une compagnie pétrolière, le dilemme « amélioration de la situation économique et sociale versus risques environnementaux et sanitaires » n'est pas appréhendé de la même manière par tous les habitants.

L'entreprise n'ayant pas besoin de l'accord de tous les foyers pour mettre en place ses activités, ceux ayant refusé l'accord d'indemnisation proposé par la compagnie se retrouvent exposés aux impacts des activités pétrolières malgré eux. Cette situation est susceptible d'entraîner des tensions et frustrations au sein de la communauté. Deux visions s'opposent. Il y a d'une part les habitants refusant la présence d'activités pétrolières sur leur territoire, inquiets pour la préservation de l'environnement, de leur santé et de celles des générations futures. D'autre part, il y a les habitants qui voient en l'implantation d'une compagnie pétrolière la possibilité d'améliorer un temps soit peu leur condition économique via les indemnisations et les éventuelles ouvertures de postes. L'indemnisation offerte par les entreprises pétrolières pour l'exposition des individus à des impacts environnementaux et sanitaires peut être perçue pour certains individus comme un moyen d'améliorer à court et moyen terme leur situation économique et sociale. Dans la communauté Atahualpa, 5 foyers ont accepté l'indemnisation de l'entreprise pétrolière puis ont vendu leur propriété. La compagnie est actuellement en train d'effectuer l'exploration sismique, du pétrole a été sondé, l'exploitation devrait débuter dans l'année (entretien n°62).

Selon un autre témoignage d'un habitant de la communauté Unidos Venceremos (entretien n°41), le lien social et la solidarité de voisinages sont affaiblies, certains individus ayant accepté une indemnisation de l'entreprise pour effectuer l'exploration sismique, d'autres non..

Le problème de l'indemnisation est, qu'à moins de permettre à l'individu de déménager, elle ne permet pas ou peu de diminuer l'exposition à la pollution. *« Moi je veux qu'on me nettoie la pollution, avec l'argent on ne tire rien du tout, on continue à être malade. Il y a des gens pauvres, qui ne sont pas allés beaucoup à l'école, qui n'ont pas d'expérience, qui croient qu'avec l'argent on règle le problème, mais le problème est pire »* (entretien n°72).

Toutefois, pour environ un tiers des individus interrogés, l'exposition à la pollution pétrolière constitue une stratégie de résilience, généralement non consciente, face à la précarité économique et sociale qui prime sur la précarité sanitaire. *« La sismique, d'un côté il est dit que ça affecte à cause de la contamination mais d'un autre côté ça aide au niveau économique et c'est ce dont souffre le plus les gens.(...) La compagnie pétrolière nous a donné une somme d'argent pour chaque hectare et c'était un soulagement »*(entretien n°64). L'intérêt économique à vivre dans une zone affectée amène parfois des habitants à acheter un solar (petite parcelle) sans y vivre, afin de toucher des indemnisations et d'avoir droit aux emplois.

Dans son rapport final sur son projet de relogement des foyers les plus affectés par la pollution pétrolière (2012), le PRAS<sup>22</sup> précise que certaines familles sélectionnées pour être relogées en raison de leur exposition à la pollution pétrolière ont refusé au motif que *« Leur vie, sociale, culturelle, politique et économique était liée à l'activité pétrolière et à la zone elle-même. L'aspect économique était particulièrement important, à travers le travail et/ou les indemnisations, pour lesquels les foyers préférèrent continuer à vivre au même endroit »*. L'exposition à la pollution paraît alors choisie, toutefois la conscience de celle-ci n'est pas automatique, le PRAS souligne que certains foyers parmi les plus affectés en ont une forte méconnaissance. Nous dirons plutôt que d'après leurs perceptions de la pollution et leurs priorités économiques et sociales, les individus effectuent un calcul coût-bénéfices vis-à-vis de la possibilité de relogement, qui se conclue pour certains par le choix de rester vivre dans leur logement actuel.

---

22 Programme de Réparation de Passifs Environnementaux et Sociaux, rattaché au Ministère de l'Environnement

## B) Les compensations, d'un processus contreproductif vers un usage réglementé

Comme exposé dans le chapitre 3, les communautés exposées sont également bénéficiaires d'ouvrages en compensation des dommages sociaux et environnementaux, en plus des indemnités. La définition actuelle de la compensation est l'exécution d'ouvrages pour restituer les valeurs patrimoniales collectives (matérielles ou immatérielles) affectées par les activités pétrolières (PRAS 2012). L'objectif doit être de rendre la fonctionnalité environnementale, sociale et matérielle, en plus d'estimer le dommage immatériel ou intangible et les mesures pour y remédier. Il s'agit par exemple de la construction et l'entretien d'un centre de santé.

Cela n'a pas toujours été le cas. Les compagnies pétrolières et les colons arrivant en Orienté dans les années 70 se sont retrouvés face à un vide étatique concernant la régulation de leurs relations et activités. Les compagnies se sont alors substituées à l'Etat, endossant un rôle paternaliste envers les communautés, abandonnées des politiques publiques, achetant ainsi une « paix sociale » permettant de déployer leurs activités. Les communautés ont donc appris à réclamer, les entreprises à financer des œuvres dites de compensation (école, terrains de sport etc.) pour apaiser les mécontentements. La majorité des infrastructures collectives des communautés a ainsi été financée par l'argent du pétrole. Les projets proviennent généralement de réclamations des communautés locales, de menaces d'actions collectives, d'accords pour mettre fin à une grève (Ramirez, 2010).

Ces ouvrages de compensations sont critiquables pour plusieurs raisons :

- 1) Pour certaines communautés, ces ouvrages représentent l'unique possibilité de répondre à certaines nécessités basiques non satisfaites par l'Etat. Or, l'accès à l'éducation, aux soins, ne devrait pas être une contrepartie de la présence des activités pétrolières dans la mesure où c'est un droit des individus à charge de l'Etat comme l'affirme l'article 3 de la constitution de l'Equateur de 2008. Les ouvrages de compensation devraient viser la diminution de la vulnérabilité, aussi bien environnementale que sociale.
- 2) Ces projets sont dérisoires comparés aux impacts à court et long terme sur le territoire et les bénéfices retirés des compagnies pétrolières (Accion Ecologica, Atlas Campos de Petroecuador). Ils permettent de prévenir ou calmer un conflit à un moment T mais n'offrent pas l'amélioration économique et sociale que sont en droit d'attendre les populations affectées.
- 3) N'étant pas intégrées à un plan d'organisation et de développement territorial, elles sont construites sans rechercher une logique globale. Plusieurs témoignages affirment qu'il y a plus de terrains multisports en Amazonie que dans tout l'Equateur.
- 4) Ils n'apportent pas de solution au problème de pollution. « *La communauté a voté pour avoir un terrain multi usages, moi je verrais plutôt des projets de santé, d'eau (...)* Si tu n'as pas une bonne eau, si tu n'as pas une bonne santé, comment tu peux jouer sur ces terrains ? » (entretien n°72)
- 5) Ils sont généralement de médiocre qualité ex : école au toit en taule, rendant impossible le déroulement de cours en temps de pluie (entretien n°16, Fundacion Alejandro Labaka)

La compensation peut être seulement financière. La compagnie Petrooriental verse ainsi 250 000 dollars chaque année à chacune des communautés sur le territoire desquelles elle opère (entretien n°29, Red Socio Empleo).

Depuis l'arrivée de Rafael Correa à la présidence de la République, l'Etat affirme peu à peu sa présence en Orienté ainsi que sa volonté de réglementer les relations entreprises

pétrolière/communautés. La réforme de la loi sur les hydrocarbures du 27 juillet 2010 dédie 12% du profit de l'entreprise aux projets sociaux, d'éducation et de santé pour les communautés affectées, via les plans de développement des gouvernements autonomes décentralisés. Ces projets doivent être dans un premier temps évalués comme viables par un ingénieur accrédité pour que la Banque d'Etat verse les financements.

Le 29 mars 2012, un accord d'attribution de 9,6 millions de dollars a été signé entre la Banque d'Etat et le gouvernement autonome décentralisé de la paroisse de Dayuma, représenté par son président Gonzalo Plazarte<sup>23</sup>. Ce financement sera consacré à :

- 1) Améliorer l'infrastructure éducative des centres éducatifs Panecillo, Sagrado Corazón de Jesús, Eugenio Espejo, CEPE, Nuevo Frontera, 12 de Febrero y Rafael Pullaguari
- 2) Construire des centres de santé dans les communautés Pindo et Los Reyes
- 3) Construire un réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales pour l'ensemble de la paroisse de Dayuma

Dayuma est la première paroisse de de la province à recevoir les fonds de la Banque d'Etat dans le cadre de la réforme de la loi sur les hydrocarbures.

L'objectif de cette réforme concernant l'utilisation des 12% du profit des entreprises pétrolières est à terme de mettre fin aux compensations aléatoires et informelles des compagnies pour les remplacer par des compensations réglementées, gérées par l'Etat et structurées dans le cadre des plans de développement des gouvernements décentralisés .

Mais la formulation des projets, la gestion de leurs financements et leur réalisation nécessitent des compétences que toutes les assemblées paroissiales ne possèdent pas. Certains habitants et organisations craignent ne plus recevoir les ouvrages de compensation des compagnies pétrolières et de ne pas accéder non plus au financement prévu par la réforme en raison d'un manque de capacités techniques ou de corruption. Selon l'analyste des conflits du Ministère de l'intérieur (entretien n°34)

*« Les gens ne voient pas toutes les opportunités qu'ils peuvent faire, ils veulent juste une compensation, un poste de travail et rien de plus. Ils ne savent pas, ne se rendent pas compte de tout l'argent auquel ils peuvent accéder pour faire des centre de santé, des usines d'eau potable...nous on essaie de le dire quand on visite les communautés "il y a de l'argent, profitez!", il manque beaucoup de socialisation des communautés, de la capacitation, faisant connaitre ces ressources auxquelles ils peuvent accéder parce que la finalité du président est de diminuer la pauvreté dans les zones pétrolières, elles doivent avoir des bonnes routes, écoles, santé, logements (...) on peut faire pleins de choses avec ces 12% » (date ?)(donnée plus haut)*

Ce nouveau dispositif se présente comme un effort de redistribution des richesses pétrolifères, mais aussi un moyen d'augmenter la capacité des populations à faire face aux risques sanitaires et même un levier potentiel d'amélioration des relations entre les communautés et les entreprises pétrolières. En somme il étend les libertés d'opportunités des acteurs institutionnels pour agir sur le quotidien des communautés affectées. Toutefois le taux de conversion de la capacité « réaliser des projets sociaux pour les communautés affectés via les fonds attribués par la Banque de l'Etat dans le cadre de la réforme de la loi sur les hydrocarbures » est globalement faible. Cela s'explique par la complexité du processus qui demande beaucoup de pré-requis administratifs, des capacités en ingénierie de projet et en droit qui font souvent défaut aux conseils paroissiaux. Il manque par ailleurs à certains échelons un manque de formation sur l'étendue des opportunités que permet ce dispositif.

La responsabilité de la communication et de la formation relative à la formulation et la gestion de ces projets revient à Ecuador Estratégico<sup>24</sup>, une entreprise publique créée en 2011 pour planifier,

<sup>23</sup> [http://www.bancoestado.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es](http://www.bancoestado.com/index.php?option=com_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es)

élaborer évaluer et exécuter les plans, programmes et projets de développement local dans les zones d'influence des secteurs énergétiques. Dayuma fait partie des 12 projets prioritaires de l'entreprise à l'échelle nationale.

## Conclusion

Au-delà de procédures obligatoires par la loi, les indemnisations et les compensations sont le résultat de rapports de forces individus-institutions représentatives-compagnies pétrolières, de la capacité de chaque acteur à imposer ses règles du jeu et à concrétiser les opportunités qui se présentent à lui.

Au final, une question reste posée à l'issue de cette analyse exploratoire: quelle est la valeur donnée à la nature mais également à la santé ? Cette question agite également de nombreux experts autour du monde, comme Pavan Sukhdev, qui a présenté une conférence sur le sujet à « TED ideas worth spreading »<sup>25</sup>. Il propose une évaluation économique des atouts de la planète, et estime par exemple les apports de la forêt amazonienne à 240 millions de dollars. Le consensus scientifique n'existe pas sur le sujet, complexe et subjectif. Le PRAS travaille actuellement sur des futurs guides afin de préciser et d'affiner les processus de compensation et d'indemnisation dans une optique de Réparation Intégrale.

---

24 <http://www.ecuadorestrategicoep.gob.ec/>

25 [http://www.ted.com/talks/pavan\\_sukhdev\\_what\\_s\\_the\\_price\\_of\\_nature.html](http://www.ted.com/talks/pavan_sukhdev_what_s_the_price_of_nature.html)

## Chapitre 6 organisations/institutions influant sur les capacités individuelles et collectives à faire face aux conséquences des activités pétrolières

---

Les chapitres 3 et 4 ont cherché à expliquer les facteurs de précarité économique, sociale et sanitaire auxquels sont exposés les habitants de Dayuma en raison des activités pétrolières, le chapitre 5 a présenté l'influence ambivalente des processus actuels d'indemnisation et de compensation, ce chapitre 6 s'intéresse aux ressources humaines et institutionnelles susceptibles de diminuer la vulnérabilité des individus. Il s'agit d'identifier et d'analyser le fonctionnement de ces organisations/institutions qui se présentent pour les individus comme des ressources potentielles, plus ou moins efficaces, pour faire face à la précarité économique, sociale et sanitaire induite par les activités pétrolières.

Nous analyserons donc successivement le rôle des ONGs (A), du centre de santé de Dayuma (B), de la Red Socio Empleo (C), de la nouvelle équipe ministérielle locale (D), de la justice (E), de l'assemblée paroissiale (F) et du Programme de Réparation Environnemental et Social (PRAS) (G).

### A) Les ONGs, formateurs et producteurs de connaissance

Les ONGs sont susceptibles d'influer sur les capacités des individus à faire face aux impacts des activités pétrolières par leurs activités de sensibilisation (1) et de production de connaissance (2). Nous analyserons dans un troisième paragraphe les registres d'action utilisés soutenant cette capacité d'influence des ONGs (3)

#### 1) Les actions de sensibilisation auprès des populations

Certaines ONGs agissent directement sur les ressources culturelles des habitants en organisant des ateliers de sensibilisation et se posant comme interlocuteurs directs et légitimes concernant la problématique pétrolière.

L'ONG la plus présente à Dayuma concernant la problématique pétrolière est La Red de Lideres Angel Chingre, créée en 2003. Ses principaux objectifs concernant les activités pétrolières sont : l'unification des communautés, la capacitation, l'accompagnement dans les négociations et la signature d'accords. La Red organise des présentations publiques, des ateliers pour informer sur l'exploitation pétrolière afin que les habitants soient en mesure de négocier et de défendre leurs droits. Certains membres sont habitants voire présidents de communautés de Dayuma ce qui renforce leur implication, leur légitimité, leur marge d'action. « *Dans ma communauté, je suis en*

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

*train d'essayer de travailler avec dix personnes pour leur enseigner leurs droits humains fondamentaux, et ensuite leur enseigner la pollution pétrolière, quand l'entreprise va venir leur demander de signer pour faire la sismique, ils seront préparés et ne vont pas accepter »* (entretien n°73, Red Angel Chingre). Comprenant notamment des avocats, l'association soutient et conseille les habitants impliqués dans des conflits juridiques avec les entreprises.

L'ONG catalane Ingénieurs Sans Frontières organise avec la Fondation Régionale de Conseil en Droits Humains (INREDH) des ateliers de sensibilisation et d'éducation environnementale et juridique. Ces ateliers se déroulent sur une journée auprès des communautés et sur six jours auprès des assemblées paroissiales, avec la participation de techniciens du gouvernement municipal et/ou provincial (entretien n°33, Ingénieurs Sans Frontières) La réalisation d'un documentaire sur les activités pétrolières à Orellana est également en cours en partenariat avec l'INREDH.

INREDH, ayant une expertise juridique dû à la présence de plusieurs avocats au sein de l'association, organise également des ateliers de formation sur les nouvelles institutions juridiques à destination des juges et des employés du Ministère Public.

## 2) Les actions de production de connaissance

Les ONGs ont une mission importante de production de connaissances et développent une expertise sur la thématique pétrolière.

L'ONG catalane *Ingénieurs Sans Frontières* assume un rôle de vigilance et d'expertise de la pollution pétrolière par la réalisation chaque année des analyses de la qualité de l'air et de l'eau dans la province d'Orellana dont les résultats sont synthétisés dans un livret diffusé gratuitement. L'ONG Accion Ecologica a également réalisé un Atlas Amazonique répertoriant les impacts pétroliers pour chacun des blocs d'exploitation.

Les ONGs alimentent également la production littéraire via la publication de livres, manuels, communiqués sur la problématique pétrolière. L'INREDH compte par exemple de nombreuses publications destinées à produire des connaissances applicables directement par les habitants ou les assemblées paroissiales comme « Instruments Juridiques pour la protection et la défense des Droits Environnementaux appliqués aux activités hydrocarbures » (2009) ou « Manuel des Voies Légales pour exiger la Responsabilité Environnementale » (2010)

## 3) Les registres d'actions soutenant la capacité d'influence des ONGs sur la vulnérabilité des individus

Nous distinguons particulièrement deux registres d'action permettant la réussite des activités des ONGs exposées précédemment : une forte présence sur le terrain (a) et une coordination avec d'autres acteurs associatifs ou institutionnels (b).

### a. Présence et implication sur le terrain

Pour modifier la vision si ce n'est le comportement des habitants et récolter des informations permettant en retour de produire des connaissances, une forte présence et implication sur le terrain sont incontournables. C'est ce à quoi tendent les organisations comme la Red de Lideres Angel Chingre, dont certains membres vivent et parfois ont des responsabilités dans les communautés

concernées. Les visites et échanges réguliers avec les communautés permettent d'asseoir leur légitimité auprès des habitants, d'augmenter l'attention de ces derniers à leur discours, et d'accéder plus facilement aux informations via les témoignages sur les zones polluées, les conflits avec les entreprises. L'ONG INREDH, qui n'a pas de bureau à Coca, multiplie les partenariats avec les ONGs locales Ingénieurs Sans Frontières et la Red de Lideres Angel Chingre afin de faciliter sa présence sur le terrain.

- L'importance de la coordination avec d'autres associations et acteurs institutionnels

Plusieurs ONGs locales comme acteurs institutionnels travaillant sur la problématique pétrolière, cela crée des opportunités d'actions collectives et de création d'un réseau permettant une synergie des connaissances, une plus grande productivité et un impact plus fort des actions réalisées. Il s'agit également d'éviter la répétition de travaux similaires et donc une action contre productive. C'est dans cette logique que sont mis en place par exemple les ateliers de sensibilisation et d'éducation environnementale et juridique de l'INREDH en partenariat avec Ingénieurs Sans Frontières et le gouvernement municipal et provincial. INREDH et la Red de Lideres Angel Chingre se coordonnent pour porter certains cas de conflits habitants/entreprises devant la Cour Constitutionnel lorsqu'ils estiment que l'affaire peut faire jurisprudence.

La coordination peut être sous la forme d'assistance d'une ONG à une autre, INREDH conseille ainsi la Red Lideres Angel Chingre dans le suivi de certains cas juridiques. La relation peut parfois aller jusqu'à la dépendance d'une ONG à une autre, c'est le cas de la Red de Lideres Angel Chingre dont une part importante des financements provient de l'organisation Ingénieurs Sans Frontières.

#### 4) Conclusion

La majorité des habitants de Dayuma, au niveau d'éducation faible et entretenus dans une situation économique et sociale précaire comme l'a exposé le chapitre 3, possède généralement une connaissance imprécise des conséquences des activités pétrolières et y porte un intérêt limité. Afin d'agir dans la mesure de ses capacités au sens de Sen, encore faut-il que les individus aient connaissance de celles-ci, l'action des ONGs est alors une ressource précieuse pour donner aux individus plus de capacités, du moins intellectuelles, pour défendre leurs droits inscrits dans la constitution et non respectés.

## B) Le centre de santé de Dayuma, un rôle majeur, des ressources limitées

Photo n°11 : Le centre de santé de Dayuma



Photo prise par Sylvia BECERRA le 03/03/2012

Des quatre centres de santé de la Paroisse( centre Dayuma, centre Shuar, centre Topicua, centre Cupi4)le centre de santé Dayuma est le plus fréquenté dû à sa localisation dans la commune chef lieu Dayuma « *les habitants viennent au centre de santé et en profitent pour faire des courses, régler les papiers administratifs etc.* » (entretien n°72 auxiliaire de santé, centre Dayuma). Afin d'analyser sa capacité d'influence sur la vulnérabilité sanitaire des habitants, nous nous intéresserons dans un premier temps aux activités du centre (1) puis aux freins à son action (2).

- 1) Activités du centre influant sur la vulnérabilité sanitaire des individus face aux activités pétrolières

L'effectif de l'équipe médicale a augmenté ces dernières années ce qui a permis d'élargir les activités du centre. Lors de sa création en 2004, les habitants n'étaient pas assurés d'être reçu par un médecin en se rendant au centre de santé. Les actions du centre susceptible d'influer sur la vulnérabilité sanitaire des individus face aux impacts des activités pétrolières sont de deux types : attention, traitement, et suivi des patients (a) ainsi que prévention et promotion de la santé (b). Nous présenterons également dans ce paragraphe la perception de la santé et des impacts des activités pétrolières par l'équipe médicale (c).

- a) Attention, traitement, et suivi des patients

Ouvert en 2004, il reçoit 40-50 personnes par jour, la grande majorité durant la matinée. Aujourd'hui le centre compte quatre médecins, un dentiste, un gynécologue, quatre infirmières, un auxiliaire, un chauffeur d'ambulance. Le principal atout du centre de santé est que la santé est officiellement accessible à tous : la visite médicale comme les médicaments, quand il y en a en réserve, sont

gratuits. Les habitants ont donc un lieu où se rendre pour être traité ou du moins ausculté et conseillé vis-à-vis des problèmes sanitaires dont ils souffrent. Lorsque le problème de santé est trop important ou que les médecins n'ont pas capacités pour soigner les patients, ces derniers sont redirigés vers l'hôpital de Coca, voire de Quito.

Afin d'être accessible en cas d'urgence, pour les habitants des zones plus éloignées ou en incapacité de se déplacer le centre dispose d'une ambulance utilisée une à deux fois par jour. Des visites à domicile sont organisées tous les 15 jours. Parfois ce sont les communautés qui organisent le transport et l'alimentation afin d'appuyer l'équipe médicale. Le centre de santé est donc un interlocuteur accessible vers qui les habitants peuvent se tourner facilement pour diagnostiquer et traiter leurs problèmes de santé.

#### **b. Prévention et promotion de la santé**

Le centre de santé est susceptible d'influencer la vulnérabilité des habitants face aux impacts des activités pétrolières par son action générale de prévention et promotion de la santé. Cela comprend notamment une campagne de vaccination, l'équipe médicale se rend dans les communautés pour vacciner les enfants et en profite pour discuter et échanger avec les habitants sur les pratiques de soins. Le personnel médical sensibilise notamment sur la qualité de l'eau utilisée, expliquant notamment qu'il est nécessaire de la faire bouillir avant de la consommer. Les médecins prodiguent également des conseils durant les visites médicales. Selon la directrice du centre de santé, la majorité de la population applique les conseils mais une minorité n'en tient pas rigueur, « *n'est pas intéressée par la santé* » (entretien n°28).

L'équipe médicale en contact avec les habitants est ainsi susceptible d'accentuer l'intérêt et les connaissances des individus vis-à-vis de la question sanitaire.

#### **c. La santé des dayumiens perçue par l'équipe médicale**

D'après l'équipe médicale (entretien n°23), les maladies récurrentes sont :

- maladies de la peau comme la dermatite ou dermatomycose, des taches, des boutons
- Problèmes respiratoires
- Allergies
- Diabète
- Insuffisances rénales
- Maladies colportées par les moustiques comme la dengue
- Douleurs musculaires, d'ossatures du au travail dans l'agriculture

Selon l'équipe médicale, les activités pétrolières ont sûrement un impact sur la santé des gens qui vivent près des installations pétrolières, par exemple au Pindo. Il reste toutefois difficile de connaître l'origine de ces maladies. Les problèmes de peau peuvent être dus à la manipulation de la terre, ou au contact de l'eau polluée. L'eau peut être polluée à cause des activités pétrolières ou par d'autres parasites. La pluie, porteuse de particules brûlées par les torchères, peut provoquer des problèmes de peau. Les problèmes respiratoires peuvent être causés par le climat changeant, ou bien l'air contaminé par les activités pétrolières. Un certain nombre de cancers sont déclarés, mais leur cause n'est pas connue.

## 2) Freins à l'action du centre de santé

L'influence du centre de santé sur la capacité des habitants à faire face aux impacts sanitaires est limitée par un problème de carence de médicaments (a), les effets de la rotation annuelle de la quasi-totalité de l'équipe médicale(b) et le manque de ressources des habitants (c)

### a. Une carence en médicaments

C'est le ministère de la santé d'Orellana qui gère les ressources du centre. Le centre de santé est approvisionné en médicaments tous les mois, mais la quantité reçue est trop faible au regard du nombre de patients. Les réserves durent généralement 15 jours, ensuite les patients doivent acheter eux-mêmes leurs médicaments en pharmacie. Cela concerne moins les médicaments réservés aux enfants, pour lesquels les réserves sont plus importantes et qui durent presque tout le mois.

C'est une limite importante à l'action de l'équipe médicale puisque la santé, officiellement accessible à tous, devient après le 15 du mois réservée aux habitants ayant les ressources économiques de se l'offrir. Une rotation trop rapide de l'équipe médicale

### b. Une rotation trop rapide de l'équipe médicale

Un seul médecin est engagé en contrat long, les autres sont des médecins effectuant leur année rurale. En effet, les étudiants en médecine « doivent » une année à l'Etat qui paie leurs études et sont ainsi mutés pour leur dernière année dans un centre de santé en milieu rural. Cela permet de combler le manque d'effectifs dans ces zones reculées. Ce système présente quelques limites à une action efficace du centre de santé :

- Il faut du temps aux médecins pour bien connaître et gagner la confiance de la population, public particulier que les médecins découvrent souvent pour la première fois. Le fait de ne rester qu'un an ne les encourage pas à organiser et s'investir dans des projets de long terme. Lorsque les médecins connaissent bien le centre, son fonctionnement et ses patients, il est presque temps pour eux de partir, et de laisser place à de nouveaux « ruraux » qui doivent reproduire le même processus.
- La rotation des médecins ne permet pas la création d'une expertise solide des maladies liées aux activités pétrolières. Des médecins engagés à plus long terme aurait le temps d'identifier, observer et le suivre des problèmes de santé liés aux activités pétrolières. Au lieu de ça, il existe un manque de connaissances et de certitudes sur le sujet, ce qui nuit aux actions de sensibilisations.

### c. Faibles ressources des individus

L'action de l'équipe médicale est également limitée par les faibles ressources économiques le manque d'alternatives des habitants. Le manque de médicaments est un vrai problème puisque 90,8% des habitants de Dayuma vivant en situation de pauvreté, les patients ne sont pas toujours en mesure d'acheter les médicaments lorsque ceux-ci font défaut au centre de santé. Un médecin témoigne «*On a des cas de patients qui n'achètent pas les médicaments, et on les voit revenir au centre de santé quelques semaines avec un problème de santé aggravé* » (entretien n°28).

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

Les actions de prévention sont également limitées par les faibles alternatives qu'ont les individus concernant l'utilisation de leurs ressources naturelles. Un habitant réceptif au discours de prévention de l'équipe médicale concernant l'eau à utiliser ne verra pas sa vulnérabilité modifiée s'il n'a accès qu'à une seule source d'eau et n'a pas les moyens de s'approvisionner en bouteilles.

Conclusion :

Le rôle du centre santé de Dayuma dans la capacité des habitants à faire face aux impacts des activités pétrolières est important puisqu'en contact direct avec les patients, l'équipe médicale a la possibilité de sensibiliser et de soigner. Toutefois ses activités sont fortement limitées par un manque de moyens du centre de santé et des habitants.

**Photo n°12 : Campagne de vaccination : déplacement chez l'habitant**



*Photo prise par l'auteur le 29-03-2012*

### **C) La Red socio empleo, outil de lutte contre la vulnérabilité économique?**

La Red Socio empleo est un projet emblématique du gouvernement via el Ministerio de Relaciones Laborales (Ministère des Relations Professionnelles). L'objectif premier de ce réseau est de permettre la réinsertion professionnelle de la population sans emploi. L'idée est de jouer le rôle d'interface entre les entreprises proposant des emplois et les individus en recherche d'emplois et de donner à ces derniers la possibilité de suivre des cours de capacitation avec le SECAP (Secretario Ecuatoriano de Capacitación Profesional), dans le secteur de leur choix. Le réseau compte un bureau par province, celui d'Orellana est basé à Coca. La nouvelle institution gère une base de données de demandeurs d'emplois et de postes de tous les secteurs professionnels, non seulement les emplois au sein des compagnies pétrolières. Dans le cadre de notre enquête, nous nous intéresserons toutefois uniquement à l'action de la Red Socio Empleo concernant les emplois dans les compagnies pétrolières. Créé il y a un peu plus d'un an, il est difficile d'évaluer l'impact de la Red Socio Empleo sur la vulnérabilité économique et sociale des individus, nous pouvons toutefois identifier les enjeux (1) et les défis (2) de la création de cette nouvelle institution.

## 1) Les enjeux : formation des habitants et gestion des emplois pétroliers

La Red Soio Empleo est susceptible d'influer sur la situation économique et sociale des habitants de Dayuma en augmentant leur capital culturel via l'organisation de formations professionnelles (i) et en se posant comme assumant une gestion transparente et équitable des postes des compagnies pétrolières (ii).

### i. Un rôle de formation des demandeurs d'emploi

Actuellement, la principale mission de l'équipe concernant les habitants de Dayuma est de socialiser le projet auprès des communautés, afin que la population s'inscrive au réseau et puisse bénéficier de formations. Le SECAP propose en effet de suivre une formation diplômante par exemple en informatique, comptabilité, gestion de commerce, cuisine etc. L'objectif est d'augmenter l'employabilité de la population locale auprès des entreprises pétrolières mais également leur capacité à développer des activités alternatives, ce qui influencerait donc sur leur situation économique et sociale.

### ii. Un rôle de gestionnaire des emplois pétroliers

La Red Socio Empleo a également pour enjeu d'instaurer plus de transparence dans la gestion des emplois compagnies pétrolières/communautés. Le décret exécutif 1669 publié dans le Registre Officiel n°578 le 19 novembre 2009 impose aux ministères et autres institutions de l'Administration Publique, directement ou via des fournisseurs, de donner priorité à l'emploi de main d'œuvre locale via le Programme Socio Empleo. Le processus a commencé pour l'entreprise étatique EP Petroecuador, un partenariat est également en cours avec les entreprises privées Petrooriental et Pegaso afin de gérer leurs postes attribués à la main d'œuvre locale, mais sans engagement d'augmentation du quota d'après les informations disponibles (mai 2012). A terme, l'objectif est que les postes ne soient plus négociés entre les entreprises et les dirigeants des communautés, mais entre les entreprises et la Red Socio Empleo. Cette dernière se chargera de les distribuer de manière équitable et transparente. Par exemple Petrooriental a informé la Red Socio Empleo qu'elle nécessitera entre 250 et 600 personnes en rotation sur l'année, à charge de l'institution de présenter à l'entreprise des travailleurs enregistrés sur sa base de données. L'équipe reprend à la fois le rôle des chargés des relations communautaires des entreprises offrant un certain nombre d'emplois aux communautés, et le rôle des dirigeants chargés de répartir les emplois et négocier une plus grande proportion de locaux au sein de la main d'œuvre pétrolière. La Red Socio Empleo pourrait donc participer à l'amélioration de la situation économique et sociale des individus en :

- mettant fin aux dérives et tensions que provoque le système de rotation comme présenté dans le chapitre 3
- en augmentant la proportion des habitants de Dayuma dans la main d'œuvre des compagnies pétrolières.

## 2) Des défis susceptibles de freiner l'action de la Red Socio Empleo

La réussite de ces enjeux repose en grande partie sur la capacité de l'équipe à gagner la confiance et la collaboration des communautés et des entreprises pétrolières (i), ainsi que sur sa capacité à long terme à se positionner comme acteur fort, juste et intègre dans la gestion de postes pétroliers.(ii)

i. Gagner la confiance et la collaboration des communautés et des entreprises pétrolières

Le projet de la Red Socio Empleo de créer une base de donnée répertoriant les demandeurs d'emploi, leur offrant des formations professionnelles et leurs proposant des postes ne peut fonctionner que si les habitants (a) et les compagnies (b) y adhèrent. Il s'agit donc pour l'équipe de la Red Socio Empleo de convaincre les communautés et les entreprises pétrolières, après 40 ans d'absence de l'Etat, de la fiabilité du projet et de l'intérêt pour elles d'y participer.

a) Collaborer avec les communautés

Si certaines communautés, comme la communauté kichwa Tiputini collaborent pleinement au projet, s'inscrivant en masse au réseau, suivant les cours de formation professionnelles, d'autres sont plus réticentes. Méfiantes vis-à-vis de l'Etat, elles sont demandeuses de résultats immédiats que la Red Socio Empleo, travaillant dans une optique de moyen-long terme ne peut leur fournir. Le refus de participer peut provenir également de la manipulation des communautés, certains dirigeants corrompus ne souhaitant pas perdre les bénéfices qu'ils tirent de la politique d'emploi actuelle (entretien n°29 Red Socio Empleo). Dans les communautés les plus sensibles, les membres de l'institution interviennent conjointement avec des représentants des entreprises et de différents ministères afin d'augmenter la légitimité de la Red Socio Empleo et de faire pression sur les dirigeants des communautés afin qu'ils communiquent sur le projet auprès de leur communauté. Le travail de la Red Socio Empleo, en réglementant la politique de l'emploi, bouscule des pratiques communément admises au sein des communautés, comme la vente à un individu extérieur de la communauté, un poste proposé à un habitant qui ne peut pas l'occuper. *« Certains habitants ont le sentiment que le poste proposé leur appartient et qu'ils peuvent en faire ce qu'ils veulent, le vendre ou le donner à un membre de la famille d'une autre province. Du coup ils ne comprennent pas et s'insurgent que la Red Socio Empleo refuse ces pratiques et donne le poste à un autre membre de la communauté si ils ne peuvent pas personnellement l'occuper »* (entretien n°38, Red Socio Empleo)

Les changements sont difficiles, une nouvelle politique de recrutement a par exemple été proposée en mai 2012 aux communautés du Pindo par une entreprise de perforation pour Petrooriental en collaboration avec la Red Socio (entretien Rodrigo réalisé le 18-05-2012). Il s'agissait de remplacer une partie des postes en rotation par des postes fixes, recrutant une seule personne sur une plus longue période, lui permettant de se former et d'être muté au bout d'un an dans un poste plus élevé, libérant alors son emploi pour un autre habitant de la communauté. Selon le responsable des ressources humaines, les deux partis auraient été gagnants *« Moi j'ai tout intérêt à avoir des employés locaux, car si il y a une urgence, je sais qu'ils seront sur place rapidement alors que si ils viennent de Quito, ça va prendre plus de temps »* (entretien n°31). Ce fonctionnement, appliqué correctement, aurait permis à moyen et long terme d'augmenter le pourcentage de locaux dans la main d'œuvre, d'améliorer l'employabilité des travailleurs, leur aurait donné une stabilisation économique et des perspectives de carrière professionnelle. Acceptée par les dirigeants des communautés, la proposition a été refusée par vote à la majorité lors des assemblées générales des différentes communautés. La méfiance envers le changement d'un système datant de 40 ans et la préférence pour le court terme peuvent expliquer ce refus.

Nous pouvons parler ici de la « liberté d'agent » (agency freedom) développée par Sen qui désigne la liberté de buts généraux auxquels l'individu accorde de l'importance et qui peuvent être différent à l'amélioration du bien être global. Ici, les habitants sont dans une optique de gestion quotidienne de leur situation économique et social, que prévaut sur la gestion durable de leur vie à long terme. La réussite de la mission de la Red Socio Empleo dépend donc en grande partie d'un changement profond et durable des représentations et pratiques des communautés.

**Photo n°13 : Réunion d'information de la Red Socio Empleo**



*Photo prise par l'auteur le 03-04-2012*

b) Collaborer avec les entreprises

Le décret exécutif 1669 publié dans le Registre Officiel n°578 le 19 novembre 2009 impose aux ministères et autres institutions de l'Administration Publique, directement ou via des fournisseurs, de donner priorité à l'emploi de main d'œuvre locale via le Programme Socio Empleo (cf. C°). La politique d'emploi est donc en voie de changement pour l'entreprise étatique EP Petroecuador. Cette obligation ne concerne pas les compagnies privées qui garde leur liberté de recrutement. L'équipe de la Red Socio Empleo se rend donc dans les entreprises pour présenter le projet et expliquer l'intérêt de l'entreprise à collaborer. La Red Socio Empleo a déjà commencé à travailler avec Pegaso et Petrooriental, qui est venue elle-même solliciter les services de l'institution afin de régler ses conflits avec les communautés. En déléguant la gestion des emplois à la Red Socio Empleo, les entreprises délèguent également la responsabilité de la répartition des postes, source de conflits avec les communautés. Les habitants iront désormais faire part de leurs revendications et mécontentements auprès de l'institution et non de l'entreprise. *« Les entreprises pétrolières sont en train de comprendre que la Red Socio Empleo est leur sauveur, parce qu'elle permet de régler les problèmes de répartition des postes et de conflits avec les communautés »* (entretien n°27, Red Socio Empleo)

La gestion des emplois promue par la Red Socio Empleo ne convient pas toutes les entreprises, qui en déléguant le choix des employés à l'institution, perd son pouvoir de contrôle sur la main d'œuvre *« Une entreprise vient de se plaindre parce que l'ouvrier qu'on leur a envoyé est trop revendicatif et elle ne veut pas travailler avec lui. Avant, l'entreprise choisissait elle-même ses ouvriers et n'engageait pas ceux défendant un peu trop leurs droits. La Red Socio Empleo lui a envoyé cet ouvrier car c'est à son tour de travailler, mais ça ne convient pas à l'entreprise »* (entretien n°38, Red Socio Empleo)

La Red Socio Empleo doit donc convaincre les entreprises de lui laisser imposer les règles en termes de politique d'emploi, ce que toutes les entreprises ne sont pas prêtes à accepter.

- ii. Se positionner comme acteur fort, indépendant et intègre dans la gestion de postes pétroliers

La gestion des emplois dans les zones d'influence pétrolière est un sujet très sensible aussi bien pour les communautés que les compagnies pétrolières ou chez les politiques.

Concernant les communautés, la Red Socio Empleo nourrit beaucoup d'espérances et d'attentes, notamment pour l'augmentation du nombre de postes, qu'elle n'est présentement pas en mesure de combler. Concernant les compagnies pétrolières, la Red Socio Empleo doit non seulement les convaincre de lui déléguer la gestion des emplois, mais également négocier à plus long terme un plus grand pourcentage de postes réservés aux locaux, ce à quoi les compagnies pétrolières sont généralement réticentes (cf. chapitre 3). La réussite de la Red Socio Empleo sera fortement liée à l'habileté relationnelle de l'équipe, qui doit se poser comme un acteur fort indépendant et intègre, travaillant pour l'intérêt collectif, non pour la défense d'intérêt d'une communauté ou d'une entreprise particulière. Au vu des enjeux précédemment exposés, l'équipe est susceptible de connaître des pressions de la part des différents acteurs, de tentatives de manipulation, de chantage ou de corruption « *Aujourd'hui des habitants sont venus me voir et m'ont demandé ce qu'ils devaient faire, ce qu'ils devaient me donner pour avoir des postes, je ne les ai pas laissé avancer quoique ce soit* » (entretien n°38, Red Socio Empleo)

Par ailleurs, les moyens sont insuffisants pour agir efficacement dans toute la province, l'équipe ne comprend que 4 personnes responsable d'une base de donnée de plus de 4000 personnes amenée à s'élargir. Elle ne possède par ailleurs pas de véhicule, ce qui l'handicape pour intervenir dans les communautés les plus éloignées ou en cas d'urgence.

### 3) Conclusion :

Le projet Red Socio Empleo tel qu'il est conçu se pose comme un outil de lutte contre la précarité économique et sociale induite par les activités pétrolières à Dayuma en permettant d'augmenter les capacités professionnelles des individus, en leur donnant de nouvelles perspectives, et en gérant une politique d'emploi équitable et transparente. La problématique de l'emploi, qui plus est dans les compagnies pétrolières, porte toutefois un héritage historique et social sensible et est susceptible de lever de nombreuses tensions et pressions sur la nouvelle institution limitant son action.

## **D) Une nouvelle équipe ministérielle locale au service des populations**

Depuis environ un an, de nouveaux postes ont été créés au sein d'institutions de l'Etat, parfois également récentes, mis en place dans le cadre de la révolution citoyenne du gouvernement Correa. Secrétaire du peuple, Défenseur du peuple, responsable de la gestion de sociale de l'eau au sein du Secrétariat national de l'Eau, analyste des conflits au ministère de l'intérieur, analyste des conflits au sein de ministère des ressources non renouvelables, coordinateur de la Red Socio Empleo etc. Ces nouveaux fonctionnaires ont généralement entre 27 et 35 ans, viennent d'autres provinces, ont un acquis un certain bagage universitaire et professionnel, et ont pour mission commune à Orellana d'affirmer et de concrétiser la présence de l'Etat en se positionnant comme interlocuteurs privilégiés des habitants dans leurs démarches et problèmes quotidiens. Le terrain via de nombreuses visites au sein des communautés et le travail en équipe afin d'articuler les actions des différentes institutions sont les piliers de leur travail.

A Dayuma, leur rôle principal est de se positionner comme interface entre les entreprises et les individus pour prévenir ou régler les tensions liés à la pollution pétrolière, aux compensations, aux

indemnisations et aux emplois. Par exemple, dans le cas du conflit au sein de la communauté El Esfuerzo exposé dans le chapitre 3, ces divers représentants de l'Etat sont intervenus ensemble pour essayer de régler les tensions. Dans le cas d'un déversement de pétrole, les individus peuvent se tourner vers eux. De même, ils accompagnent parfois l'équipe de la Red Socio Empleo dans les communautés plus réticentes à se socialiser au projet afin d'apporter la légitimité de l'Etat.

Présents sur le terrain avec les communautés et les compagnies pétrolières, ils peuvent également jouer le rôle d'observateurs et d'informateurs de l'Etat sur la réalité locale souvent méconnue des responsables basés à Quito : comment se comporte telle ou telle entreprise, comment les communautés réceptionnent les politiques de l'Etat, quelle mesure seraient pertinentes de mettre en place etc.

Le dynamisme et la bonne coordination de cette « nouvelle élite » est primordiale pour accompagner et soutenir les citoyens dans la réalisation de leurs droits inscrits dans la nouvelle constitution du « bien vivre ».

Toutefois, hors leurs compétences de médiateurs, ces responsables manquent de moyens humains, financiers et technologiques, et de pouvoir de régulation. Le ministère de l'intérieur, des ressources non renouvelables, la Red Socio empleo, le défenseur du peuple comme le secrétaire du peuple n'ont pas de pouvoir de sanction. L'analyste des conflits du ministère de l'intérieur témoigne « *Lorsqu'il y a une fuite de pétrole, que l'entreprise n'est pas venue régler le problème, on prend contact avec les responsables à Quito, on discute, l'entreprise s'engage à indemniser mais ca ne veut pas toujours dire qu'elle va le faire* » (entretien n°34).

Ces nouveaux fonctionnaires peuvent donc influencer sur la situation économique, sociale et sanitaire des individus en se présentant comme des interlocuteurs étatiques directs et accessibles pour les habitants qu'ils informent et conseillent. Ils participent ainsi à un changement de mentalités et de pratiques vers une réglementation des relations individus/compagnies pétrolières. En raison de leur création récente, il est difficile d'établir un bilan, il s'agit d'un changement à long terme. Les moyens matériels, humains, financiers et politiques insuffisants sont susceptibles de limiter leur action.

## **E) La recours à la justice : une procédure administrative lourde et complexe**

Selon G. Fontaine (2009) « les activités pétrolières en Équateur sont à l'origine d'un nombre incalculable de conflits sociaux ». Il distingue quatre grandes catégories : les conflits générés par la pollution, les conflits pour des demandes de compensations, les conflits en territoires indigènes et les conflits dans les espaces protégés. Après un état des lieux des conflits à Dayuma (1), nous analyserons les deux principales failles du recours à la justice , la superposition des acteurs (2) et le labyrinthe administratif auquel font face les habitants durant la procédure judiciaire (3).

### 1) Etat des lieux des conflits à Dayuma

Selon l'analyste des conflits du Ministère de l'Intérieur à Coca (entretien n°34), il est possible d'observer des différences de conflits selon les entreprises à Dayuma. Par exemple l'entreprise étatique Petroecuador est la plus impliquée dans des conflits dont une grande partie concerne ses impacts environnementaux, comme la non-indemnisation des fuites de pétrole, alors que la

compagnie Consorcio Pegaso est plus mise en cause dans des conflits liés aux emplois. Petrooriental, une multinationale chinoise, est moins sujette aux conflits, cela s'explique par sa stratégie d'articuler toutes ses actions avec le gouvernement équatorien. Elle participe par exemple au projet de la Red Socio Empleo alors que ce n'est pas une obligation pour les entreprises privées. Selon les données du ministère de l'Intérieur, l'entreprise a une seule compensation en attente d'être versée, en raison de conflits internes aux communautés au sujet de la répartition et de l'utilisation de la compensation.

Le passage par la justice est un processus complexe et très lent, durant plusieurs années. Pour cette raison, les habitants ne se lancent généralement dans une poursuite judiciaire qu'en dernier recours, lorsque les négociations ont échouées. Dans le cas d'un déversement de pétrole, les habitants déposent une dénonciation lorsque l'indemnisation proposée par l'entreprise est jugée trop faible ou lorsque la compagnie refuse de payer ou de nettoyer. Il arrive en effet que l'entreprise accuse les habitants d'avoir provoqué volontairement la fuite de pétrole et refuse de verser toute réparation financière ou technique. En poursuivant l'entreprise en justice, les habitants souhaitent une remédiation de la zone polluée et/ou une indemnisation afin de pouvoir faire face aux impacts sanitaires, économiques et sociaux de la pollution.

## 2) Une invisibilité des ressources informationnelles et juridiques en raison d'une superposition d'acteurs

Les habitants en zone rurale, éloignés des institutions basées en ville et au niveau d'éducation peu élevé, ont souvent une méconnaissance de leurs droits, des interlocuteurs à mobiliser pour les défendre. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe D), de nouveaux acteurs se positionnent depuis un an à Coca comme intermédiaires entre les habitants et les instances de l'Etat. Cette panoplie de nouveaux interlocuteurs peut porter confusion à la population. Par exemple, si un individu veut porter plainte contre une entreprise pétrolière pour le déversement de pétrole dans l'environnement, il peut se diriger auprès du secrétariat del pueblo, du défenseur du peuple, du secrétariat national de l'eau, du ministère de l'environnement, du ministère de l'intérieur ou du ministère des ressources non renouvelables, qui vont l'accompagner dans la formation d'un dossier à remettre à la Fiscalia ambiental, l'unique institution chargée de la procédure judiciaire. Toutefois, leurs rôles se distinguent sur certains points, amenant parfois une confusion des habitants retardant le processus judiciaire et pouvant amener une incompréhension source de rejet des autorités institutionnelles, comme ce fut le cas dans la communauté El Esfuerzo. La superposition et la multiplication des acteurs participent donc à l'invisibilité des ressources informationnelles et juridiques à destination des habitants.

Par exemple, suite à un déchargement des eaux de formation de l'entreprise Consorcio Pegaso dans une rivière traversant la communauté El Esfuerzo, cette dernière a déposé une plainte auprès du secrétariat national de l'eau (SENAGUA). Après des analyses scientifiques, la SENAGUA a condamné la compagnie pétrolière à une amende d'environ 10 000 dollars mais n'a rien reversé à la communauté « *La voilà la corruption, l'entreprise paye SENAGUA, SENAGUA récupère l'argent, et nous on reste avec la pollution !* » se plaint un habitant (entretien n°73). Interrogé sur ces faits, le responsable de la gestion sociale de l'eau de SENAGUA explique :

*Les ressources hydriques du territoire équatorien appartiennent à l'Etat, la SENAGUA est chargée d'octroyer des permis d'utilisation de ces eaux. L'amende a été donnée à Pegaso non pas pour avoir pollué mais pour avoir utilisé les eaux de la rivière de manière illégale, sans*

*permis. L'argent revient à l'Etat car c'est l'Etat qui est propriétaire des ressources hydriques, et 10000 dollars c'est peu au final, il vaut mieux qu'ils s'additionnent au budget de l'Etat pour être investi dans des plus grands projets. Pour recevoir une indemnisation, la communauté doit déposer sa plainte auprès de la Fiscalia ambiental, on explique tout cela à la communauté lorsqu'on vient socialiser notre mission (entretien n°32).*

### 3) Un labyrinthe administratif

L'influence de la justice sur les capacités des individus à se défendre face aux impacts des activités pétrolières est également limitée par la complexité et la lenteur de ses procédures. Pour déposer une dénonciation à la Fiscalia, il faut tout d'abord que des instances comme celles évoquées précédemment constatent le dommage, effectuent un recueil d'information, que des analyses de pollution soient faites, qu'un rapport soit écrit. C'est d'après ce rapport sont calculées les indemnisations que doit l'entreprise aux individus affectés. Une fois le dossier complet et déposé à la Fiscalia le processus judiciaire peut commencer mais dure généralement plusieurs années. Le responsable fiscal a un an pour mener une enquête et rassembler les preuves, puis se suivent l'instruction fiscal, l'audience préparatoire du procès et formulation de l'opinion du fiscal, la présentation préalable des preuves et enfin l'audience publique orale et contradictoire. S'il n'y a pas de retard, le processus dure un an et demi, en pratique plusieurs années et sans certitude de succès pour les habitants affectés. Les expertises et contre expertises retardent le jugement, et l'entreprise accusée fait généralement appel une fois la sentence prononcée relançant tout le processus. Conformément aux théories de Weber ( et de Crozier (1961) sur la bureaucratie, on assiste à un formalisme de cette dernière à travers la multiplication des procédures, ce qui entraîne une lourdeur et une rigidité de l'action de la justice. Selon l'avocate de la Defensoria del Pueblo (entretien n°36), il arrive souvent que des habitants viennent déposer une plainte mais la retirent par la suite, préférant se mettre d'accord sur une indemnisation avec la compagnie pour éviter ce labyrinthe administratif qui n'est pas certain d'aboutir. Ce fut le cas par exemple pour Lucia et Liber Mena (cf. ch5).

D'autres sont en bataille judiciaire depuis plusieurs années, comme Angel qui habite dans la communauté Shiripuno, située dans la paroisse de Ines Arango, à la frontière avec la paroisse de Dayuma. Quelques mois après s'être installé sur son terrain, vierge de toute exploitation, en juillet 1988, les compagnies pétrolières ont installé leurs infrastructures. Il vit aujourd'hui à moins de 50 mètres face à un puits pétrolier (cf. photos ci-dessous) Comble de la malchance, son terrain se situant dans zone tampon (« amortiguamiento ») du parc Yasuni, il a été obligé de vendre la moitié de son terrain à l'Etat. Il dénonce toutefois avoir été trompé, les indemnisations et compensations reçues ne lui ont pas permis de sortir de la précarité dans laquelle ces événements l'ont mis. En plus des nuisances et problèmes sanitaires dont sa famille souffre quotidiennement (bruit du générateur électrique à 10 mètres de la maison, problèmes de santé), la pollution affecte les récoltes et les ressources économiques font défaut et la famille. Les voyages à Quito pour rencontrer les responsables politiques pour défendre sa cause et les actions en justice n'ont pour le moment pas abouties. La famille, qui n'a « *nul part autre où aller* », compte sur un jugement dans les mois à venir pour lui rendre justice et lui donner les moyens de sortir de cette grande précarité (entretien n°47).

**Photo n°14 : Angel dans sa maison, à droite un générateur électrique**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 08-03-2012*

**Photo n°15 : Vue depuis la fenêtre de la maison d'Angel**



*Photo prise par Sylvia BECERRA le 08-03-2012*

#### 4) Conclusion

L'article 75 de la constitution de 2008 affirme que « Toute personne a le droit à l'accès gratuit à la justice et à la tutelle effective, impartiale et expéditive de ses droits et intérêts, avec l'application des principes d'immédiateté et de célérité ». L'application de ce droit n'est pas effectif pour les habitants de Dayuma qui, additionnellement à un manque de capital culturel leur permettant de connaître leurs droits et comment les défendre, peinent à accéder aux informations rendues confuses par la superposition et la multiplication d'acteurs. Par ailleurs, la lenteur et la complexité de la justice diminuent son utilité, de nombreux habitants affectés préfèrent alors négocier avec l'entreprise elle-même, quitte à recevoir une indemnisation moins juste mais effective à court terme.

## F) La politique ambitieuse et dynamique de l'Assemblée paroissiale de Dayuma

Les fonctions du gouvernement autonome d'une paroisse rurale sont définies dans le Code Organique d'Organisation du Territoire, d'Autonomie et de Décentralisation, (COOTAD, 2012). Le gouvernement est notamment chargé d'élaborer un plan paroissial rural de développement, d'organisation du territoire et de politiques publiques afin de promouvoir un développement soutenable de la circonscription et la réalisation du « *Buen vivir* ». Nous nous intéresserons dans ce paragraphe à l'action de l'assemblée paroissiale de Dayuma et son influence sur la situation économique, sociale et sanitaire de ses habitants. Celle-ci repose entre les mains du président de l'assemblée paroissiale, Gonzalo Plazarte, élu Pachakutik 2010-2014 et de son équipe composée de trois personnes (un ingénieur civil, un responsable financier, une secrétaire). Nous nous placerons dans une approche d'individualisme méthodologique (Weber, 1922) à travers l'idée que l'individu agit selon des valeurs, croyances, qu'il ne se contente pas de réagir aux stimulations de l'environnement. Dans notre cas, le positionnement du président de l'assemblée paroissiale comme leader dynamique aussi bien à l'échelle de sa paroisse qu'à l'échelle provincial influence fortement le développement économique, social et sanitaire de Dayuma. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux actions mises en place par l'assemblée paroissiale et pouvant influencer la vulnérabilité des habitants face aux impacts économiques, sociaux et sanitaires des activités pétrolières (1). Nous analyserons dans un second temps les ressorts guidant l'action de l'assemblée paroissiale(2). L'analyse est basée sur les entretiens 21, 21a, 21b.

### 1) Une paroisse saisissant les opportunités de développement

Comme expliqué dans le chapitre 5, la réforme de la loi sur les hydrocarbures de 2010 donne la possibilité aux gouvernements autonomes décentralisés de demander des financements provenant des 12% de la rente pétrolière, pour réaliser des projets sociaux en santé ou éducation au titre de la compensation dans les communautés affectées. Comme expliqué dans le chapitre 5, il existe globalement un manque de compétences et de formation des acteurs politiques locaux freinant la réalisation de projets. Dayuma se démarque toutefois en étant la première paroisse d'Orellana à recevoir des financements de la banque de l'Etat via la loi sur les hydrocarbures.

Recevoir ces financements était une priorité du gouvernement paroissial sur laquelle il a axé les efforts de travail techniques et politiques. La réforme de la loi sur les hydrocarbures est en effet perçue par le président de l'assemblée paroissiale comme une fenêtre d'opportunités pour favoriser le développement de Dayuma. *« Désormais, les entreprises privées sont seulement prestataires de services, l'Etat les paie pour qu'elles extraient du pétrole. L'argent va être réinvesti dans le territoire, c'est quelque chose d'historique, avant on récupérait seulement de la prostitution, des conflits sociaux, des filles enceintes et de la pollution, tout cela est en train de changer, la période est historique et chaque niveau territorial devra être protagoniste de son territoire. »*

Le 29 mars 2012, un accord d'attribution de 9,6 millions de dollars a ainsi été signé entre la Banque d'Etat et le gouvernement autonome décentralisé de la paroisse de Dayuma, représenté par son président Gonzalo Plazarte.<sup>26</sup> Ce financement sera investi dans les projets suivants :

---

<sup>26</sup> [http://www.bancoestado.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es](http://www.bancoestado.com/index.php?option=com_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es)

<b>Tableau n°12 : Utilisation du financement issu de la loi sur les hydrocarbures</b>	
<b>Projet</b>	<b>Communauté</b>
1 Centre de santé	Pindo
2 Centre de santé	Los Reyes
3 Centre éducatif Panecillo	Dayuma
4 Construction de l'école Sagrada Corazon de Jesus	Saaren Tsa
5 Construction de l'école Eugenio Espejo	Los Reyes
6 Construction d'un colysée à usage multiples dans l'école CEPE Tiputini	Tiputini
7 Construction de salles pour l'école Nueva Frontera	Rio Tiputini
8 Construction de salles pour le centre éducatif 12 de febrero	Rumipamba
9 Construction de salles pour le centre éducatif Pullaguari	Rafael Rodrigo Borja
10 Construction d'égouts sanitaires et pluviaux pour la paroisse Dayuma	Dayuma

Source : rapport Banco del Estado 2012

Ces projets une fois réalisés seront susceptibles d'augmenter les capacités des individus à faire face aux impacts des activités pétrolières en augmentant leurs ressources culturelles et sanitaires.

Pour le moment, Dayuma est l'unique paroisse de la province Orellana à avoir signé un accord de ce type avec la banque d'Etat, ce qui fait la fierté du président de la paroisse. *“On est historique pour le moment (...)ils pensent qu'assis, les choses vont arriver, ils devront rester assis à attendre longtemps, il faut travailler dur”* . Les financements qui lui sont accordés sont même 5 fois supérieurs à ceux accordés au canton Puerto Francisco de Orellana et à la province qui peuvent solliciter également ces fonds *«On a 9,6 millions de dollars, le canton Orellana a demandé 1, 9 millions de dollars, nous sommes 4 à la l'Assemblée paroissiale, ils sont 600 au gouvernement municipal, qu'est-ce qui se passe?? (...)»*

L'Assemblée paroissiale base le développement de la paroisse sur les financements provenant des activités pétrolières. Elle a récemment négocié un chèque de 700 000 dollars avec Petrooriental pour installer internet et une salle avec des équipements audiovisuels en territoire Waoranis, à la demande de ces derniers. Elle travaille également conjointement avec le ministère des ressources non renouvelables et Petrooriental a la formation de nouveaux projets qui seront financés via 8 millions de dollars que la compagnie doit réinvestir dans sa zone d'influence directe suite au décret présidentiel 699 du 9 mai 2012. *« On va commencer à faire des ouvrages, eau potable, assainissement des eaux usées, école, on va améliorer de 100% la qualité de vie des gens de ces territoires (...) c'est normalement Ecuador Estrategico (nb. Nouvelle entreprise publique) qui coordonné et commencer à investir dans les territoires, mais c'est beaucoup de travail, ça n'avance pas beaucoup, du coup les alliés stratégiques sont les gouvernements locaux»*. Toutefois, le décret présidentiel n°699 du 9 mai 2012 limitera dans le futur l'accès aux fonds de la banque de l'Etat pour les Assemblées paroissiales. Pour chaque bien ou service acheté, le contractant doit payer un import à l'Etat, l'IVA (Impuesto a Valor Agregado) qui correspond à 12% de la valeur de ce bien ou service. Jusque là cet impôt était inclus dans les fonds versés, ainsi l'accord 9,6 millions de dollars signé entre

la banque et la l'Assemblée paroissiale de Dayuma comprend 8,57 millions de dollars assignés aux projets, et 1,02 million de dollars voués à être reversés à l'Etat au titre de l'impôt. Or le décret 699 stipule que désormais l'IVA devra être financé sur les fonds propres des gouvernements autonomes, qui sont généralement insuffisants pour le prendre en charge. « *Nous les assemblées paroissiales nous n'avons pas de fonds, avec quoi va t- on payer ces impôts ? (...) on va rester les bras croisés ici assis sur des millions de dollars qu'on pourrait investir* ». » Face à ce qui est vu comme une menace pour le développement de la paroisse, le président de Dayuma tente de mobiliser et d'organiser une action collective avec les autres présidents des assemblées paroissiales de la province, afin d'arriver jusqu'à la présidence et demander la modification du décret.

Par ailleurs, le fait que l'ambition de l'assemblée paroissiale pour Dayuma repose sur les financements générés par les compagnies pétrolières entraîne une occultation des problèmes environnementaux et sanitaires posés par les activités hydrocarburifères. Le sujet n'est pas abordé de lui-même par le président qui reconnaît par la suite nécessiter un conseiller spécialisé pour combler son manque d'intérêt et sa faible sensibilité au sujet. Il s'agit d'un déni du risque environnemental et sanitaire pour préserver d'autres intérêts jugés prioritaires par l'assemblée paroissiale, ici le développement économique et social grâce aux financements des compagnies pétrolières. Dans cette logique, la paroisse n'a pas intérêt à s'opposer au développement des activités pétrolières ni à s'intéresser de trop près aux pollutions générées. Cela provoquerait un risque de tensions voire de conflits avec les entreprises pétrolières, pouvant limiter la perception de financements. Ce parti pris, conscient ou non, est susceptible d'accentuer à long terme la vulnérabilité globale des habitants de Dayuma. Il implique en effet un manque de prévention des dommages environnementaux et sanitaires qui risque de se répercuter sur la situation économique et sociale.

## 2) Les ressorts de l'action de l'Assemblée paroissiale

### i. Un position de leader assumé

Gonzalo Plazarte se positionne depuis plusieurs années comme leader politique territorial. Il a débuté son engagement politique par la défense des droits des employés des entreprises sous traitées et fut ainsi à la tête de la Fédération de Travailleurs de Compagnies pétrolières en Sous-traitance (FETRAPET) en 2005. Son implication pour les intérêts de la communauté l'a conduit à endosser des responsabilités chaque fois plus importantes et à être élu président de l'assemblée paroissiale jusqu'en 2014, affilié au mouvement Pachakutik.

Il se place dans une logique d'action :

- Ouverte aux conseils et idées extérieurs pour avancer « *je ne m'assois jamais à côté de quelqu'un qui ne va pas me donner des grandes idées* ».
- Proactive, plaçant l'individu comme acteur fondamental dans le changement d'une situation donnée « *Les gens disent « Le municipio ne fait pas ça, ne fait pas ci etc. » mais moi je dis « pourquoi tu ne le fais pas toi-même ? Quand je suis arrivé à l'administration j'ai trouvé 2-3 ordinateurs remplis de virus, avec juste un document de sollicitude d'œuvres publiques au municipio. Il n'y avait pas de bases de données. Aujourd'hui des choses se font, avancent, et permettent de construire l'identité de Dayuma. »*

Ce leadership assumé impulse une dynamique d'actions basée sur l'identification et l'implication de l'assemblée paroissiale dans les opportunités de développement créées par les activités pétrolières.

ii. Une connaissance et un conformisme au cadre légal

L'assemblée paroissiale veille à réaliser toutes ses actions conformément à la loi ce qui lui permet de gagner en légitimité auprès des autres acteurs comme la Banque d'Etat ou les entreprises pétrolières susceptibles de lui apporter des financements.

, L'outil principal de travail de l'Assemblée paroissiale est ainsi le plan stratégique de développement et d'organisation du territoire à partir duquel sont planifiés tous les projets pour la paroisse. « *Si tu n'as pas de plan de développement tu n'as rien* ». En situant ses actions dans un cadre légal structuré, l'Assemblée paroissiale améliore ses relations avec les compagnies pétrolières et s'ouvre de nouvelles opportunités, comme le projet de réseau internet dans la communauté waoranis. « *Avant les choses n'étaient pas rigoureuses et transparentes, maintenant une fois qu'un projet est réalisé, un rapport est remis à l'entreprise justifiant tout ce qui a été fait, avec des graphiques, tableaux etc. L'entreprise commence ainsi à faire confiance aux gouvernements locaux, à effacer l'image négative qui y était rattachée* »

Une bonne connaissance et un suivi des normes régulant ses activités permet à l'assemblée paroissiale d'agir plus rapidement et efficacement pour défendre ses intérêts. Le président maîtrise par exemple parfaitement le cadre juridique des fonds disponibles via la réforme de la loi sur les hydrocarbures. Il a ainsi rapidement pris connaissance du décret 699 et de ses conséquences sur la capacité de l'Assemblée paroissiale à recevoir les fonds de la banque de l'Etat. Cela l'amène à prendre la tête d'une mobilisation des présidents des assemblées paroissiales de la province pour contester le décret.

iii. Par une bonne connaissance et un conformisme au cadre légal, l'assemblée paroissiale amplifie les marges d'action pour profiter de financements existants et réaliser les projets désirés. Une maîtrise du jeu politique

Privilégiant les voies diplomatiques insistantes à l'opposition frontale, le président de l'Assemblée paroissiale choisit avec soins ses registres d'action dans le champ politique<sup>27</sup>

- a. **Affirmer sa visibilité auprès des responsables politiques.** Le résident de Dayuma organise des réunions avec les différentes communautés pour faire remonter leurs revendications et multiplie les voyages à Quito pour se faire entendre auprès des responsables politiques. « *J'ai rencontré beaucoup d'adversité, le plus dur à combattre fut le racisme, ma dignité a tellement été attaqué que ça m'a rendu plus fort. Je peux m'asseoir à discuter avec n'importe quel ministre* »
- b. **Privilégier la négociation au conflit.** « *Avec le gouvernement, il y a des choses sur lesquelles nous coïncidons, d'autres non mais il n'y a pas besoin de faire de scandale, de lancer des pierres, moi je privilégie les canaux diplomatiques (...) avec les autres assemblées paroissiales*

---

27 « lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de "consommateurs", doivent choisir" (Bourdieu, 1981)

*nous voulons rencontrer le président, lui expliquer « Monsieur le président, vous vous trompez, nous sommes capables de gérer l'argent des fonds de la banque d'Etat » »*

- c. **Contrôler les retombées médiatiques de ses actions.** Concernant sa volonté de modifier le décret présidentiel 699 *“Je reste plus à Dayuma, je me montre moins à Quito, moins dans les journaux, à la télé, c'est un sujet à traiter avec beaucoup de délicatesse »* Il s'agit d'éviter la récupération voire la déformation du sujet par d'autres acteurs à des fins politiques et pouvant nuire aux négociations futures de l'assemblée paroissiale.

iv. Une vision de long terme

L'assemblée paroissiale privilégie les projets permettant une amélioration de la situation économique et sociale des individus sur le long terme.

Cela l'amène à revendiquer et renégocier des projets avec des instances politiques afin de conformer le projet à sa vision, comme ce fut le cas pour la construction d'un centre de santé : *« Au départ, quand nous avons formulé cette revendication auprès du Municipio, on nous avait proposé un petit projet de 50 000 dollars, ce qui signifie une salle d'attente, un salle d'attention et des toilettes d'un m2.(...) Je suis allé m'asseoir et discuter avec le ministère de la santé (...)Le gouvernement doit mettre en place une politique cohérente avec une vision sur 20-25ans. Il faut au moins 850000 dollars pour faire un bon centre de santé (...)Je veux qu'il devienne le modèle de Dayuma, que les gens disent « et pourquoi on n'en fait pas un comme à Dayuma ? »*. Deux nouveaux centres de santé dans les communautés Pindo et Los Reyes vont finalement voir le jour suite aux financements de la banque d'Etat (le document, promettant 9,6 millions de dollars, a été signé le 29 mars 2012)<sup>28</sup>

L'Assemblée paroissiale veut investir dans le capital culturel de sa population pour assurer son développement à long terme. Le président souhaite monter un projet de bourses pour permettre aux jeunes dayumiens d'aller étudier à l'université. Une proposition à déjà été faite à l'université San Francisco qui est une université réputée à Quito mais très couteuse. Pour le moment, beaucoup de personnes ont seulement suivi l'école jusqu'au lycée, leurs perspectives de carrières sont limitées et *« cela ne permet pas à la paroisse d'avoir des gens compétents. »* L'idée est de former les jeunes dayumiens pour qu'ils reviennent ensuite travailler dans la paroisse, qu'ils augmentent la proportion de travailleurs qualifiés, et améliorent leur situation économique et sociale ainsi que celle des autres habitants de Dayuma de manière indirecte.

L'ambition et la vision de long terme de l'assemblée paroissiale pour Dayuma influence le choix de ses politiques et sa force de négociation. Cette politique est susceptible d'améliorer de manière durable et solide le quotidien des habitants qui se verront également augmenter leurs capacités culturelles et matérielles pour faire face aux impacts des activités pétrolières.

v. La participation citoyenne

Présente dans le Plan Nacional para el Buen vivir, la participation citoyenne est un pilier important de la politique du gouvernement Correa.<sup>29</sup> Cette dynamique se retrouve dans la politique de l'Assemblée paroissiale qui, en organisant régulièrement des réunions avec les communautés de

<sup>28</sup> [http://www.bancoestado.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es](http://www.bancoestado.com/index.php?option=com_content&view=article&id=894%3Arecursos-para-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es)

<sup>29</sup> <http://plan.senplades.gob.ec/participacion-ciudadana>

colons comme de natifs, socialise ses activités et se met à l'écoute de la population. Le président s'assoit avec la communauté et discute en utilisant un langage simple pour que tout le monde le comprenne. Cette pratique permet d'affirmer l'accessibilité et la légitimité de l'assemblée paroissiale auprès des habitants et d'avoir une meilleure connaissance de la réalité de terrain afin d'ajuster les politiques mises en place.

La population de Dayuma reste toutefois de manière générale méfiante vis-à-vis des acteurs politiques, cette méfiance se traduisant parfois jusqu'à un rejet du politique. « *L'assemblée paroissiale fait pratiquement rien, c'est tout pour leur poches* » (entretien liber mena, réalisé le 22-03-2012) « *L'assemblée paroissiale travaille plus ou moins bien, c'est pareil ils gardent les postes de travail entre eux et il n'y a rien pour nous* » (entretien Rosa Yolanda, réalisé le 14-03-2012). Cette posture s'explique par une déception des politiques des assemblées paroissiales précédentes et par le fait que le travail de l'Assemblée paroissiale actuel n'étant pas encore matériellement visible.

Conclusion :

Nussbam (2000), dans une critique de l'approche de Sen, considère les capacités de base comme les talents naturels et innés de l'individu (usage inné de la parole, aptitude naturelle au travail...) qui lui permettent de développer des capacités plus sophistiquées et des considérations morales. Il prend plus en compte les aptitudes et les traits de personnalité des individus ce qui permet une compréhension plus fine des actions humaines (Gasper et van Staveren, 2003, cité dans AFD, 2008). Le président de l'assemblée paroissiale de Dayuma en est un bon exemple, ses capacités de base l'ont amené à développer des capacités plus élaborées comme la capacité à négocier responsables politiques et aux entreprises ou la capacité à maîtriser des sujets techniques. Cet ensemble de capacités lui permet d'influer fortement sur la situation économique, sociale et sanitaire future de sa paroisse.

## **G) L'action du Ministère de l'Environnement via le Programme de Remédiation Environnement et Social (PRAS)**

### **1) Présentation du PRAS**

Le PRAS est un programme étatique pilote en Amérique latine dont le propos est de recenser, organiser et diffuser les données sur les passifs<sup>30</sup> environnementaux liés à l'activité pétrolière de l'Etat dans les provinces les plus touchées de Sucumbios et Orellana en Amazonie et identifier des zones prioritaires d'intervention via la formulation d'indices généraux de passifs environnementaux et sociaux. « PRAS : Investigamos, analizamos actuamos ».

Il émane du *Plan Nacional del Buen Vivir* et de la Constitution de 2008 qui attribuent des droits à la Nature (droit d'être respectée et réparée) et l'obligation d'adopter des politiques intégrées (environnement, économie et socioculturel) en conséquence qui soit évitent, diminuent ou réparent les impacts environnementaux négatifs des activités productives.

---

<sup>30</sup> Un passif est défini comme étant un impact ou un dommage qui n'a pas été réparé ou mal réparé et qui reste donc présent dans l'environnement (PRAS, 2011)

### **La politique de remédiation des « passifs socioenvironnementaux » : une garantie de « non reproduction » des mauvaises pratiques ?**

Un « passif socio-environnemental » est un impact ou un dommage causé par les activités pétrolières sur les écosystèmes et sur la société qui en vit ou en dépend, impacts ou dommages qui n'ont pas été réparés ou mal réparés et qui restent donc présents dans l'environnement durant une ou plusieurs années voire décennies (PRAS, 2011). Pour garantir un environnement sain et face aux enjeux énergétiques et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle l'Etat doit développer, en conséquence, des politiques spécifiques pour réparer ces dommages dans tous les domaines touchés. On observe ces dernières années une dynamique d'innovation sociale, politique et juridique en ce sens (Juteau, 2012). D'abord, depuis 2007, l'État équatorien alloue en effet 5 % du « Compte Spécial pour la Réactivation Productive et Sociale, le Développement Scientifique et Technologique, et la Stabilisation Fiscale » (bénéfices liés à la participation de l'Etat dans les contrats privés) au Ministère de l'environnement pour le développement de « plans de Réparation Environnementale et Sociale » dans les zones exploitées par l'État qui comptent des passifs environnementaux qui peuvent lui être légalement reprochés. Ainsi le *Programma de Reparacion Ambiental (environmental) y Social* (PRAS) du Ministère de l'environnement équatorien, pilote en Amérique latine, vise à recenser organiser et diffuser les données sur les passifs liés à l'activité pétrolière de l'Etat dans les provinces de Sucumbios et Orellana, les plus touchées par les activités pétrolières en Amazonie et dans le pays. Il identifie des zones prioritaires d'intervention en formulant un indice synthétique à partir de 4 catégories d'indicateurs : vulnérabilité environnementale, vulnérabilité sociale, infrastructures pétrolières et sources de contamination (eaux, fuites de pétrole et piscines).

En outre, la nouvelle *constitution Equatorienne de 2008* considère comme devoirs primordiaux de l'État la défense du patrimoine naturel et culturel du pays, la protection de l'environnement (art.3), la sauvegarde des droits des citoyens à vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré (art.86), l'engagement de l'Etat à intervenir de manière immédiate pour garantir la santé et/ou pour restaurer les dommages causés à l'environnement et aux populations notamment grâce à l'adoption d'instruments de contrôle et de prévention de la contamination, de restauration et de gestion durable des écosystèmes et de réparation ou d'indemnisation des préjudices sociaux (art.397).

#### 2) SIPAS : sistema de Información de Pasivos Ambientales y Sociales

Pour sa part, le PRAS a lancé en 2008 la réalisation d'un « **système d'information sur les passifs environnementaux et sociaux** » (SIPAS). Le SIPAS est opérationnel depuis mars 2011 ; il doit permettre d'identifier et de prendre la mesure des pertes non réparées dans le temps, en termes de patrimoine naturel mais aussi de qualité de vie des populations par exemple les nuisances sonores et visuelles liées aux activités pétrolières, la perte de jouissance liée à la dégradation des ressources sur le territoire, les pertes culturelles liées au non- respect des territoires en isolement volontaire, etc. L'idée est d'incorporer les coûts sociaux et environnementaux à l'analyse économique globale de l'activité pétrolière.

Si les sources de contamination ont été identifiées par le PRAS, il est prévu que la remédiation soit effectuée par l'entreprise étatique EP PETROECUADOR qui débute en 2012 son Programme de Restauration Intégral des Passifs Environnementaux (PRIPA). Celui-ci inclue notamment la

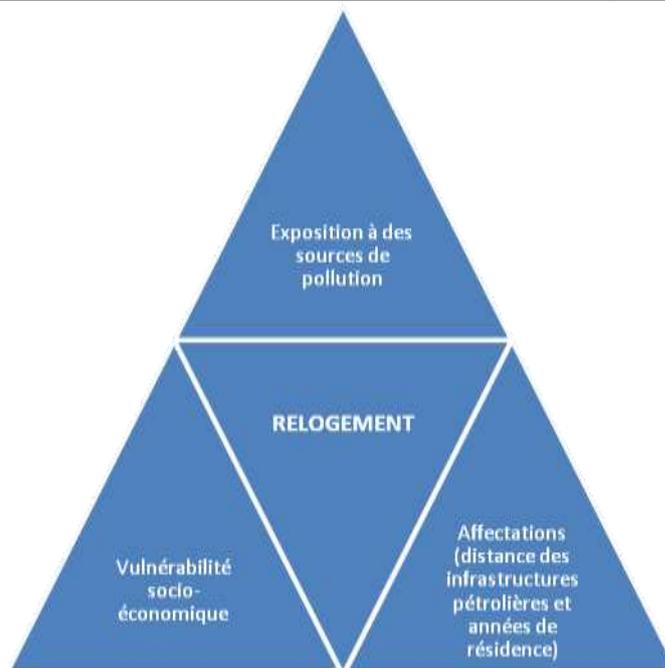
remédiation de 2500 sources de pollution, compensations et indemnités. Les opérations commenceront à Pakayacu, plan pilote de Réparation Intégrale.

S. BECERRA et L. MAURICE (ANR, 2012) remarquent que si le système est un outil innovant, il peut toutefois être amélioré notamment dans la perspective de pouvoir soutenir les décisions et actions à l'échelle infra-communale. En effet, dans la catégorie d'indicateurs de « vulnérabilité environnementale », seul le taux de déforestation globale est pris en compte. Or d'autres pourraient être utiles par exemple des indicateurs de biodiversité aquatique comme la présence et la richesse spécifique en macroinvertébrés. Concernant les sources de contamination, le brûlage de gaz n'est pas considéré. Une autre critique peut être faite sur l'indicateur de vulnérabilité sociale basé sur trois variables : pauvreté, démographie et source de consommation d'eau potable (non sûre). La vulnérabilité liée aux pratiques, aux représentations du risque sanitaire et environnemental et aux motivations conséquentes à s'en protéger n'est pas considérée alors qu'elle est une manière de qualifier et quantifier l'exposition ; en outre les dynamiques politiques et la capacité des élus locaux à porter les revendications et besoins locaux n'est pas renseignée. Enfin, la plus petite échelle considérée reste la paroisse, l'information cartographique et les données agrégées par le PRAS ne sont pas disponibles à une échelle plus fine, celle des communautés voire des ménages.

### 3) Le projet de relogement des foyers les plus affectés

Depuis le début des activités pétrolières, aucune intervention sérieuse permettant une réparation intégrale n'a été mise en place, ce qui a généré une accumulation de dommages environnementaux et sociaux, non ou mal réparés, occasionnant des pertes dans le patrimoine naturel et la qualité de la vie des populations affectées. Devant ce constat, le Projet de Relogement est né en 2008 comme une mesure d'indemnisation aux personnes affectées. Elle consiste donc à reloger les familles se situant dans des zones à risque en raison de l'activité pétrolière étatique et des facteurs de contamination générés par celle-ci, vers des zones présentant des risques moindres. Ce projet s'est déroulé dans les cantons de Lago Agrio, Joya de los Sachas, Shushufindi et Coca. Tout en reconnaissant que la majorité de la population est affectée, le PRAS a mis en place une méthodologie de sélection des familles les plus impactées par les activités pétrolières, basée sur les trois critères exposés dans le schéma ci-dessous. Les indicateurs sont définis comme le résultat de la relation entre variables de pression et d'état sélectionnées.

**Schéma n°2 : Critères d'identification des familles les plus affectées**



Source : PRAS, Rapport final de relogement

La vulnérabilité considère à la fois la sensibilité de l'environnement et la susceptibilité de la population. Elle permet une analyse plus fine des impacts : magnitude, fréquence, extension, portée. L'idée est que les conditions sociales, environnementales et la dynamique de l'activité économique diminuent ou augmentent l'intensité d'un dommage.

En 2010 et 2011 dans la paroisse Dayuma, 8 familles ont été relogées, soit 40 personnes, vivant dans les communautés « 24 de Mayo », « El Esfuerzo », et « Dayuma », pour un coût de 320 000 dollars (PRAS, 2012). Il n'y a pas d'autres projets de relogement pour le moment.

Dans son rapport final, le PRAS le reconnaît quelques limites à son action. Peu de personnes ont été relogées comparé au nombre de foyers en situation de vulnérabilité. Par ailleurs, les foyers relogés ne correspondirent pas nécessairement à la priorisation faite pour les raisons suivantes :

- Certaines refusèrent d'être relogées, leur vie sociale culturelle politique et économique étant liée à l'activité pétrolière de la zone elle-même. Cela concerne surtout l'aspect économique, à travers le travail, emploi et/ou indemnités les amenant à préférer poursuivre leur vie dans le même lieu.
- D'autres familles se trouvent attachées économiquement à l'usage de la terre par l'agriculture pour leur subsistance basique. Il leur est difficile d'abandonner leurs cultures pour en commencer d'autres sur un autre terrain.
- Certaines familles ne disposent pas des ressources économiques nécessaires pour acheter un terrain dans une zone non polluée. Il semble que ce point soit une faille au projet puisque les familles sélectionnées doivent supporter le coût d'achat d'un nouveau terrain alors même qu'elles sont choisies entre autre pour leur vulnérabilité socio-économique.
- Le relogement implique la recherche d'un nouvel emploi proche du nouveau lieu de vie.
- Certaines familles n'ont pas trouvé un autre terrain où construire la nouvelle maison.
- La proposition de relogement suscite des conflits internes chez certaines familles.

Pour ces individus, le relogement impliquerait des conséquences économiques et sociales qu'ils jugent plus importantes que l'exposition à la pollution pétrolière. Cette situation est d'autant plus forte lorsque les habitants expriment une forte méconnaissance de la pollution comme cela a parfois été le cas selon le rapport final du PRAS. Le rapport final indique même que la norme interdisant toute construction ou installation dans une circonférence de 60 mètres autour des puits de production a été transgressée.

Lors des entretiens, j'ai pu également distinguer chez certains habitants, particulièrement ceux venus lors de la première vague de migration, un fort attachement à leur terre qui prévaut sur le risque de contamination. C'est le cas par exemple de José Felix (entretien n°72) qui a toutefois une conscience et une connaissance du risque de contamination très élevée« *Je ne veux pas m'en aller, je n'ai nulle part ailleurs où aller, ça fait 32 ans que je vis ici, c'est ici je me suis marié, c'est ici j'ai eu des enfants, je veux rester ici jusqu'à ce que Dieu m'appelle* »

Pour reprendre l'expression de Fabien Nathan (2012), ces individus sont en quelque sorte « prisonnier » de la pollution pétrolière.

## Conclusion

Dans chacune des organisations/institutions présentées, les capacités portées par chaque acteur, le facteur humain, sont primordiales pour réussir à influencer de manière positive sur la vulnérabilité des individus face à la précarité économique, sociale, et sanitaire. Les relations avec les communautés, entre les organisations/institutions elles-mêmes, avec les politiques jouent un rôle fondamental dans la réalisation de leur mission. Il n'est toutefois pas suffisant puisqu'il doit composer avec des composantes institutionnelles, juridiques et matérielles qui peuvent renforcer comme limiter la portée de leur action.

# Ch 7 Environnement, pollution et santé à Dayuma, vue et vécue par les dayumiens

---

La différence d'état des individus serait alors liée à leur propre capacité à réaliser ses opportunités, capacité notamment liée à leurs perceptions, représentations et pratiques. Pour donner un exemple simple : un individu qui ne perçoit pas l'eau comme contaminée ne va pas mettre en œuvre les conseils de prévention émis par le centre de santé, et son risque d'être contaminé est alors plus important qu'un individu percevant l'eau comme contaminée et appliquant les règles de prévention dictées par les médecins.

Nous exposerons dans un premier temps les caractéristiques générales de cette population concernant leur relation à l'environnement, la pollution, leur santé et leur vie quotidienne (A). Ce cadre de compréhension posé, nous distinguerons ensuite trois profils-types dans lesquels se déclinent les représentations et les pratiques des individus, et nous analyserons en quoi ces différents positionnements influencent sur leur vulnérabilité potentielle (B).

## A) Perceptions, représentations et pratiques

Le paragraphe suivant ne prétend pas définir le lien entre la pollution pétrolière et les problèmes de santé mais présente une synthèse des perceptions, représentations et pratiques élaborée d'après les déclarations avec les habitants. Une étude épidémiologique approfondie est donc nécessaire pour éclaircir les liens « causes à effets » entre les activités pétrolières et la santé de la population.

### 1) Environnement

Conformément à la théorie de « l'écologisme des pauvres » Martinez Alier (2004), la sensibilité environnementale des habitants de Dayuma se distingue de la lutte sociale écologiste plus bourgeoise motivée par une conviction idéologique, mais forme une identité entre la lutte environnementaliste et la défense des moyens de subsistance mises en péril par les activités humaines, ici pétrolières.

L'environnement est perçu comme une ressource :

- Vitale (récupération de l'eau de pluie, de rivière, de source pour les usages quotidiens, consommation des produits de la terre)
- Economique (vente des produits cultivés, élevage d'animaux)

Vivant de et dans la nature, les individus évoquent et perçoivent l'environnement via les dysfonctionnements qui l'affectent.

**i. Le climat**

- Changement climatique ex : « parfois il pleut, parfois il fait froid, parfois c'est l'été un mois en juin, et ça va être l'été quinze jours en novembre, avant c'était fixe, c'était bien, on savait quel mois était l'été, maintenant tout a changé » (entretien n°65)
- Impact du climat sur la santé « *c'est le climat qui provoque des gripes, un coup il y a du soleil, un coup il pleut* »(entretien n°58)

**ii. Mauvaise qualité de l'eau.** La population de Dayuma n'a pas accès à l'eau potable, et peu ont l'eau au robinet. La majorité des foyers récupère leur première ressource vitale dans la nature elle-même : de la pluie, d'un petit estuaire, de l'eau de source ou de la rivière. Concernant la qualité de l'eau, les individus font plus confiance à :

- 1. L'eau de source. Elle est supposée pure et n'avoir jamais été en contact avec différents types de pollution. Elle peut toutefois être polluée par différents parasites à la source.
- 2. L'eau de pluie. « elle est claire » (entretien n°66) Selon certains témoignages, est polluée dû au gaz rejeté par les activités pétrolières.
- 3. L'eau de l'estuaire. Perçue comme polluée dû aux nombreux rejets pétroliers depuis 40 ans et/ou à la présence de parasites dus notamment aux sécrétions animales
- 4. L'eau de la rivière. Perçue comme recevant les même types de pollution que l'estuaire mais avec une densité plus forte car l'eau tout au long de son trajet accumule plus de pollution. « *l'eau est remplie de parasites, à cause des animaux, les gens disent* » (entretien n°64)

**iii. Difficultés à cultiver la terre**

- En raison de maladies affectant les cultures : « *avant on vivait du café mais maintenant les prix ont baissé, et il y a la peste, ça ressemble un peu à ce qui affecte le maïs, ça pénètre la graine du café et l'affecte beaucoup* » (entretien n°63) « *avant les cultures prenaient bien, aujourd'hui l'herbe c'est comme si elle mourrait, ça ruine le petit paysan, avant elle poussait vite et bien, aujourd'hui elle pousse un peu puis meure* » (entretien n°64)
- En raison de la mauvaise qualité de la terre « rouge » : « *j'ai un terrain que mon père cultive pour notre consommation propre (...) ça ne pousse pas très bien car la terre ici est rouge* » (entretien n°53)

**iv. Disparition de la faune et la flore, évoquée par les individus vivant à Dayuma depuis 20-30 ans.** « *Avant c'était de la forêt pure, (...) il y avait énormément d'animaux, de toutes les espèces, on rencontrait des singes et des oiseaux en quantité, aujourd'hui il ne reste plus que les arbres, tout disparaît, c'est vraiment triste(...) avant il n'y avait même pas de bruits, aujourd'hui c'est rempli de bruits de tous côtés* » (entretien n°72)

En pratique, dans la paroisse Dayuma, la théorie de « l'écologisme des pauvres » ne s'applique pas à tous les habitants. Certains individus montrent une sensibilité environnementale prononcée, une position critique envers les activités pétrolières et une inquiétude quant au devenir de l'héritage naturel légué aux « générations futures » (cf. profil 3 paragraphe B ). Toutefois, d'autres d'individus (cf. profil 2 du paragraphe B ) se positionnent plutôt dans un écologisme « post-pollution » plutôt que préventif. Ils ne souhaitent pas forcément la présence de pollution sur leur terrain, mais si celle-ci est démontrée, la dénoncer peut devenir une

opportunité pour eux d'accéder à une réparation financière ou un emploi améliorant un temps soit peu leur situation économique et sociale, et primant sur la remédiation immédiate de la zone polluée.

## 2) Pollution pétrolière

Pour reprendre l'expression de Olivier Borraz (2008), nous pouvons dire que « la perte de familiarité » est à l'origine de la conscience d'un risque de contamination du aux activités pétrolières. L'individu perçoit des « anormalités » dans l'environnement qui amènent une prise de conscience de la pollution. Ces « pertes de familiarité » peuvent être :

- a. L'occurrence d'une fuite de pétrole, l'individu visualise le déversement de pétrole brut sur un terrain, dans une rivière. « *Il y a eu une fuite de pétrole près de chez moi il y a un an et demi. Ils ont nettoyé mais à chaque fois qu'il pleut, on peut voir du pétrole qui sort du sol* » (entretien n°54)
- b. La présence de particules inconnues dans l'eau « *on ne peut pas baigner dans les étangs, il y a comme de l'huile à la surface de l'eau, ça brille* » (entretien n°65) Cette qualification de la pollution « huile » et « brillante » revient régulièrement dans les entretiens.
- c. La dégénérescence physique d'animaux ou des cultures. « *parfois les animaux naissent à moitié déformés, parfois ils meurent où ils leur sortent comme quatre oreilles, j'imagine que c'est à cause de la pollution* » (entretien n°63) « *Parfois, on attrape un poisson, on l'ouvre et il y a des sortes de vers de terres à l'intérieur, on ne peut pas manger ces poissons. En plus de ça, l'eau et les poissons eux-mêmes sentent vraiment mauvais* » (entretien n°72)

Si la pollution n'est pas visible, ses impacts sur la santé participent à sa prise de conscience. C'est l'expertise d'expérience (Corburn, 2005). « *Lorsque les enfants se baignent dans les rivières, ils ont des tâches, des boutons qui apparaissent sur leur peau. On leur dit de ne pas aller se baigner mais ils y vont quand même* » (entretien n°52)

La prise de conscience peut provenir également de conversations avec des proches, voisins, impactés. « *Les effets sur la santé de la pollution, les gens disent qu'il y a un certain nombre de cancers, a la peau (...) on a tendu dire qu'une femme de la communauté avait un cancer mais on ne sait pas vraiment*» (entretien n°64)

Les principales sources de pollution citées sont les puits qui contaminent l'eau, les torchères et le passage des camions qui polluent l'air.

## 3) Santé

Dans la grille d'entretien, la santé est abordée à plusieurs reprises. Sont demandées les raisons de la visite au centre de santé, l'existence éventuelle de maladies au sein de la famille de l'individu (avec énumération de maladies (peaux, respiratoires, intestinales, cancers), et lorsque le sujet des activités pétrolières est abordé, si celles-ci avaient des impacts pour la population.

En sortant de ce que Pierre Bourdieu appellerait « la tour d'ivoire » du scientifique, dans laquelle les conséquences des activités pétrolières sont le centre de l'attention et des préoccupations, et en allant à la rencontre de la population sur le terrain, j'ai découvert une réalité différente de celle conceptualisée. Si 90% des individus interrogés reconnaissent que les activités pétrolières sont susceptibles d'impacter leur santé, ce n'est, pour la majorité, pas leur préoccupation la plus importante, et pas la seule explication à leur précarité sanitaire générale dont l'origine est à chercher dans des causes plus profondes et complexes liées à leur situation de pauvreté. « *Ici on souffre de tout, il y a pas mal de violences conjugales, de parasites, de dénutrition, on ne s'alimente pas bien, il y a des morsures de serpents, des fractures ...* » (entretien n°64)

Le paragraphe suivant ne prétend pas définir le lien entre la pollution pétrolière et les problèmes de santé mais présente une synthèse des perceptions, représentations et pratiques élaborée d'après les déclarations avec les habitants. Une étude épidémiologique approfondie est donc nécessaire pour éclaircir les liens « causes à effets » entre les activités pétrolières et la santé de la population.

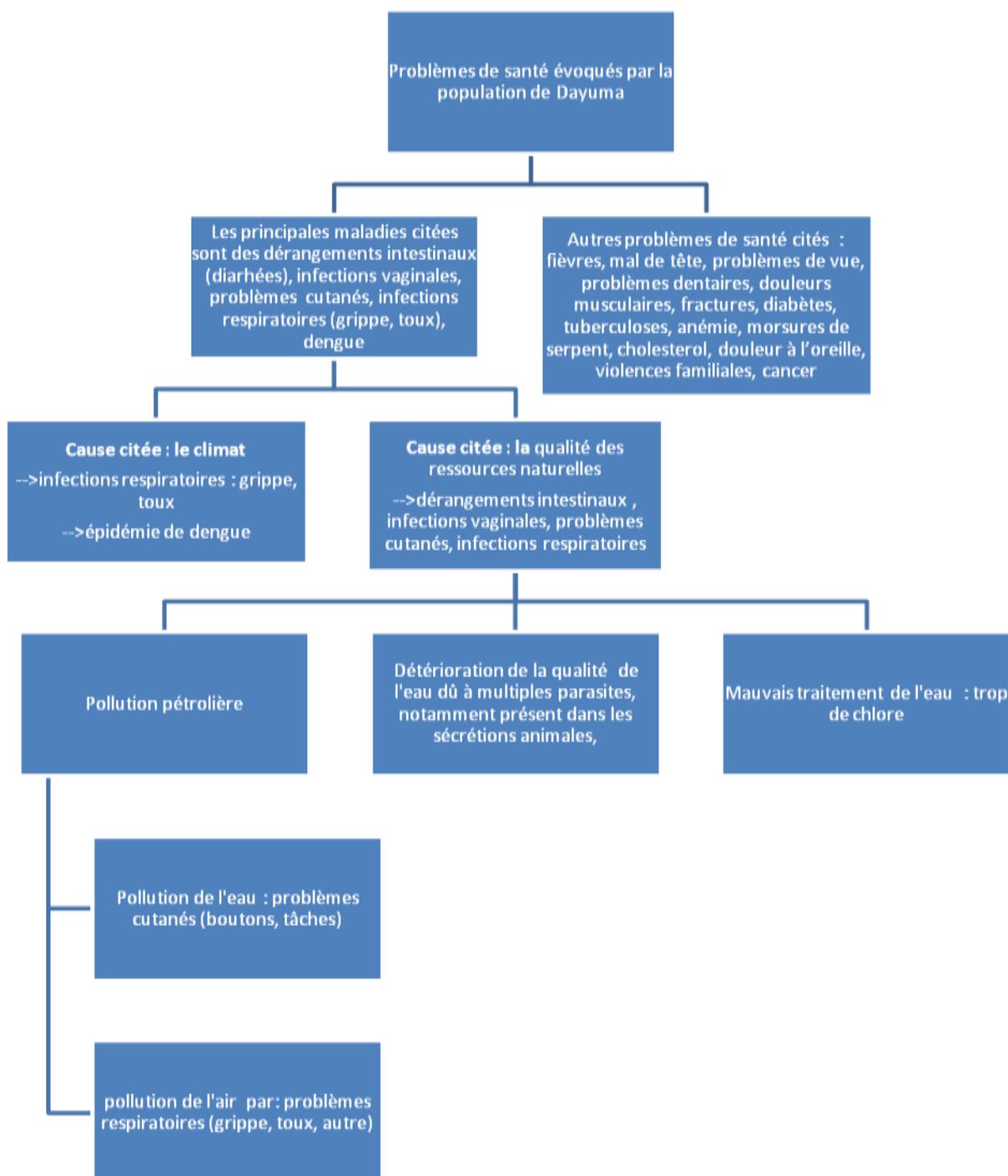
Les principales maladies citées sont des dérangements intestinaux (diarrhées), infections vaginales, problèmes cutanés, infections respiratoires (grippe, toux), dengue.

Concernant les problèmes de santé les plus couramment cités, les individus interrogés leur donne à tous une cause environnementale, liée au climat ou à la qualité des ressources naturelles.

Dans les ressources naturelles, l'eau est le vecteur de maladies le plus cité puis l'air, expliquant les problèmes respiratoires. Cela s'explique par le fait que la population de Dayuma n'a pas accès à l'eau potable, les plus privilégiés ont accès à l'eau du robinet partiellement traitée. Cette ressource étant utilisée quotidiennement, sa mauvaise qualité affecte la santé des individus au jour le jour. Les individus citent trois causes à la mauvaise qualité de l'eau : la pollution pétrolière, sa détérioration due à des parasites, notamment provenant de sécrétions animales, et son mauvais traitement, quand il y en a un, avec un ajout trop élevé de chlore.

Le schéma de la page suivante résume ces observations.

**Schéma n°3 : Perception des Dayumiens des problèmes de santé**



*Elaboration propre*

Comme le démontre le schéma ci-dessus, la pollution est perçue par les habitants comme une des causes de leurs problèmes de santé quotidiens et une menace pour leur santé future avec l'apparition de cancers « *la pollution pétrolière impacte la santé (...) il y a quelques mois, un compagnon est mort d'un cancer des poumons* » (entretien n°73). Toutefois, il existe une certaine confusion et méconnaissance sur les impacts des activités pétrolières. Certains attribuent la grippe à la pollution pétrolière, d'autres au climat, plusieurs témoignages donnent la pollution pétrolière également responsable de la dengue, ce qui scientifiquement semble peu démontrable.

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

De manière générale, les enfants sont les plus touchés par les problèmes de santé « *J'ai l'impression que les enfants sont plus malades ici que dans les autres provinces. Quand je vais dans la Sierra, les enfants ne sont pas autant malades, ici à peine sont-ils soignés de quelque chose qu'un autre problème arrive* » (entretien n°68)

Selon Leventhal, cité dans *Psychologie de la santé* (2004) :

*Les symptômes et les messages sociaux vont contribuer au développement des représentations de la maladie qui seront construites selon les dimensions suivantes : identité, causes, conséquences, chronologie, curabilité/contrôlabilité ( ...) L'identification du problème de la maladie entraînera aussi des changements au niveau de l'état émotionnel.*

Par exemple, concernant les taches et boutons qui apparaissent sur la peau après une baignade dans la rivière, la cause identifiée est la pollution de l'eau par les résidus pétroliers, leur curabilité est de court ou moyen terme mais l'interprétation de ces symptômes comme liés à la pollution pétrolière provoque une crainte d'une dégénérescence de la maladie, comme l'apparition de cancer de la peau.

Le sentiment de maîtrise sur sa propre santé est peu élevé, les maladies provenant de l'environnement lui-même, les mesures de prévention ou alternatives sont peu nombreuses. « *Qu'est-ce qu'on peut faire ? On a besoin d'eau !* » (entretien n°64) Les pratiques de protection se limitent à choisir la source d'eau perçue comme la moins polluée, faire bouillir l'eau avant de l'utiliser, ne pas se baigner ni pêcher dans les rivières et estuaires perçus comme pollués.

Le principal obstacle aux soins est le coût des médicaments. Ceux-ci sont gratuits lorsque fournis par le centre de santé, mais, comme l'équipe médicale le souligne également (entretien n°28), les stocks sont insuffisants et viennent à manquer dès la moitié du mois. Des habitants disent ne pas pouvoir acheter les médicaments, et ne pas prendre les doses prescrites « *on ne prend par exemple qu'une pastille sur deux* » (entretien n°64).

## **B) Profils type des habitants de Dayuma face à a précarité sanitaire**

A partir des entretiens, il a été possible de catégoriser les individus en trois profils type en fonction de leur positionnement vis-à-vis du risque de contamination. Nous distinguons trois types de perceptions du risque : un risque invisible (1), un risque visible mais non prioritaire (2), un risque majeur (3). Une limite à ces profils est que dans le cadre de notre enquête, il n'a pas été possible d'établir des corrélations entre la perception du risque et l'affectation réelle de l'individu. Par exemple pour le profil 1 « risque invisible », il est possible que l'individu soit fortement exposé comme peu exposé au risque de contamination.

### **1) Profil 1 : Risque invisible pour les individus**

La conscience de la pollution pétrolière est peu développée « *-Les activités pétrolières ont-elles des impacts sur l'environnement ? -non, on n'en entend pas parler, ni le voit* » (entretien n°60), et liée aux conversations avec les autres membres de la communauté « *Les gens disent que ça peut provoquer des cancers* » (entretien n°51).

La connaissance des types de pollution et des voies de contamination est limitée. Par exemple pour Betty (entretien n°58) la seule pollution provoquée par les activités pétrolières est la poussière

soulevée par le passage de nombreux camions. Les impacts de la pollution sont également méconnus ou mal connus. Selon Juan (entretien n°56) la pollution peut provoquer des problèmes d'obésité, de paludisme, ce qui paraît peu probable et n'a jamais été avancé par des scientifiques. La caractéristique principale de ce profil est que les individus n'ont pas conscience d'être impacté comme le montre l'extrait d'entretien suivant (entretien n°66) :

*« E.P. : Les activités pétrolières ont-elles un ou des impacts sur l'environnement ?*

*Pastora : mmmmh avec la pollution quelque chose comme ça ? Avec le pétrole, il y a quelques endroits où il y a du brut, je vis à côté d'un puits, peut-être que ça peut amener des problèmes de santé, je ne sais pas.*

*E.P. : Vous pensez que c'est pollué près de votre maison à cause de ce puits ?*

*Pastora : mmmmh, ça se peut, peut-être à côté du puit, parce qu'il y a toujours des résidus, mais autour de ma maison non.*

*E.P. : Quelle est la distance entre le puits et votre maison ?*

*Pastora : 100 mètres »*

Deux raisons identifiées à cette faible conscience de la pollution et de ses impacts sanitaires sont :

- Les individus considèrent être personnellement ainsi que leurs proches en bonne santé
- La majorité de ces individus vivent depuis moins de 6 ans à Dayuma, ils n'ont pas assisté à l'évolution économique, environnementale et sanitaire de la paroisse.

Par ailleurs, l'opinion est souvent peu formée, faute de connaissance et d'intérêt pour le sujet et il est plus difficile que la moyenne de les amener à se prononcer.

Les individus correspondant à ce profil ont une vulnérabilité potentielle plus élevée, ils sont moins susceptibles de mettre en place des stratégies pour prévenir ou « faire face » aux conséquences sanitaires des activités pétrolières, qu'ils perçoivent mal. Concernés par la pollution bactériale, ils peuvent agir conformément à :

- L'action n°3 « Choix de la ressource en eau perçue comme la moins contaminée pour les usages domestiques » sachant que dû à leur connaissance faible de la pollution, leur perception peut être également biaisée et les amener à consommer une eau polluée sans le savoir.
- L'action n°4 « Traitement de l'eau (la faire bouillir, mettre du chlore) avant son utilisation pour les usages domestiques afin de réduire la pollution. »

Les « motivations à ne pas agir » principales sont :

1. Méconnaissance des processus de pollution et des voies de contamination
2. Sentiment de ne pas être impacté par la contamination pétrolière

## 2) Profil 2 : Risque perçu mais non prioritaire pour les individus

Les individus ont conscience de la présence de la pollution pétrolière et d'être eux-mêmes contaminés « *Tout est contaminé, nous sommes tous affectés à Coca, Lago Agrio, Shushufindi, tout cela est affecté* » (entretien n°65)

Ils reconnaissent en subir les impacts régulièrement « *J'imagine que l'eau de pluie est polluée car parfois elle pique la peau. Quand on se baigne dans les rivières, il y a des tâches qui apparaissent sur la peau* » (entretien n°52).

Le problème posé par la pollution pétrolière n'est toutefois pas une préoccupation principale pour eux. A la question « Comment vois-tu ton futur ? » même si le sujet de la pollution pétrolière juste avant, les personnes vont rarement l'aborder, privilégiant les soucis quotidiens (ex : l'époux qui refuse le divorce (entretien n°53) : le contrat qui termine dans trois mois (entretien n°61) ou les espérances d'une amélioration de la situation économique et sociale à long terme (construire une petite maison dans la ferme (entretien n°63). Les individus ne sont pas directement concernés par des maladies chroniques, mortelles, mais plutôt par l'occurrence régulière de soucis de santé n'entravant pas leurs activités quotidiennes.

Les individus ne rejettent pas la présence des activités pétrolières malgré leurs impacts sanitaires. Une partie souhaiterait recevoir directement (emploi) ou indirectement (indemnisation/compensation) une partie des bénéfices générés par les compagnies pétrolières comme le témoignent Gladys et Patricia (entretien n°64) « *La présence d'une compagnie pétrolière peut-être bien d'un côté parce que là où il y a des puits, il paraît que les gens vivent bien, qu'ils ne manquent pas d'argent, alors qu'ici la pauvreté est assez avancée* ». La préoccupation économique de court terme va en deca de la préoccupation environnementale et sanitaire.

Par ailleurs, la relation pollution-santé est n'est pas clairement identifiable et donc moins préoccupante. Mise à part les tâches granuleuses apparaissant sur la peau suite au contact avec l'eau pollué, le lien pollution-santé est :

- a. Incertain : « *J'imagine que/ peut-être que c'est à cause de la pollution* ».
- b. Mal connue : La connaissance de la pollution et de ses impacts repose beaucoup sur du bouche à oreille, les individus n'ont pas été informés par une « autorité scientifique légitime ».
- c. Du long terme : l'apparition d'un cancer a lieu après plusieurs années d'exposition.

Les individus « mettent en place » les stratégies :

- Action 2 « Eviter le contact direct avec la pollution »
- Action 3 « Choix de la ressource en eau perçue comme la moins contaminée pour les usages domestiques »
- Action 4 « traitement de l'eau (la faire bouillir, mettre du chlore) avant son utilisation pour les usages domestiques afin de réduire la pollution ».

Les « motivations à ne pas agir » sont :

3. Sentiment de ne pas avoir la responsabilité d'agir pour améliorer la situation «
4. Sentiment de ne pas avoir les moyens de changer la situation
5. Peur de perdre son boulot, celui d'un proche ou d'être discriminé pour l'obtention d'un futur poste dans une entreprise pétrolière en dénonçant ses agissements

3) **profil 3 : Danger perçu comme avéré par les individus**

Ces individus ont une sensibilité environnementale très développée. Ils sont conscients non seulement que la pollution pétrolière provoque des problèmes de santé comme des boutons après une baignade dans un ruisseau contaminé mais également que cette pollution est permanente, croissante et cumulative comme le soulignent Maldonado et Narvaez (2003). « *Tout va être contaminé, la pollution contamine petit à petit, et c'est ce qui est dangereux* » (entretien n°62)

Cette sensibilité environnementale provient d'un intérêt pour le sujet et d'une bonne connaissance de l'environnement et de la pollution. Les individus sont caractérisés soit par un capital culturel élevé (instituteurs, président de communauté, membre de l'association Angel Chingre) soit par une très forte précarité sanitaire induite par les activités pétrolières. C'est le cas par exemple d'Angel (entretien n°47) dont la maison est située à moins de 10 m d'un générateur électrique et à moins de 50 m d'un puits pétrolier, ou Saulma (entretien n°67) qui attribue la maladie des yeux de sa fille de 7 ans à une bactérie provoquée par la pollution pétrolière.

Ils présentent tous un rejet complet des activités pétrolières, ne veulent pas dépendre économiquement de celles-ci. Le témoignage de Julio Granada (entretien n°73) est un des plus radicaux :

*“Je n'ai jamais travaillé pour une entreprise pétrolière, parce que je ne veux être l'employé de personne (...) et en plus de cela je suis environnementaliste, j'appartiens à la red lideres Angel Chingre (...) ici les activités pétrolières sont le pire de ce qui pouvait arriver, on nous contamine la flore, la faune, l'air, l'eau, on nous détruit tout, (...) et en plus de la contamination environnementale il y a la contamination psychologique des communautés”*

Chez ces individus, ce qui suscite le plus d'inquiétudes ne sont pas tant les problèmes de santé quotidiens comme la toux ou les boutons que l'incertitude (Lascoumes, Callon, Barthe, 2001) concernant leur état sanitaire au long terme. « *Dans le futur, à cause de fuites de pétrole, des gaz qu'on brûle, on aura des maladies qu'on n'a pas encore découvertes* » (entretien n°43).

Ces individus se caractérisent également par une forte méfiance voire un rejet des autorités institutionnelles et politiques « ils sont tous corrompus » (entretien n°73) « A Quito, ils ne savent pas comment c'est la réalité d'ici, qu'ils viennent voir comment ça se passe » (entretien n°49).

Ils utilisent tout le répertoire des stratégies d'action individuelles et sont à l'origine des actions collectives :

a. Actions individuelles

**Action 1** : Information des membres de la communauté sur ses droits et la pollution pétrolière afin que chacun ait une opinion éclairée. Julio Granada, membre de la Red Angel Chingre, organise par exemple des ateliers de 10 personnes au sein de sa communauté pour informer les habitants sur leurs droits et les sensibiliser à l'environnement (entretien n°73)

**Action 2** : Eviter le contact direct avec la pollution

**Action 3** : Choix de la ressource en eau perçue comme la moins contaminée pour les usages domestiques

**Action 4** : Traitement de l'eau (la faire bouillir, mettre du chlore) avant son utilisation pour les usages domestiques afin de réduire la pollution.

**Action 5** : Déménagement dans une zone moins impactée par la pollution, plus proche des ressources en eaux moins contaminées, via le projet de relogement du PRAS ou par initiative propre. Difficilement réalisable pour certains « *Je n'ai nulle part ailleurs où aller* » (entretien n°67), cette solution est envisagée par quelques uns comme l'unique solution pour préserver leur santé. « *C'est pour ça que je pense abandonner ma ferme et m'en aller dans une autre province, c'est ce que m'ont dit les médecins de Quito, Ambato* »(entretien n°69) « *Dans quelques années, si il y a exploitation pétrolière (nb :dans ma communauté)je retournerai sur la côte, ici on ne peut pas espérer de futur avec autant de puits et de pollution* » (entretien n°62)

b. Actions collectives

**Action 1** : actions de dénonciation après des autorités provinciales et étatiques (lettres, délégation envoyée à Quito pour discuter avec les députés etc.) Par exemple, Santo (entretien n°49), s'est rendu avec d'autres représentants à Quito n'ont pas vraiment pu faire entendre leur voix. Seules 30 minutes étaient accordées à la chambre des représentants pour 30 communautés, soit 1 minute par groupe

La principale « motivation à ne pas agir » est « 4. Sentiment de ne pas avoir les moyens de changer la situation. Le président de la communauté Atahualpa (entretien n°62), témoigne concernant l'entrée des entreprises pétrolière sur le territoire de sa communauté : « *C'est une question que je me pose souvent à moi-même : qu'est-ce que je peux faire ? Qu'est-ce que je peux faire ???* »

## Conclusion

Que la pollution ne soit pas perçue, qu'elle soit considérée comme un risque parmi d'autres ou qu'elle soit vue comme un danger avéré, la capacité de l'individu à faire face à la précarité sanitaire reste limitée. On ne peut pas parler dans ce cas de capacité de résilience, mais plutôt d'une capacité de résistance, de réduction de l'exposition, faute de ressources et de moyens alternatifs. L'application de la vision de Sen aux pratiques quotidiennes se révèle assez utopiste, l'individu n'étant jamais véritablement libre des choix qu'il fait en matière sanitaire, ceux-ci étant dans notre contexte plus liés aux circonstances qu'aux seuls choix individuels.

Cette conclusion, dans un contexte où la quasi-totalité des habitants s'approvisionnent en eau directement dans le milieu naturel, ne peut que souligner l'importance du rôle des institutions dans la prévention de la contamination face à laquelle les individus sont démunis. Afin d'être effective, cette prévention doit comporter un volet informatif et sensibilisation important étant donné que le risque est invisible ou non prioritaire pour une part significative des habitants. Elle doit par ailleurs intégrer la dimension économique et sociale, qui pèse de manière considérable sur la vulnérabilité des habitants de Dayuma face à la précarité sanitaire.

# CH8 STRATEGIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE LA POPULATION DE DAYUMA POUR FAIRE FACE AUX IMPACTS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET SANITAIRES

---

Les résultats de l'enquête ont permis d'identifier les facteurs de vulnérabilité structurelle ainsi que les stratégies mises en place par les individus pour prévenir ou « faire face » à la précarité économique et sociale (A) et sanitaire (B). Les résultats ont été synthétisés sous forme de graphiques et tableaux afin de faciliter leur lecture.

## **B) VULNERABILITE STRUCTURELLE ET STRATEGIES DE RESISTANCE FACE A LA PRECARITE ECONOMICO-SOCIALE**

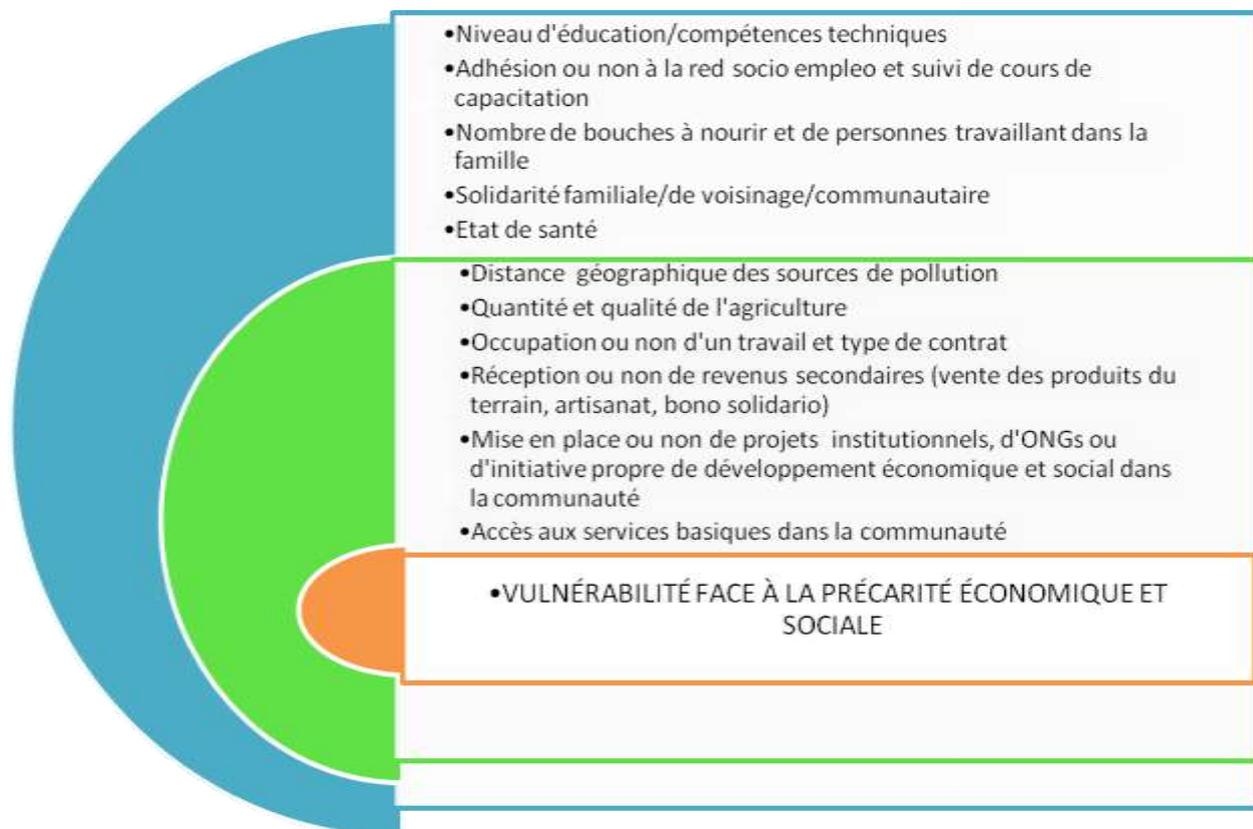
Dans un premier temps nous analyserons les facteurs de vulnérabilité ou de résilience face à la précarité économique et sociale induite par les activités pétrolières (1). Nous identifierons ensuite les stratégies mises en place par la population de Dayuma pour prévenir ou « faire face » ces situations de précarité. Nous traiterons également dans cette partie des motivations à agir et des limites de ces stratégies (2).

### **1) Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité économique et sociale**

La précarité économique et sociale, telle que nous la définissons, est une situation caractérisée par :

- L'absence ou l'incertitude d'emploi/de revenus
- La restriction, au moins potentielle, des droits sociaux
- L'incapacité à répondre à ses besoins basiques.

#### Schéma n°4 : Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité économique



#### i. Facteurs premiers

##### a. Distance géographique des sources de pollution

→ Influe sur la quantité et la qualité des produits cultivés, soit sur le nombre de produits vendus et de produits pour l'autoconsommation

→ Influe sur la santé des animaux élevés, soit sur le nombre de morts précoces d'animaux et le développement de maladies les rendant inaptes à la vente.

##### b. Quantité et qualité de l'agriculture

→ Influe sur l'approvisionnement en besoins alimentaires de base

##### c. Occupation ou non d'un travail et type de contrat

→ Influe sur la stabilité financière selon le montant du salaire, la durée du contrat, les bénéfices qui y sont rattachés.

##### d. Réception ou non de revenus secondaires

→ Via la vente des produits du terrain, de produits artisanaux, ou le Bono Solidario<sup>31</sup>, influe sur le niveau de revenus complémentaires.

<sup>31</sup> Versement par l'Etat de 35 dollars mensuels aux mères de familles en situation de pauvreté.

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

**e. Mise en place ou non de projets institutionnels, d'ONGs ou d'initiative propre de développement économique et social dans la communauté**

→ Influe sur la capacitation des individus, le dynamisme économique et les infrastructures collectives.

**f. Accès aux services basiques (eau, électricité, routes asphaltées)**

→ Influe sur la qualité de vie et la satisfaction des besoins de base

*ii. Facteurs secondaires*

**a. Niveau d'éducation/compétences techniques :**

→ Influe sur l'employabilité et le salaire attendu plus ou moins élevé

**b. Adhésion à la Red Socio Empleo et suivi de cours de capacitation**

→ Influe sur l'employabilité et perspectives économiques alternatives aux activités pétrolières

**c. Nombre de bouches à nourrir et de personnes travaillant dans la famille**

→ Influe sur les dépenses économiques du foyer

**d. Solidarité familiale/de voisinage/communautaire**

→ Influe sur le soutien financier/alimentaire lorsque le foyer traverse une période de grande difficulté économique.

**e. Etat de santé**

→ Influe sur la capacité à travailler, à réaliser les activités quotidiennes pour répondre aux besoins économiques et sociaux

## 2) STRATEGIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE LA POPULATION DE DAYUMA POUR FAIRE FACE A LA PRECARITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

<b>Tableau n°13 : Stratégies individuelles et collectives pour prévenir ou « faire face » à la précarité économique et sociale</b>	
<b>STRATEGIES INDIVIDUELLES</b>	<b>STRATEGIES COLLECTIVES</b>
<p><b>Action1 :</b> Postuler à un poste pour une compagnie pétrolière, pour compenser les faibles apports de l'agriculture et la perte d'animaux. Ex : Juan (entretien n°56) travaille comme chauffeur pour une entreprise pétrolière pour compléter les revenus de sa ferme de 47 hectares et la perte de ses animaux qui meurent d'une « peste » dont il ignore l'origine.</p> <p><b>Motivation à agir :</b> dégradation importante de la qualité des récoltes, du niveau de revenus</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de trouver un poste d'ouvrier précaire : contrat temporaire, salaire peu élevé, conditions physique et sanitaires difficiles cf. ch3</li> <li>• Détérioration du terrain cultivé abandonné pendant la durée du contrat</li> </ul>	<p><b>Action 1 :</b> Négociation collective d'emplois à pourvoir par la compagnie pétrolière suite à une fuite de pétrole/reconnaissance de pollution. C'est le cas par exemple au Pindo ou à Puma.</p> <p><b>Motivation à agir :</b> Président de la communauté/leader d'opinion doté de capacités de négociation et de connaissances en droit</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques de désaccords, de jalousies et ainsi de division au sein de la communauté</li> <li>• Corruption des dirigeants entraînant conflits internes, c'est le cas par exemple de l'association Rodrigo Borjas cf. ch4 (entretien n°29, Red Socio Empleo) La politique de rotation des postes, mis en place dû au faible nombre d'emplois proposés, est susceptible d'entraîner une précarisation économique. Cf : ch3</li> </ul>
<p><b>Action 2 :</b> Lorsqu'il s'agit de rotation de postes, « vente » du poste attribué à un autre membre de la communauté ou don à un membre de la famille, pour continuer à cultiver la terre (entretien n°29, Red Socio Empleo)</p> <p><b>Motivation à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poste jugé inconfortable, difficile</li> </ul>	<p><b>Action 2 :</b> Participation au projet Red Socio Empleo : inscription dans la base de données et suivi des cours de capacitation. C'est le cas par exemple de la communauté kichwa Rio Tiputini (entretien n°27)</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus d'abandonner ses cultures le temps du contrat</li> <li>• Rentrée d'argent tout en continuant à cultiver la terre</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Réprobation des membres de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté de rendre plus transparente la répartition des emplois au sein de la communauté</li> <li>• Espoir que la RSE arrivera à négocier plus d'emplois au sein des entreprises</li> <li>• Volonté de se former pour améliorer son employabilité et/ou travailler dans un secteur alternatif aux activités pétrolières (création de petits commerces)</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Risque de désaccords internes préalables au sujet la participation ou non de la communauté au projet RSE (certains n'ayant pas intérêt à rendre la répartition des postes plus transparente)</p>
<p><b>Action 3 :</b> Sabotage de tuyaux transportant le pétrole afin de les revendre (entretien n°75)</p> <p><b>Motivation à agir :</b> situation d'urgence financière, salaire insuffisant</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'être attrapé/dénoncé et d'avoir des problèmes avec l'entreprise pétrolière, qui est parfois également l'employeur</li> <li>• Entraîne la pollution de l'environnement</li> </ul>	<p><b>Action 3 :</b> Mise en place de projets pour la communauté avec l'aide d'une ONG, d'une institution publique. La communauté shuar Saar-entsa participe par exemple à un projet avec l'ONG agrocalidad pour améliorer le méthodes et les résultats de culture (entretien n°72)</p> <p><b>Motivation à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer économiquement et socialement la communauté</li> <li>• Développer des activités alternatives à l'économie pétrolière</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de compétences en ingénierie de projets</li> <li>• Nécessité d'un suivi des projets sur la durée</li> </ul>
<p><b>Action 4 :</b> Suite à un déversement de pétrole dans la propriété, ne pas laisser entrer les ouvriers chargés de nettoyer le site tant qu'il n'y a pas eu négociation ou indemnisation avec le responsable des relations communautaires. C'est la stratégie choisie par le couple Lucia et Liber Mena (entretien n°63) lors de la fuite de pétrole survenue dans leur propriété en mars 2012 cf. ch4</p>	<p><b>Action 4 :</b> Négociation d'un projet communautaire/social dans le cadre de projets de compensation avec la compagnie pétrolière. Le président de la Junta Paroisse del de Dayuma a ainsi négocié avec Petrooriental un projet de 700000 dollars pour installer internet et une salle avec des équipements audiovisuels en territoire Waoranis, à la demande de ces derniers (entretien</p>

<p><b>Motivation à agir :</b> Peur de ne jamais être indemnisé pour les dommages causés</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard dans le nettoyage et aggravation de la pollution du site</li> <li>• Inexistence de documents officiels assurant à l'habitant une indemnisation après le nettoyage du site. L'individu doit se contenter d'une promesse orale.</li> <li>• Inexistence de documents officiels déterminant le montant de l'indemnisation</li> <li>• Situation illégale : le code pénal interdit d'avoir du matériel contaminé dans son territoire</li> <li>• Rapport de force à l'avantage de l'entreprise qui a l'expérience, l'expertise le temps et l'argent de son côté.</li> <li>• Pas d'expert extérieur (issu ni de la compagnie pétrolière, ni des plaignants) dans la négociation.</li> </ul>	<p>n°21 assemblée paroissiale Dayuma)</p> <p><b>Motivation à agir :</b> Président de la communauté/leader d'opinion doté de capacité de négociation et de connaissances en droit</p> <p><b>Limite :</b> Le processus peut dans certains cas se révéler long et complexe dû au rapport de force en faveur de la compagnie pétrolière</p>
<p><b>Action 5 :</b> Suite à un déversement de pétrole dans la propriété, poursuivre l'entreprise en justice si elle refuse de nettoyer, ou propose de verser une indemnisation jugée trop faible. C'est notamment la stratégie choisie par José (entretien n°48) depuis 2 ans, confronté à des problèmes financiers pour effectuer les expertises scientifiques nécessaires à la poursuite du processus judiciaire.</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'injustice</li> <li>• Connaissances en droit</li> <li>• Sensibilisation, capacitation, soutien de l'ONG Red de Lideres Angel Chingre</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus long et complexe, nécessitant beaucoup d'investissement personnel en temps et en argent</li> </ul>	<p><b>Action 5 :</b> Grève des ouvriers des activités pétrolières, blocage des routes, des moyens de production. L'exemple symbolique est le conflit de Dayuma en 2007 (cf.ch 4) mais cette stratégie a une occurrence régulière. Elle peut être accompagnée de séquestration d'ingénieurs des compagnies pétrolières.</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'un besoin urgent d'une amélioration de la situation</li> <li>• Sentiment d'avoir épuisé tous les autres moyens d'actions possibles</li> <li>• Sentiment de colère et d'injustice envers les autorités institutionnelles/la compagnie pétrolière</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répression de l'Etat</li> <li>• Risque de prison : menace d'être accusé de « sabotage y</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus incluant une expertise de la pollution, coûtant entre 4000 et 7000 dollars.</li> <li>• Risque de non aboutissement de la procédure pour cause de résultats positifs des relevés de pollution « <i>On a fait des analyses mais comme la compagnie a de l'argent, elle achète les laboratoires et ils disent qu'il n'y a pas de pollution (...)</i>pardonnez moi l'expression mais c'est la merde et officiellement il n'y a pas de merde » (entretien n°73)</li> </ul>	<p>terrorismo »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de perte d'emploi</li> </ul>
<p><b>Action 6 :</b> S'agissant des tensions et conflits internes à la communauté, se tenir à l'écart de ceux-ci. Fanny (entretien n°57) est membre de la communauté El Esfuerzo, sujette à de nombreux conflits autour de la répartition des postes de travail, mais elle et son mari « <i>ne se mettent pas dans ses choses là</i> ». Ils ne se rendent pas aux sessions où ressortent toujours des « mauvaises choses ».</p> <p><b>Motivation à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sentiment d'avoir plus à perdre qu'à gagner en se mêlant au débat et aux tensions</li> <li>• Peur de perdre son poste au sein de l'entreprise</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie ne participant pas à la résolution des tensions/conflits</li> <li>• Stratégie d'évitement, ne permet pas une amélioration de la situation économique ou sanitaire</li> </ul>	<p><b>Action 6 :</b> Face à de fortes tensions sociales intracommunautaires, appel à une médiation extérieure (psychologue, autorités institutionnelles). C'est le cas notamment de la communauté El Esfuerzo (cf. ch4) en prise à des conflits internes au sujet de la répartition des postes de travail (entretien n°21 assemblée paroissiale Dayuma)</p> <p><b>Motivation à agir :</b> Echec des tentatives de résolution interne des conflits</p> <p><b>Limite :</b> Risque d'impuissance des médiateurs face à l'ampleur des tensions</p>
<p><b>Action 7 :</b> S'agissant des tensions et conflits avec les entreprises pétrolières ou l'Etat, refus de participer aux actions collectives avec les collègues (marches, grèves). Pastora (entretien n°66) témoigne que son mari ne participe pas aux marches organisées par des collègues contre la sous-traitance par Petroecuador, car il ne veut pas avoir de problèmes avec son employeur.</p>	<p><b>Action 7 :</b> Suite à des conflits au sein de la communauté, division et formation d'une nouvelle communauté ou d'une association si le nombre de familles réunies est insuffisant. Par exemple, les membres de l'actuelle association Maria Auxiliadora étaient autrefois rattachées à la communauté Tiptutini mais suite à une fuite de pétrole, des conflits internes sont apparus</p>

<p><b>Motivation à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sentiment d’avoir plus à perdre qu’à gagner en se mêlant au débat et aux tensions</li> <li>• Crainte de perdre son poste ou d’être discriminé ultérieurement dans l’obtention d’un emploi</li> </ul> <p><b>Limite :</b> Stratégie d’évitement, ne permet pas une amélioration de la situation économique (type de contrats) et sociale (respect des droits par les entreprises) à long terme</p>	<p>et la communauté s’est divisée (entretien n°49)</p> <p><b>Motivations à agir :</b> volonté de préserver les intérêts personnels et communs à d’autres familles de la communauté</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaiblissement du poids numéraire (conditionnant la reconnaissance administrative) dans les négociations avec les autorités institutionnelles et les entreprises pétrolières</li> <li>• La Loi sur les hydrocarbures ne concerne pas les associations, il faut avoir au moins le statut de communauté.</li> </ul>
<p><b>Action 8 :</b> Achat d’un terrain dans une zone « officiellement » affectée par les activités pétrolières afin de recevoir des indemnisations ou bénéficier d’un emploi.</p> <p><b>Motivation à agir :</b> Volonté d’accéder aux indemnisations et postes offerts lié à l’habitat sur un territoire affecté afin d’améliorer ses conditions économiques et sociales</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition à la pollution pétrolière et risque de précarisation sanitaire à moyen et long terme.</li> <li>• Si le terrain acheté n’est pas le lieu de résidence principal de l’individu, risque de tensions avec les autres membres de la communauté sur la légitimité de ses demandes d’indemnisation et de poste.</li> </ul>	<p><b>Action 8 :</b> Mise en place d’un comité de surveillance (« <i>mesa de veeduría</i> »), des interlocuteurs différents des dirigeants des communautés désignés pour négocier les postes avec les entreprises pétrolières et les répartir entre différentes communautés. C’est le cas notamment des communautés du Pindo (entretien n°29, Red Socio Empleo).</p> <p><b>Motivation à agir :</b> volonté d’avoir des interlocuteurs officiels, en mesure de négocier, avec les entreprises pétrolières</p> <p><b>Limite :</b> risque de corruption des membres du comité de surveillance.</p>
	<p><b>Action 9 :</b> Envoyer une délégation à Quito pour parlementer directement</p>

	<p>avec les responsables politiques. Un groupe de dayumiens menés par le président de la Junta Paroisse, Gonzalo Plazarte, se sont ainsi déplacés à Quito pour réclamer la concrétisation de la réforme de la loi sur les Hydrocarbures et défendre leurs propositions de projets.<sup>32</sup></p> <p><b>Motivation à agir :</b> Atteindre ses objectifs en prévenant les conflits</p> <p><b>Limites :</b> Risque d'être moins écouté ou de faire face à la lenteur des procédures</p>
--	---

---

32 [http://www.bancoestado.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=871%3Areunion-banco-del-estado--parroquia-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es](http://www.bancoestado.com/index.php?option=com_content&view=article&id=871%3Areunion-banco-del-estado--parroquia-dayuma-&catid=25%3Anoticias&Itemid=82&lang=es)

### c) **VULNERABILITE STRUCTURELLE ET STRATEGIES DE RESISTANCE FACE A LA PRECARITE SANITAIRE**

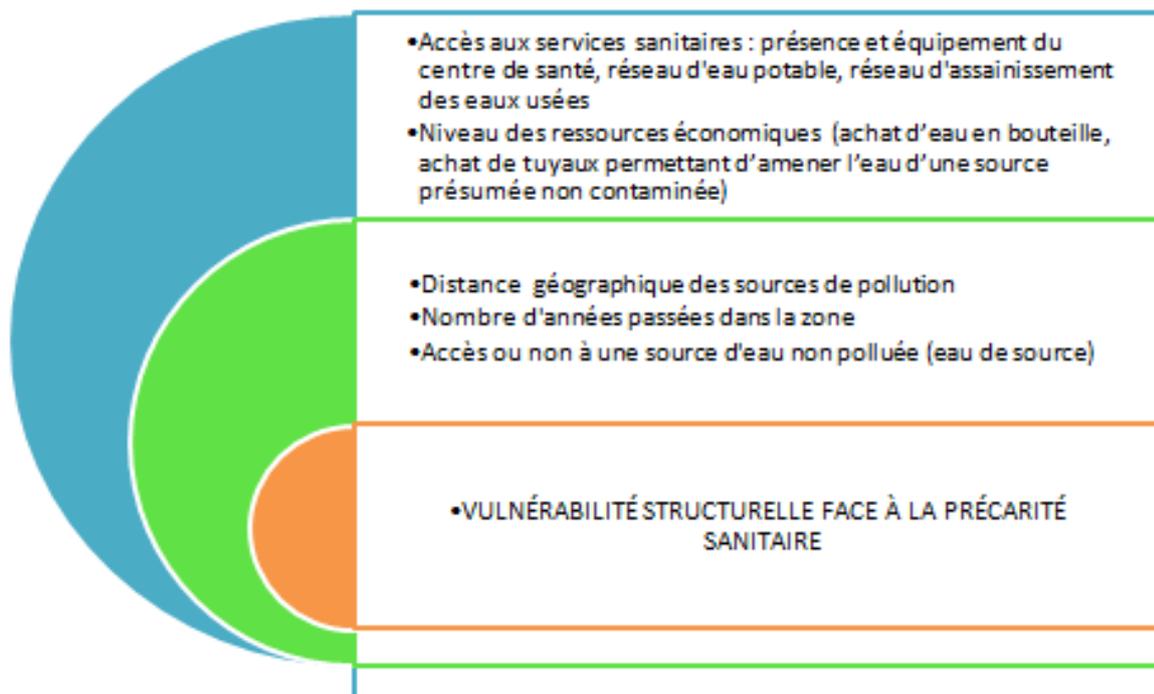
Dans un premier temps nous analyserons les facteurs de vulnérabilité ou de résilience face à la précarité sanitaire induite par les activités pétrolières (1). Nous identifierons ensuite les stratégies mises en place par la population de Dayuma pour prévenir ou « faire face » ces situations de précarité. Nous traiterons également dans cette partie des motivations à agir et des limites de ces stratégies (2).

#### 1) **Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité sanitaire**

La précarité sanitaire, telle que nous la définissons, est une situation caractérisée par :

- L'absence ou l'incertitude d'accès à un environnement sain (dans notre cas, exposition à la pollution pétrolière et à ses effets sur la santé) et/ou de soins médicaux
- La restriction, au moins potentielle, des droits environnementaux et sanitaires

**Schéma n°5 : Facteurs de vulnérabilité structurelle face à la précarité sanitaire**



#### i. *Facteurs premiers*

##### a. **Distance géographique des sources de pollution**

→ Influe sur l'exposition au risque de contamination (via l'eau, l'air, les produits de la terre)

##### b. **Nombre d'années passées dans la zone**

→ Influe sur l'accumulation de substances polluantes dans le corps et le risque de maladie chronique

**c. Accès ou non à une source d'eau non polluée (eau de source)**

➔ Influe sur l'accumulation de substances polluantes dans le corps et le risque de maladie chronique

*ii.*

*Facteurs secondaires*

**a. Accès aux soins : distance du centre de santé, qualité de l'équipement et du personnel du centre**

➔ Influe sur le traitement et le suivi des problèmes de santé

**b. Niveau des ressources économiques**

➔ Influe sur la possibilité d'opter pour des pratiques alternatives en vue de protéger sa santé (achat d'eau en bouteille, achat de tuyaux permettant d'amener l'eau d'une source présumée non contaminée)

## 2) Stratégies individuelles et collectives pour prévenir ou « faire face » à la précarité sanitaire

Tableau n°14 : Stratégies individuelles et collectives pour prévenir ou « faire face » à la précarité sanitaire	
STRATEGIES INDIVIDUELLES	STRATEGIES COLLECTIVES
<p><b>Action 1</b> : Information des membres de la communauté sur ses droits et la pollution pétrolière afin que chacun ait une opinion éclairée. Julio Granada, membre de la Red Angel Chingre, organise par exemple des ateliers de 10 personnes au sein de sa communauté pour informer les habitants sur leurs droits et les sensibiliser à l'environnement (entretien n°73)</p> <p><b>Motivation à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de l'individu via une organisation comme la Red de Lideres Angel Chingre</li> <li>• Volonté d'inculquer une sensibilité environnementale et une connaissance des droits aux membres de la communauté afin d'orienter leur comportement avec les entreprises pétrolières vers la revendication d'une meilleure protection de l'environnement.</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Poids insuffisant de la sensibilité environnementale face aux propositions financière des entreprises pétrolières</p>	<p><b>Action 1</b> : actions de dénonciation après des autorités provinciales et étatiques (lettres, délégation envoyée à Quito pour discuter avec les députés etc.) Par exemple, Santo (entretien n°49), s'est rendu avec d'autres représentants à Quito n'ont pas vraiment pu faire entendre leur voix. Seules 30 minutes étaient accordées à la chambre des représentants pour 30 communautés, soit 1 minute par groupe.</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'injustice</li> <li>• Sensibilisation/capacitation par des ONGs (ex : red de lideres Angel Chingre)</li> <li>• Président de la communauté/leader d'opinion doté de connaissances en droit</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Faible impact sur la situation si actions non relayées par une organisation/un intermédiaire important</p>
<p><b>Action 2</b> : Eviter le contact direct avec la pollution. Par exemple, Maria et Alexandra ne traversent pas la rivière lorsqu'elle est en crue (entretien n°46), José et sa femme défendent à leurs enfants d'aller se baigner dans les plans d'eau pollués (entretien n°48)</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de la contamination. Apparition de tâches granuleuses suite au contact avec de l'eau polluée</li> <li>• Sensibilisation de proches, d'ONGs ou médecins du centre de santé</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p>	<p><b>Action 2</b> : Présentation de projets de développement sanitaire auprès du conseil provincial ou de la junta paroisse del via la Loi sur les Hydrocarbures.. Dans le cadre de cette loi, un accord d'attribution de 9,6 millions de dollars a été signé le 29 mars 2012, entre la Banque d'Etat et le gouvernement autonome décentralisé de la paroisse de Dayuma, représenté par son président Gonzalo Plazarte.<sup>33</sup> Ce financement sera notamment consacré à construire des centres de santé dans les communautés Pindo et Los Reyes ainsi qu'un réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales pour l'ensemble de la paroisse de Dayuma.</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants tentés par la baignade, trompant la vigilance des parents pour se baigner dans les eaux contaminés</li> <li>• Pas d'autres accès à l'eau</li> </ul>	<p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation/capacitation par des ONGs (ex : Red de Lideres Angel Chingre)</li> <li>• Président de la communauté/leader d'opinion doté de connaissances en droit</li> <li>• <b>Limites :</b> Processus long et complexe, nécessitant beaucoup d'investissement.</li> <li>• Contingent à l'intérêt de la junta parroisse del pour le projet</li> <li>• Le projet doit être d'abord jugé « viable » par une commission du gouvernement.</li> <li>• Le financement nécessite ensuite un certain délai avant d'être versé.</li> <li>• Risque de mauvaise gestion de l'argent, de corruption.</li> </ul>
<p><b>Action 3 :</b> Choix de la ressource en eau perçue comme la moins contaminée pour les usages domestiques : eau de source plutôt qu'eau de pluie, eau de pluie plutôt qu'eau de rivière. Par exemple Pastora (entretien n°66) reçoit l'eau au robinet mais préfère utiliser l'eau de pluie quand c'est possible car l'eau au robinet « <i>n'est pas très claire quand elle arrive, elle est à moitié obscure</i> »</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de la contamination. Goût de l'eau différent. Problèmes intestinaux.</li> <li>• Sensibilisation de proches, d'ONGs ou médecins du centre de santé</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Contingent à la présence d'alternatives concernant la ressource en eau et aux ressources économiques permettant l'achat d'équipements pour la transporter (tuyaux, bidons) ou même la récupérer (présence d'eau de source, de puits non pollués)</p>	<p><b>Action 3 :</b> Dénonciation de la présence de pollution pétrolière sur le territoire de la communauté auprès de la Fiscalia ou de la SENAGUA. La communauté El Esfuerzo a par exemple dénoncé un déchargement d'eau de formation par Pegaso dans une rivière passant par la communauté.(entretien n°73)</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté de faire payer l'entreprise pour ses impacts sur les ressources naturelles de la communauté</li> <li>• Volonté de réparation du dommage effectué</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus lent et complexe via la Fiscalia</li> <li>• Lorsque la plainte est déposée à la SENAGUA, en cas de pollution avérée, l'entreprise doit verser une amende directement à la SENAGUA qui n'est pas réinvestie dans la communauté</li> </ul>
<p><b>Action 4 :</b> Traitement de l'eau (la faire bouillir, mettre du chlore) avant son utilisation pour les usages domestiques afin de réduire la pollution. C'est un geste adopté par une majorité des individus interrogés qui vise en premier lieu à éliminer les parasites présents dans l'eau pour différentes raisons.</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de la contamination. Goût de l'eau différent. Problèmes intestinaux.</li> <li>• Sensibilisation de proches, d'ONGs ou médecins du centre de santé</li> </ul> <p><b>Limites :</b> Décontamination partielle et uniquement sur risque de contamination bactérienne , non sur les hydrocarbures, ni métaux lourds...</p>	
<p><b>Action 5 :</b> Déménagement dans une zone moins impactée par la pollution, plus proche des ressources en eaux moins contaminées, via le projet de relogement du PRAS ou par initiative propre C'est le souhait notamment de Esturo (entretien n°69) dont la santé est mauvaise et à qui les médecins de Quito ont conseillé de déménager.</p> <p><b>Motivation à agir :</b> sentiment que la situation n'est plus viable et ne peut s'améliorer</p> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources économiques nécessaires pour pouvoir déménager/construire une autre maison</li> <li>• Trouver un emploi ou un terrain à cultiver</li> <li>• Le PRAS demande aux foyers sélectionnés pour le relogement de fournir le terrain où sera construite la nouvelle maison</li> </ul>	
<p><b>Action 6 :</b> Suite à un déversement de pétrole dans la propriété, poursuivre l'entreprise en justice si elle refuse de nettoyer, ou propose de verser une indemnisation jugée trop faible. C'est notamment la stratégie choisie par José (entretien n°48) depuis 2 ans, confronté à des problèmes financiers pour effectuer les expertises scientifiques nécessaires à la poursuite du processus judiciaire.</p> <p><b>Motivations à agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'injustice</li> <li>• Connaissances en droit</li> <li>• Sensibilisation, capacitation, soutien de l'ONG Red de Lideres Angel Chingre</li> </ul> <p><b>Limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus long et complexe, nécessitant beaucoup d'investissement</li> </ul>	

<p>personnel en temps et en argent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus incluant une expertise de la pollution coûtant entre 4000</li> </ul>	
<p><b>Précarité sanitaire :</b> « motivations à ne pas agir »</p>	<p>1. Méconnaissance des processus de pollution et des voies de contamination</p>
	<p>2. Sentiment de ne pas être impacté par la contamination pétrolière</p>
	<p>3. Sentiment de ne pas avoir la responsabilité d’agir pour améliorer la situation</p>
	<p>4. Sentiment de ne pas avoir les moyens de changer la situation</p>
	<p>5. Peur de perdre son boulot, celui d’un proche ou d’être discriminé pour l’obtention d’un futur poste dans une entreprise pétrolière en dénonçant ses agissements</p>

## CONCLUSIONS

---

Vivre avec les activités pétrolières, quel quotidien économique, social et sanitaire pour les habitants de la paroisse de Dayuma? Quelles capacités et vulnérabilités ont les habitants pour profiter des impacts des activités pétrolières ou au contraire y faire face ? Deux notions principales ont guidé notre enquête, celle de capacité et de vulnérabilité exposés en introduction. La capacité est la « possibilité effective qu'un individu a de choisir diverses combinaisons de fonctionnements » (Sen, 2003). La vulnérabilité l'ensemble des caractéristiques empêchant un individu ou un groupe d'individu à faire face à un danger (Sturma, Becerra, 2012). Notre objectif fut de cerner l'étendue des capacités des habitants de Dayuma à profiter ou faire face aux impacts des activités pétrolières. Pour cela, nous avons opté pour une approche holistique, les propriétés des individus étudiés ne pouvant être connues et analysées sans une compréhension du « tout » c'est-à-dire de l'échelon national et local.

Nous avons donc dans un premier temps posé la toile de fond du sujet, décrit les dynamiques et enjeux nationaux autour du pétrole. En effet, les activités pétrolières à côté desquelles vivent les habitants de Dayuma ne consistent pas en une exploitation locale pour une consommation locale mais concernent une ressource prisée au niveau international, et qui porte l'économie nationale. Dès lors, les politiques de l'Etat et des entreprises pétrolières sont pensées depuis Quito, et les habitants de Dayuma, en rôle de figurants, n'ont d'autre choix que de « vivre avec ». L'étude du contexte local s'est imposée de manière logique. La région amazonienne a des caractéristiques particulières par rapport à l'Equateur, et comprend également elle-même des spécificités territoriales divergentes. Les dayumiens sont caractérisés par un manque de tout (d'argent, d'éducation, d'emploi, de terres cultivables, de santé) excepté un manque d'installations pétrolières, réparties entre Petroecuador, Petrooriental, Consorcio Petrosud et Consorcio Pegaso.

Nous avons alors approfondi la question des impacts des activités pétrolières sur la situation économique, sociale et sanitaire des habitants de Dayuma, ainsi que leur capacité à y faire face, avec une question en arrière-plan : comment expliquer que cohabitent aussi étroitement, sur un même territoire, pauvreté (90,8% des dayumiens) et richesse (production de 12 millions de barils de pétrole brut par an) ?

Les clefs de compréhension de la situation économique et sociale se trouvent dans la précarité de l'emploi et de l'accès à l'emploi ainsi que dans l'absence de la satisfaction des besoins basiques de l'Etat. Au niveau sanitaire, les activités pétrolières exercent des pressions sur l'environnement et sur la santé des habitants. Au final, les vulnérabilités économique-sociale et sanitaire se révèlent fortement imbriqués, il n'est pas possible de comprendre la vulnérabilité sanitaire sans appréhender la vulnérabilité économique-sociale et inversement. Cela repose principalement sur le fait que, pour un risque ou un dommage environnemental et sanitaire, les entreprises offrent aux individus, non pas une réparation totale des dommages eux-mêmes, mais des apports économiques, matériels ou sous forme d'emplois. Ces apports jusqu'ici étaient négociés directement entre les entreprises et les individus, sans intervention de l'Etat. Sans planification et surtout sans vision de développement durable de la société et des ressources, la population dayumienne reste, 40 ans après le début de l'exploitation, en situation de précarité économique, sociale et sanitaire.

Trois grandes conclusions ressortent de notre étude :

1. **La capacité des habitants de Dayuma, c'est-à-dire leur « possibilité effective de choisir diverses combinaisons de fonctionnements » (Sen, 2003) est concentrée.** Autrement dit, leur marge de manœuvre individuelle sur leur situation sanitaire comme économico-sociale est faible. Par exemple, malgré une bonne représentation des risques encourus, les populations sont dans une situation de précarité socioéconomique qui ne leur permet pas de mobiliser les ressources nécessaires pour se protéger à long terme des contaminations. Dans une certaine mesure, ils sont « prisonniers » du risque de contamination. La grande majorité des individus ont une formation scolaire et professionnelle réduite, ce qui diminue leurs possibilités de travailler au sein d'une entreprise ou pour leur compte personnel. Cette défaillance en capacités de base impacte le taux de conversion (Sen, 2003), c'est à dire l'aptitude de l'individu à réaliser les opportunités qui sont à sa portée. Cela explique par exemple que les projets de compensation demandés par les communautés concernent plus des colisées que des infrastructures de potabilisation d'eau, alors qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable.
2. **Des relations individus-entreprises basées sur un rapport de force biaisé.** Beaucoup de pans du quotidien économico-social et sanitaire des dayumiens sont l'objet de négociations avec la compagnie pétrolière comme les emplois, la pollution ou les infrastructures collectives. Le manque de réglementation ne permet pas une optimisation collective des négociations. Cela pose deux problèmes majeurs :
  - Dans le rapport de force informel, la compagnie a le temps, l'argent, le pouvoir et l'expérience de son côté ce qui fait basculer la négociation en sa faveur, parfois avec le consentement des individus. De part leur approche court termiste et leur manque de connaissances, ces derniers peuvent percevoir comme une satisfaction la participation, même minime, à la rente pétrolière. Cela permet aux entreprises d'obtenir « la paix sociale » à faible coût. Aujourd'hui, les compagnies se retrouvent toutefois dépassées par les revendications des communautés, habituées à réclamer pour obtenir diverses faveurs des entreprises pétrolières.
  - L'enjeu majeur pour les populations interrogées est leur sécurité économique quotidienne. Dans une situation d'accident (rupture d'oléoduc), cet enjeu économique prend le pas sur l'enjeu sanitaire. Les revendications qui en découlent (indemnités financières) s'inscrivent ainsi dans une logique de gestion du quotidien (court terme), plutôt que dans une logique de développement (long terme). Les revendications contre la pollution émise par les compagnies pétrolières sont très peu nombreuses, il s'agit plutôt de revendications relatives à une plus grande participation à la rente pétrolière. Les intérêts économiques et sanitaires rentrent parfois en contradiction, certains individus tirant un avantage économique à vivre en zone affectée grâce aux indemnités.
  - L'organisation et la solidarité collective ne résistent pas aux intérêts individuels. S'il y a une inégalité individus/compagnie en faveur de cette dernière, il existe également de grandes inégalités entre les individus avec l'existence de pratiques, désormais coutumières, de corruption, de marchandage et de manipulation ne profitant qu'à une minorité. Dans un certain nombre de communautés, la majorité des habitants sont mis à l'écart des processus de négociation et ne reçoivent rien d'autre que de la pollution.
3. **L'action des acteurs associatifs et institutionnels, bien qu'imparfaite et aux capacités d'influence variées, s'est renforcée ces dernières années.** ONGs, centre de santé, Red Socio Empleo, nouvelle équipe ministérielle, justice, assemblée paroissiale, PRAS, ces acteurs sont susceptibles d'impacter la capacité des habitants de Dayuma des manières suivantes :
  - En élargissant la capacité des individus, c'est-à-dire leur aptitude à réaliser les fonctionnements. Ces acteurs peuvent accroître le nombre de choses que les individus peuvent faire ou être (en les formant professionnellement, en les

- sensibilisant sur leurs droits et les droits de la nature, en se posant comme interlocuteurs légitimes et accessibles etc.)
- En élargissant l'étendue de leurs choix, c'est-à-dire en augmentant le nombre de combinaisons de fonctionnement (en remettant des baromètres de pollution remis aux assemblées paroissiales par des ONGs, en proposant des logements éloignés des sources de pollution, un plan de remédiation des passifs environnementaux, en construisant des centres de santé/réseau d'assainissement etc.).
- En s'invitant dans le rapport de force individus/compagnies pétrolières avec l'ambition de la réglementer ou du moins d'assainir la relation et de satisfaire l'intérêt collectif à long terme (en réglementation les compensations via réforme de la loi sur les hydrocarbures 2010, en se posant comment interface dans la gestion des emplois, en intervenant lors des conflits etc.)

« Trop loin de Quito, trop proches de l'or noir » telle pourrait être résumée la situation des habitants de Dayuma. D'après notre étude exploratoire, nous avons identifié 4 lignes d'action que nous jugeons nécessaires afin de réduire la vulnérabilité sociale des habitants cohabitant avec les activités pétrolières :

**Ligne d'action 1 : Normaliser les relations entreprises pétrolières -individus**

1. Interdire les négociations directes de compensation entreprises-communautés. Assurer parallèlement une application optimale, juste et participative de la réforme de la loi sur les hydrocarbures dédiant 12% de la rente pétrolière à projets sociaux pour les communautés affectées
2. Réviser la réglementation sur les indemnisations afin de :
  - Formaliser la procédure. Par exemple établir un document, à signer le jour de l'accident par les deux partis, reconnaissant l'existence d'un dommage et le droit à une réparation pour l'individu affecté.
  - Rendre automatique la présence d'un arbitre extérieur
  - Etablir une table indicative établissant des échelles d'indemnisations à laquelle peut prétendre la victime. Ces échelles d'indemnisations doivent s'établir selon certains critères à définir (surface affecté, quantité de pollution, utilisation du terrain avant la pollution, possibilité de nettoyage etc.) Le document doit être remis aux propriétaires affectés par les institutions de l'Etat ou le Défenseur du peuple dès l'occurrence d'un accident. Ces échelles d'indemnisations doivent prendre en compte les dommages directs comme indirects (dégradation de la terre et donc des cultures par exemple)
3. Modifier la politique de l'emploi au sein des entreprises pétrolières via la Red Socio Empleo :
  - Amener les entreprises pétrolières privées à passer par la Red Socio Empleo pour la gestion de ses emplois afin de mettre fin aux négociations directes communautés/compagnies et ses dérivés
  - Augmenter le pourcentage de travailleurs locaux dans les postes non qualifiés
  - Remplacer progressivement les postes fixes en rotation par un employé unique, comme le proposait une entreprise de production de Petrooriental (cf : ch 6 C)) afin de permettre la formation et l'ascension de certains habitants au sein de l'entreprise, et libérer d'autres postes par la suite.
4. Concernant les non réalisation d'accords de compensation ou d'indemnisation, encourager les recours collectifs, c'est-à-dire les actions en justice permettant à un grand nombre de personnes de poursuivre une compagnie pétrolière pour la même faute. C'est la voie judiciaire qui a été empruntée par exemple lors du procès Texaco.

**Ligne d'action 2: Renforcer la position des acteurs locaux intervenant dans les relations communautés/compagnies :**

1. Consulter régulièrement les acteurs locaux pour la mise en place de politiques concernant la problématique pétrolière. Ces acteurs au contact avec le terrain ont développé une expertise valorisable.
2. Encourager les partenariats institutions/ONGs comme les formations d'assemblées paroissiales impliquant Inredh/Ingénieurs sans Frontière et des ingénieurs municipaux/provinciaux.
3. Former et accompagner les assemblées paroissiales dans la réalisation de projets dans le cadre des financements dégagés par la Loi sur les Hydrocarbures de 2010. Ce rôle revient officiellement à Ecuador Estrategico.
4. Donner les moyens humains , financiers, matériels et légaux aux nouvelles institutions créées par l'Etat (Défenseur du peuple, red socio empeo, analyste des conflits ministère des ressources renouvelables etc.) pour leur permettre d'accomplir leurs missions efficacement. Ex : personnel supplémentaire, possession d'un véhicule, plus de légitimité légale etc.

**Ligne d'action 4 : Prévenir et réparer les pollutions pétrolières et leurs conséquences sanitaires**

1. Réaliser un monitoring comparé des compagnies pétrolières. Toutes ne gèrent pas le pan environnemental de la même manière. Il s'agit de ce comparer la gestion de la prévention et de la réparation de la pollution, l'état des équipements, la préparation des employés, l'émission des différents types de pollution, afin d'identifier les facteurs de « bonne » ou « mauvaise » gestion environnementale. Cela permettrait de cibler les réglementations et politiques à ce sujet et valoriser les « bonnes conduites ».
2. Réaliser un monitoring de différentes zones impactées/peu impactées/non impactées pour suivre l'évolution de la qualité d'un environnement. C'est un des projets d'Ingénieurs Sans Frontières.
3. Affiner les méthodes et paramètres utilisés pour l'analyse des échantillons. Ils correspondent aujourd'hui aux normes américaines X, peu avancées. C'est un des objectifs du projet MONOIL.
4. Identifier les passifs environnementaux et assurer une remédiation complète. C'est le projet du Système d'Information des Passifs Environnementaux et Sociaux piloté par le PRAS.
5. Sensibiliser les habitants à la préservation de leurs ressources naturelles et les impliquer dans la surveillance de la pollution. Certains propriétaires victimes d'un rejet pétrolier sur leur terrain ne préviennent parfois pas les autorités car la négociation se fait directement avec la compagnie. Il s'agit de les former à reconnaître la présence de pollution et à la signaler aux autorités compétentes.
6. Améliorer l'accès à la santé.
  - Renforcer la prévention par l'équipe médicale concernant l'exposition aux pollutions pétrolières et sur un plan curatif
  - Mettre à disposition plus de médecins et de médicaments
  - Lancer une étude épidémiologique pour connaître les conditions d'impact réelles de la pollution pétrolières sur la santé individuelle (temps et type d'exposition notamment).
7. Valoriser les ressources naturelles existantes. Réintégrer des espèces animales/végétales, réaménager certaines zones pour mettre en valeur leur patrimoine naturel, développer les attractions touristiques etc.

**Ligne4 : agir sur les capacités des individus à faire face à la précarité économique et sociale:**

1. Développer les formations professionnelles pour augmenter l'employabilité des individus, leur motivation et leurs perspectives d'avenir. C'est l'objectif du partenariat Red Socio Empleo avec le SICAP.

2. Encourager, accompagner, soutenir les initiatives économiques locales (artisanat, pisciculture etc.). Cela peut prendre la forme par exemple de microcrédits.

L'étude présentée dans ce mémoire est une étude exploratoire de 4 mois effectuée dans le cadre du projet MONOIL. Le but était d'offrir une première analyse superficielle sur la capacité de mobilisation locale (ressources et limites) des ménages mais aussi plus largement de la société civile (associations et institutions œuvrant à l'échelle locale) en identifiant les mesures prises et stratégies curatives et/ou préventives (Burton et al. 2006). L'étude présente dès lors certaines limites :

- **Sur le plan théorique**, l'AFD (2008) souligne la difficulté d'appliquer la notion de capabilité sur le terrain :

*Analyser des situations concrètes sous l'angle des capacités exige de pouvoir distinguer ce qu'une personne fait (fonctionnement réalisé) de ce qu'une personne peut réellement faire (capabilité), par comparaison avec ce qu'elle aurait pu faire (raisonnement contrefactuel). Or, l'information sur « ce qu'aurait pu faire une personne » n'est pas observable directement et il n'est pas davantage possible de poser directement une telle question à la personne concernée : des défenses psychologiques pourraient rendre sa réponse erronée. Par conséquent, la délimitation du champ des possibles qui s'offre à un individu peut relever d'un certain arbitraire.*

- **Sur le plan méthodologique**, la contrainte du temps a eu pour conséquences :
  - o De limiter le nombre d'individus interrogés, ce qui entraîne un risque de généralisation de cas particuliers. Nous n'avons par exemple suivi qu'un seul cas de négociations entreprises/individus suite à un rejet accidentel de pétrole sur un terrain. Afin d'éviter ce biais, nous avons renforcé notre analyse par des lectures et entretiens avec des acteurs institutionnels et associatifs.
  - o D'occulter certaines réalités. La paroisse de Dayuma comprend quatre grands groupes ethniques différents : les Waoranis, les Kishwas, les Shuars et les Metis, donc chacun a une histoire et une culture propre qu'il n'a pas été possible de prendre en compte. Il s'agit du plus grand biais de notre étude, c'est-à-dire l'absence d'analyse de l'impact culturel des activités pétrolières sur les différentes ethnies. La littérature étant déjà bien fournie sur ce thème, nous avons indiqué une bibliographie indicative traitant de cette problématique.
  - o D'aboutir sur une vision large mais non approfondie de la situation. Nous abordons aussi bien les capacités individuelles que collectives et politiques, mais concernant les acteurs institutionnels et associatifs, l'analyse se limite aux grandes lignes de compréhension de leur action. Les échelles collectives et politiques feront l'objet d'une étude plus approfondie au cours de la réalisation du projet MONOIL.

## BIBLIOGRAPHIE

---

ACOSTA Alberto, 1999 [1995], *Breve historia económica del Ecuador*. Quito: Corporación Editora Nacional.

BAEZ TOVAR René, *Panorama general de la economía ecuatoriana, 1948-1988, Síntesis*, N°16, janvier -février 1992, pp. 291 à 314

BELE Patrick et AGUINDA Maria, 2012 *Un brin d'herbe contre le goudron*, Editions Michel Lafon

BERTIN, *L'approche par les capacités d'Amartya Sen, Une voie nouvelle pour le socialisme libéral*, Alexandre BERTIN GREThA UMR CNRS 5113

BOURIDEU Pierre, février-mars 1981, « La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, p. 6.

BORRAZ Olivier, 2008, *Les politiques du risque*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

Centre National de Coopération au Développement, 11-11-11, cahiers d'exploitations, *la malédiction des ressources* <http://www.cncd.be/>

BUSTAMANTE Teodoro (Ed.), 2007, *La cortina de humo, dinámicas sociales y petróleo en Ecuador*, Quito : FLACSO

BRES, J, 1991, « Des stéréotypes sociaux », *Le même et l'autre en discours*, 17, p 93-112.

CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil

CALVEZ Marcel, « L'analyse culturelle de Mary Douglas : une contribution à la sociologie des institutions », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 25 juin 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/522>

CORBURN J? 2005, *Street Science: Community Knowledge and Environmental Health Justice* Cambridge, MA: MIT Press

MOREAU Laetitia, Documentaire Le Challenge, enquête interactive de Laetitia MOREAU, Canal+, <http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/pid3400-c-le-challenge.html>, consulté le 9/04/2012

COENEN-HUTHER J, 1995, *Observation participante et théorie sociologique*, Paris : L'Harmattan

COLLEONI, PROANO, *Los caminantes de la selva*, [http://servindi.org/pdf/Informe\\_7.pdf](http://servindi.org/pdf/Informe_7.pdf), consulté le 25/02/2012

CROZIER Michel, 1963, *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil

ETCHART Nicole, 2009, *Violencia y justicia ambiental en Dayuma*, FLACSO

FONTAINE Guillaume, 2003, *El Precio del petróleo. Conflictos socio-ambientales y gobernabilidad en la región amazónica*, Quito, FLACSO, IFEA

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

FONTAINE Guillaume, NARVAEZ Ivan (2006) *Problèmes de la gouvernance énergétique en Equateur*, FLACSO

FOOTE WHYTE W., 2002, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris : La Découverte

Front de défense de l'Amazonie, <http://www.texacotoxico.org/node/365>, <http://www.texacotoxico.org/node/242/>, consultés de 25/02/2012

GOLD, R (1958). *Roles in Sociological Field Observation. Social Forces*, 36,217-223.

GUARANDA MENDOZA Wilton, 2009? Instrumentos Jurídicos para la protección y defensa de los Derechos Ambientales aplicados a las actividades Hidrocarburíferas, INREDH

LARREA C. LARREA AI, BRAVO AL, 2009, *Petróleo, sustentabilidad y desarrollo en la Amazonía Norte del Ecuador: dilemas para una transición hacia una sociedad post-petrolera. En Construyendo puentes entre Ecuador y Colombia*, Grace Jaramillo, editora: 145-173. Quito: Serie Foro FLACSO.

Loi de gestion Environnementale, 2010, Etat de l'Equateur

MALDONADO, NARVAEZ, 2003, *Ecuador ni es ni será país amazónico. Inventario de impactos petroleros*, Quito: Acción Ecológica

MARTINEZ ALIER, 2004, *El ecologismo de los pobres. Conflictos ambientales y lenguajes de valoración*. Barcelona: Icaria editorial.

NARVÁEZ Yván, 2004, *Derecho ambiental y sociología ambiental*, Quito, Editora Jurídica Cevallo

Narváez Ivan, 1998, *El proceso extractivo petrolero en territorio indígena, revista "Petróleo y Sociedad"*, No. 2, pp. 111 Y112.1998

NATHAN Fabien, « Chapitre 3 – Perception du risque, vulnérabilité et résilience des foyers », in *La régulation sociale des risques de catastrophe*, Genève, Graduate Institute Publications (« eLivres », n° 1), 2012, [En ligne], mis en ligne le 10 février 2012, consulté le 15 mai 2012. URL : <http://iheid.revues.org/414> ; DOI : 10.4000/iheid.414

Ogden J., 2004, *Psychologie de la santé*, Open University press (Mac graw Hill)

PENA CARRASCO, 2003, D., « Ecuador, descentralización y participación ciudadana », dans M.E. GONZALEZ, K. ANDRADE-EEKHOFF et C.G. RAMOS (SOUS la direction de), *Descentralización y desarrollo local: una mirada a los procesos de descentralización y de desarrollo local en America Latina*, San Salvador, FLACSO-Programa El Salvador, 2003: 309-340.

PERETTI-WATEL, 2000, *Sociologie du risque*, Armand Colin, Paris

PROANO, ALMEIDA, 2009, Tigre águila y waorani, una sola selva, una sola lucha deuda ecológica de las transnacionales petroleras con el pueblo waorani y el parque nacional yasuni, Accion Ecologica

PUMALPA Mérida /ANCHUNDIA Alexandra, 2010, *Manual de Vías Legales para exigir la Responsabilidad Ambiental*, INREDH

RAMIREZ Edgar, 2010, Enfoque alternativo para la gestión social de Petroecuador en la provincia de Orellana, Articulacion del relacionamiento comunitario y el desarrollo local, FLACSO

SAAVEDRA, 2008, *Dayuma: la represión que no deseamos de un régimen que se proclama ciudadano*, INREDH, Boletín de prensa, 24 de septiembre

SEN Amartya, 2003, *Éthique et économie*, PUF, collection Quadrige, Paris

SCHULD, ACOSTA, 2006, *Petróleo, rentismo y subdesarrollo: ¿Una maldición sin solución?*. Nueva Sociedad, N° 204, julio/agosto 2006. Buenos Aires.

STIGLITZ, 2006, "Acabar con la maldición de los recursos". En *Cómo hacer que funcione la globalización*, Joseph E. Stiglitz, compilador: 179-210. Madrid: Taurus.

SIGCHA, 2008, <http://www.voltairenet.org/El-Mandato-8-sepulta-la> consulté le 17/04/2012

WEBER 1922, *Economie et Société*, Editions de poche, Pocket

WRESINSKI. J. *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Paris, Journal Officiel, 1987, p 14.

#### **Rapports :**

Arch-T (2012), *Producción diaria nacional de petróleo fiscalizado*, in Sitio internet del Ministerio de los Recursos No Renovables

ESMAP (Programa de asistencia a la gestión del sector de energía), 2005, *Estudio comparativo sobre la distribución de la renta petrolera en Bolivia, Colombia, Ecuador y Perú*, Washington D. C., Banco Mundial.

CORDEO CUEVA Fernando 2010, *Proyecto de Ley Reformatoria a la Codificación de la ley de Hidrocarburos*, Republica del Ecuador, Asamblea nacional

IEA (International Energy Agency), 1998-2008, *Energy Balances of Non-OECD Countries*. Paris : OECD-IEA, 490 p.

INEC (2001). VI Censo de Población, Instituto Nacional de Estadística y Censos. Quito, Ecuador.

OLADE (2010) *Sistema de Información Económica Energética, Energía en Cifras*, Versión N° 20 Quito octubre, OLADE, 2010

PETROECUADOR, GONZALEZ Fausto, Información solicitada por coordinación de relacionamiento comunitario

PETROORIENTAL, 2012, Répartition des postes de travail

PRAS ,2012, Proyecto de reubicación de familias afectadas por la actividad petrolera estatal

Secretariat national des hydrocarbures, 2009, statistiques (bilbio)

## Annexe 1 : Guide d'entretiens (espagnol)

Elise PAICHARD

Entrevistas para los habitantes de las comunidades ecuatorianas expuestas a los riesgos de contaminaciones debido a las actividades petroleras

Objetivos de la entrevista: ¿Cómo viven con el Crudo? ¿Con los riesgos que él provoca?

- 1- ¿Cómo los habitantes perciben el medio ambiente donde viven? ¿Cómo explican os vínculos entre salud y este ambiente? ¿Cómo se articulan al nivel local las representaciones contradictorias de la actividad petrolera (abastecedora y asesina?)
- 2- ¿Cuáles son sus prácticas cotidianas de higiene, alimentación y salud? ¿Cuáles son las justificaciones?

Temas	Precisiones	Preguntas
El individuo y la salud humana	<p><u>Objetivos :</u></p> <p>Conocer datos biográficos del individuo</p> <p><u>Interés :</u></p> <p>Establecer una relación de confianza con el individuo hablando de temas fáciles de entender y de responder.</p> <p>Conocer el perfil sociológico del individuo y estilo de vida</p>	<p>¿Cómo te llamas? Cuantos años tienes? Tienes hijos?</p> <p>¿Eres nativo de esta comunidad? /</p> <p>si no: ¿desde cuándo estás viviendo aquí? Por qué has decidido venir aquí?</p> <p>¿Dónde vives? ¿Puedes indicar en el mapa? ¿A qué distancia esta del centro de salud? ¿Cómo has venido al centro ?(coche, pie..)</p> <p>¿Qué superficie tiene tu parcela?¿Dónde?¿Tienes cultivos? ¿Dónde compras tu comida? ¿ Y el agua?</p> <p>¿Trabajas? ¿Has hecho estudios para hacer eso?</p>
	<p><u>Objetivo :</u></p> <p>Conocer el estado de salud del individuo y sus</p>	<p>¿Por qué consultas? ¿A qué es debido este problema?</p> <p>¿Además de los medicamentos del centro de salud, usas otra</p>

Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires

	<p>representaciones de la salud</p>	<p>medicación? ¿En qué ocasión? ¿Cuáles tienen mayor eficacia?</p>
	<p><u>Objetivo :</u> Conocer la historia sanitaria familiar  Inventariar los problemas de salud debido a los HAPs y someterlos al individuo</p>	<p>¿Existen casos de enfermedades graves en otras personas de tu familia? ¿Quien? ¿A qué es/era debido?)  ¿Problemas de piel? ¿respiratorios? ¿intestinales? ¿cancer?</p>
<p>Percepciones y representaciones del medio ambiente</p>	<p><u>Objetivos :</u> Conocer los cambios pasados en el medio ambiente y notados por el individuo.  Conocer el conocimiento y el interés del individuo relativo a esas evoluciones.  <u>Indicadores :</u> El numero de cambios contados</p>	<p>¿Antes me has dicho que vives aquí desde hace X ano, has visto cambios en el lugar donde vives? ¿ Cuáles?  ¿ Cómo afecta a la gente?  ¿Piensas que se puede remediar? ¿Cómo?</p>

	<p>El tiempo pasado sobre este tema</p> <p>Las causas dadas para explicar las evoluciones de los lugares de vida.</p>	
<p>Percepciones y representaciones de las compañías petroleras y de las contaminaciones</p>	<p><u>Objetivos :</u></p> <p>Saber que conocimientos tiene el individuo relativo a las actividades petroleras (presencia, funcionamiento, histórico etc.)</p> <p>Conocer el interés y la opinión del individuo relativo a las actividades petroleras</p> <p>Conocer la influencia de los iguales en las representaciones y el comportamiento del individuo frente a los riesgos de contaminaciones.</p> <p>Saber si existen iniciativas/acciones comunes entre los individuos para protegerse de las contaminaciones.</p> <p><u>Indicadores :</u></p> <p>Cantidad y precisión de las informaciones dadas por el individuo</p> <p>Vocabulario utilizado</p>	<p>Se me ha dicho que hay una actividad petrolera importante por aquí, ¿Qué incidencias, negativas o positivas, tienen estas actividades?</p> <p>(Relances: ¿Y para ti, en tu vida cotidiana?</p> <p>¿Para tu familia?</p> <p>¿Para la comunidad?</p> <p>¿Para las costumbres, la cultura tradicional?</p> <p>¿Para los animales? ¿La naturaleza? )</p> <p>¿Sabes si existe contaminación por petróleo?</p> <p>¿Sabrías decirme por qué se contamina la gente? ¿Por el aire? ¿Por el agua? ¿ Por el suelo?</p> <p>¿Piensas estar en contacto con esa contaminación en tu vida cotidiana?</p> <p>¿Cómo te proteges?</p> <p>¿El saber ancestral puede ayudar? ¿Cómo? ¿Por qué?</p>

	<p>Conocimiento de la opinión y del comportamiento de los iguales frente a las contaminaciones</p> <p>Opinión del individuo sobre las representaciones y el comportamiento de los iguales frente a la contaminaciones</p> <p>Existencia de asociaciones,</p> <p>acciones entre vecinos o al nivel local para informarse, adaptarse o luchar contra las contaminaciones</p>	<p>¿ Como hacen los otros, los vecinos para protegerse?</p> <p>Has hecho tu mismo la experiencia de deber enfrentar un derrame o un pasivo ambiental de las petroleras? Cuéntame cómo paso. ¿Qué hiciste tú? ¿La comunidad? ¿Por qué?</p>
	<p><u>Objetivos :</u></p> <p>Saber lo que el individuo considera como su responsabilidad y la de los otros</p> <p>Conocer los actores en quien el individuo tiene confianza concerniente el medio ambiente, las contaminaciones, las practicas a adoptar (abuelo, leader de opinión, estado etc.)</p> <p><u>Indicadores :</u></p> <p>Los actores evocados</p> <p>Opinión positiva o negativa del individuo relativo a los actores, la responsabilidad, el control de la situación, las soluciones</p> <p>El vocabulario utilizado</p>	<p>¿Para ti, quién puede o tiene que gestionar el problema en adelante? (¿El estado? ¿Las asociaciones? ¿La comunidad?)</p> <p>¿Qué hacen las autoridades? Las empresas petroleras? Las ONGs? La comunidad?</p> <p>¿Se puede tener confianza en ellos?</p> <p>¿Qué puedes hacer tú mismo?</p> <p>¿Cómo ves el futuro?</p>